



Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
(Secrétariat ACP)

Programme ACP Science et Technologie ¹

Formulaire de demande de subvention

Appel à propositions ouvert 2008

9^{ème} Fonds européen de développement (Lot 1) et Ligne budgétaire 21.03700 (Lot 2)

Référence: EuropeAid/127860/D/ACT/ACP

Date limite de soumission : **27 Février 2009**

Nom du Demandeur:	ACRA- Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina	
Titre de l'Action:	Recherche appliquée pour la valorisation et la transformation des ressources naturelles dans un processus de lutte contre la pauvreté au Tchad et Cameroun.	
Lot	1	
Lieu(x) de l'Action:	Tchad : N'Djamena, Vallée du Logone Cameroun : Maroua, Ngaoundere, Vallée du Logone	
Total des coûts éligibles de l'Action (A) (EUR)	Montant requis par l'Administration contractante (B) (EUR)	% Total des coûts éligibles de l'Action (B/Ax100) (%)
1.176.472,00	1.000.000,00	85
Durée totale de l'Action: (mois)	36 mois	

Dossier N°
(pour usage interne seulement)

¹ Auparavant appelé 'Programme pour le renforcement de capacités et les innovations en science et technologie (PSTICB).

Coordonnées pertinentes dans le cadre de cette Action:	
Adresse postale:	Via Breda 54 Milano 20126 Italie
Numéro de téléphone: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	+390227000291
Numéro de fax: Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	+39022552270
Personne de contact pour cette Action:	Elisabetta Pontello
Adresse e-mail de la personne de contact:	elisabettapontello@acra.it

Tout changement relatif aux adresses, numéros de téléphone, numéros de fax et en particulier à l'adresse e-mail, doit être notifié par écrit à info@acp-st.eu. Le Secrétariat ACP ne sera pas tenue responsable si elle n'est pas en mesure de contacter le Demandeur.

AVERTISSEMENT

Veillez compléter ce Formulaire de demande de subvention avec soin, conformément aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions.

Veillez noter que l'évaluation de votre « Formulaire complet de demande » (Partie B) ne sera effectuée que si votre « Note succincte de présentation » est présélectionnée. Votre proposition complète fera alors l'objet d'une évaluation. La vérification de l'éligibilité ne sera effectuée que pour les propositions complètes qui seront sélectionnées provisoirement conformément au score obtenu après une évaluation complète. Cette vérification se fera sur la base (a) des documents justificatifs requis par le Secrétariat ACP et (b) de la « Déclaration du Demandeur » signée et envoyée conjointement à la demande.

TABLE DES MATIERES

I. L'ACTION.....	8
1. DESCRIPTION.....	8
1.1. Titre.....	8
1.2. Lieu(x).....	8
1.3. Coût de l'Action et montant demandé au Secrétariat ACP.....	8
1.4. Résumé (Maximum 1 page).....	9
1.5. Objectifs (maximum 1 page).....	10
1.6. Pertinence de l'Action (maximum 3 pages).....	11
1.7. Description de l'Action et de son efficacité (maximum 14 pages).....	14
1.8. Méthodologie (maximum 4 pages).....	28
1.9. Durée et plan d'action pour la mise en œuvre de l'Action.....	32
1.10. Durabilité (maximum 3 pages).....	37
1.11. Cadre logique.....	40
2. BUDGET DE L'ACTION.....	40
3. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES.....	45
4. LES LIENS AUX AUTRES PROGRAMMES OU INITIATIVES DE POLITIQUE.....	46
5. EXPERIENCE D' ACTIONS SIMILAIRES.....	47
II. LE DEMANDEUR.....	54
1. IDENTITE.....	54
2. PROFIL.....	55
2.1. Catégorie.....	55
2.2. Secteur(s).....	56
2.3. Groupe(s) cible(s).....	58
3. CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS.....	59
3.1. Expérience par secteur (pour chaque secteur sélectionné sous paragraphe II.2.2).....	59
3.2. Expérience par zone géographique (pays ou région).....	60
3.3. Ressources.....	61
4. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ORGANISATION ...	64
III. PARTENAIRES DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L' ACTION.....	65
1. DESCRIPTION DU/DES PARTENAIRE(S).....	65
2. DECLARATION DE PARTENARIAT.....	75
IV. ASSOCIE(S) DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L' ACTION.....	80
V. LISTE DE CONTROLE.....	82
VI. DECLARATION DU DEMANDEUR.....	85
VII. GRILLE D'EVALUATION.....	87

PARTIE A. NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION

1. Titre de l'Action

Recherche appliquée pour la valorisation et la transformation des ressources naturelles dans un processus de lutte contre la pauvreté au Tchad et Cameroun.

2. Pertinence de l'Action

L'action proposée se déroulera en Tchad et Cameroun. Ces pays sont classés parmi les Pays les Moins Avancés et les Pays à faible revenu par l'OCDE. Leurs IDH est de 170 pour le Tchad et 144 pour le Cameroun². Ces pays partagent des problématiques communes : forte croissance de la population, forte représentation des jeunes (plus de 50% ont moins de 20 ans), insécurité alimentaire chronique, avec plus de la moitié de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Les pays vivent dans des conditions où les ressources naturelles (RN) s'exposent à des risques multiples: pluviométrie insuffisante et aléatoire, forte pression sur les RN en dégradation, faible capacité des pouvoirs locaux ou nationaux à exercer les régulations nécessaires à leur valorisation et leur transmission aux générations futures. La présente proposition vise à produire des réponses aux problèmes suivants :

A) Faible coordination de la recherche: du côté Pays ACP on relève un manque de capital humain (nombre et qualité, faible capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire) et des ressources (moyens financiers, laboratoires peu équipés, nombre limité de chercheurs, suivi et coordination faiblement structurés). Du côté des institutions de recherche européennes, la recherche est souvent peu axée sur les activités de terrain et rarement confrontée aux réalités locales.

B) Manque de données fiables sur les conditions de vie et les caractéristiques socio-économiques des populations des pays d'intervention. Cela est une des causes principales de l'incapacité de développer politiques de recherche et développement.

C) Manque d'outils méthodologiques efficaces pour développer une recherche appliquée dans les contextes d'intervention. Les outils, méthodologies et protocoles adoptés normalement par les institutions européennes se révèlent inefficace dans les contextes du Tchad et Cameroun.

D) Malnutrition diffuse et manque d'accès à l'eau potable: l'accès à une nourriture adéquate et à l'eau potable, sont deux besoins primaires qui sont encore largement non satisfaites dans les pays d'intervention. Les groupes les plus vulnérables sont les enfants et les femmes enceintes.

E) Faible niveau de sensibilisation et conscientisation des populations : en règle générale, la population de la zone d'intervention, tant du côté camerounais que du côté tchadien, souffre d'un manque de sensibilisation sur les axes promus par le projet à savoir, la nutrition, la santé et la valorisation des ressources naturelles contribuant à améliorer plus généralement les conditions de vie.

F) Pauvreté en milieu rural : Le Tchad et le Cameroun, sur le plan national, sont différents en termes de niveau de pauvreté. Cependant, la zone d'intervention à cheval sur les 2 pays ne présente pas de différences flagrantes et trop sensibles. Les mêmes coutumes, habitudes sociales et économique sont pratiquées.

G) La taille de la forêt est en forte réduction. Cela a comme première incidence, la baisse de la qualité de vie de l'homme. La forêt est le lieu autour duquel l'ensemble des activités humaines de la zone se cristallise (agriculture, cueillette, pêche, élevage, construction, bois de chauffe...).

Les zones d'intervention sont au Tchad la ville de N'Djamena et la Vallée du Logone et au Cameroun Maroua, Ngaoundere et la Vallée du Logone.

Le groupe cible de l'action seront : 1000 chercheurs et étudiants et 1600 membres des organisations à vocation forestière ainsi que leurs familles. Les organisations en premier lieu des femmes seront d'avantage ciblées. Le totale est de **2600 personnes**.

Les bénéficiaires finaux sont : les membres de la communauté scientifique qui bénéficieront des outputs du projet (publications, articles scientifiques, fiche technique) estimé au nombre de 10.000 personnes et les **30.000** habitants (estimés) des 40 villages où se développeront les activités des projets de recherche. Les totale est de 40.000 personnes.

L'action répond directement aux attentes du Programma ACP « Science et Technologie » en promouvant la recherche appliquée a service de la lutte contre la pauvreté. Cela grâce au renforcement des liens et des réseaux entre les centres de recherche à l'échelle régionale et internationale et à l'élaboration conjointe des méthodes de recherche collaborative. Ce processus se traduira donc par une amélioration de la qualité de la recherche et par une majeure diffusion des résultats de la recherche (résultat 1,3,4,5 du Programme). De plus le projet se concentre sur des secteurs principaux du programme et réputés prioritaire par les bénéficiaires eux-mêmes et par la stratégie de lutte contre la pauvreté (SNLP) des pays concernés. Ces secteurs sont notamment les soins de santé de qualité à travers la lutte contre la malnutrition, l'amélioration de l'accès à l'eau potable et la recherche phytothérapeutique, la recherche environnementale à travers des

²UNDP, Rapport mondial sur le développement humain 2007-2008

activités visant à la diminution de la consommation du bois. Le fil conducteur reliant ces secteurs est la valorisation des ressources localement disponibles.

Le projet proposé cadre parfaitement avec les priorités politiques des pays intéressés et de la Commission Européenne. En particulier pour le Tchad avec le résultat 3 du deuxième secteur de concentration : « *Les actions complémentaires des autorités et des populations bénéficiaires permettent aux filières économiques liées aux ressources naturelles renouvelables (agriculture, élevage, etc.) d'apporter une contribution forte et entraînant au développement économique durable du pays tout en améliorant sa sécurité alimentaire, dans un cadre légal et institutionnel renforcé*³ » Le Cameroun aussi reconnaît en tant que domaine fondamental d'intervention la Gouvernance forestière en se donnant l'objectif de « *Contribuer au renforcement et à l'amélioration de la gouvernance forestière et à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestier d'Afrique Centrale*⁴ »

3. Description de l'Action et son efficacité

L'objectif général de l'action est : « Contribuer au développement des échanges et de la mise en réseaux, au niveau intra -ACP comme international, des institutions de recherche appliquée visant une meilleure exploitation, diffusion et qualité des résultats de la recherche afin d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population du Tchad et Cameroun dans le cadre de l'objectif du millénaire n° 1. (Résultat 1, 4 et 5 du Programme et objectif du millénaire n°1- Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim). »

L'objectif spécifique de l'action est : « Les institutions partenaires sont capables de développer en collaboration des recherches scientifiques appliquées de haut niveau permettant l'amélioration de la santé, la connaissance et la maîtrise du patrimoine environnemental et l'augmentation du niveau de vie général de la population dans le cadre d'un processus de développement durable et participatif. »

Le projet se propose d'atteindre trois résultats principaux et pour faire ça met en place les activités nécessaires.

R1 : Les institutions partenaires maîtrisent de façon durable la gestion de projets de recherche appliquée et définissent et adoptent des outils et méthodes de recherche coordonnés et concertés.

Ce résultat se focalise sur l'aspect de renforcement des capacités afin d'améliorer la qualité et le partage des méthodes et outils de recherche disponibles. Pendant le déroulement des activités liées à ce résultat, les organisations partenaires apprendront à travailler ensemble d'une façon concertée et durable en gérant les difficultés liées à la distance et à la diversité des méthodes et des outils à disposition.

Les activités principales sont les suivantes :

1.1 définition du rôle et règles de la coordination PRASAC avec les 2 structures de recherche ACP (identification thèmes de recherche, ressources disponibles à capitaliser, analyse des zones d'intervention et l'incidence du projet...) et avec le partenaire du Nord (CETAMB)

1.2 définition d'un protocole de recherche, des outils et méthodologies de recherche communes

1.3 réalisations d'enquêtes participatives pour définir les besoins et les états de santé des populations: enquête nutritionnelle, socio économique, des habitats et propriétés géo morphiques dans la zone d'intervention.

1.4 Analyse des résultats des enquêtes et définition des termes de référence pour les recherches

1.5 Organisation de huit (8) ateliers d'échanges nord - sud / sud - sud

R2 : Au moins trois nouvelles technologies (ex: pour le séchage de la Moringa Oleifera, pour l'extraction d'huile essentiel par CO2 supercritic, pour la fabrication de briques en terre compactés) sont fonctionnelles

Ce résultat se focalise sur la mise en place de projets pilotes de recherche-action. Les projets pilotes sont au cœur de la recherche appliquée. Ils seront issus des recherches et tests conduits dans le projet et constitueront une application concrète des nouvelles technologies développées. Les projets pilotes mettront à disposition des bénéficiaires des services novateurs et auront un impact direct sur le bien être de la population au niveau sanitaire, environnemental et économique. Issu d'une recherche conçue et réalisée dans le contexte d'intervention, ils seront facilement reproductibles car développés avec une technologie appropriée et respectueuses des habitudes de vie de la population du contexte d'intervention. Les activités principales sont les suivantes :

2.1 identification et conception des projets pilotes à réaliser et ciblage des populations bénéficiaires

2.2 mis en place de 3/4 projets pilotes: ex: production huile essentielles, certification farine de Moringa oleifera, utilisation de Moringa pour la purification de l'eau, construction de bâtiments en btc

2.3 analyse des résultats obtenus

R3 : Les principaux résultats de l'action sont capitalisés et diffusés auprès des institutions de recherche régionales et internationales et de la population locale

Ce phase est la dernière du projet et concerne un aspect fondamental du projet, c'est-à-dire la phase de capitalisation et de partage avec la communauté scientifique et les populations des zones d'intervention des

³ République du Tchad – Communauté Européenne, Document de Stratégie Pays et Programme Indicatif National 2008-2013

⁴ République du Cameroun – Communauté Européenne , Document de Stratégie Pays et Programme Indicatif National 2008-2013

résultats du projet. Dans l'esprit que la recherche et le partenariat entre pays ACP et l'Europe soient toujours au service du développement et de la lutte contre la pauvreté, il est fondamental que les expériences de recherche appliquée sur le terrain et les résultats produits dans le cadre du projet, puissent être présentées à la communauté scientifique et au public. Pour que la diffusion des résultats soit vraiment efficace il est nécessaire que les projets puissent adopter le langage spécifique de chaque auditeur cible. Le développement d'articles scientifiques et l'organisation des deux congrès internationaux sont les moyens choisis afin de cibler la communauté scientifique. D'autre part, les publics dans les zones d'intervention et en Italie seront informés des résultats de l'action afin de pouvoir répliquer et mettre en place de nouveaux services pouvant influencer l'élaboration des politiques sanitaires, environnementales et sociales. Les activités principales sont les suivantes :

3.1 Mise en place d'un système d'information géographique

3.2 Réalisation de trois articles scientifiques sur les résultats du projet

3.3 Organisation de deux congrès internationaux

3.4 Campagnes de sensibilisation (radio – télé) pour promouvoir les applications de la recherche (ACRA) auprès des bénéficiaires

3.5 Etude d'impact du projet

3.6 Réalisation d'ateliers participatifs auprès des organisations représentatives de la société civile

La composition du consortium reflète l'esprit novateur du programme : Une recherche réellement au service du développement et de la lutte contre la pauvreté. Une approche interdisciplinaire sera adoptée grâce aux différentes compétences des membres du consortium. Le partenariat entre centres de recherche, universités et ONG est fondamentale afin d'éradiquer la pauvreté, de créer de bonnes capacités scientifiques et technologiques et de permettre l'élaboration d'activités ou de politiques qui sont essentielles pour le développement durable.

ACRA et PRASAC encadrent d'une part la gestion du terrain et d'autre part le schéma de recherche adopté. ACRA centralise les actions du projet et en particulier s'occupe d'exécuter la sensibilisation auprès des populations. ACRA s'occupe aussi des microprojets d'ancrage issus des recherches. Cette division des rôles est conséquente de l'expérience de ACRA en matière de sensibilisation de la population et en gestion des projets. PRASAC s'occupera surtout de définir des règles de gestion de la coordination de la recherche et de définir les outils de travail avec l'Université de Ngaoundere et l'Université de N'Djamena. Les équipes seront sur le terrain (Bonghor et Yagoua) et conduiront ensemble les actions prévues. Des rencontres périodiques seront réalisés pour évaluer l'état d'avancement de la recherche et, en générale, des résultats atteints. Les universités italiennes, le CETAMB et le Département de Santé Publique de Milan, s'occuperont de donner une expertise technique afin de renforcer les capacités de gérer la recherche des partenaires ACP. Les partenaires italiens interviendront du point de vue méthodologique et spécifiquement chacun dans son domaine de compétence : CETAMB s'occupera des briques en terre compacté (BTC), purification des eaux et réalisation des machines mécaniques, le Département de Santé publique suivra la partie nutritionnel. Les deux institutions collaboreront à distance au processus grâce aux outils de téléformation et effectueront aussi des missions sur le terrain. L'associé de l'action, GUNA, donnera un appui conseil pour la partie d'extraction d'huiles essentielles et facilitera le développement des liens commerciaux avec le marché Européen.

Parmi les organisations non-partenaires, les plus impliquées dans l'action sont :- Radio Terre Nouvelle de Bongor et Radio Dana de Yagoua, qui assureront des émissions concernant la vulgarisation des textes de lois et la sensibilisation. En plus Télé Tchad et CRTV (télévision Camerounaise) seront aussi sollicitées durant le projet.

- Les organisations de la société civile auront un rôle important dans la phase d'analyse et des enquêtes participatives, dans la phase de réalisation des microprojets et dans la phase de diffusion des résultats.

- Le GIE « Groupement de promotion des huiles essentielles HUILEX » jouera un rôle fondamental dans la réalisation du microprojet. Les étudiants des centres de recherche seront engagés dans les projets essentiellement dans les phases d'analyse et de tests.

- D'autres organisations de la société civile et des structures communautaires tels que les Centres de santé, le centre de Promotion de la Femme et de la Famille, la Délégation Départementale de l'Environnement de la protection de la nature, les autorités forestières seront engagées pour la réalisation des projets pilotes et dans la phase de sensibilisation des résultats.

- Enfin dans les pays d'intervention et en Europe les media et la presse scientifiques, seront activés pour diffuser les résultats de l'action.

4. Durabilité de l'Action

Analyse du Risque

La tableau suivant propose l'analyse des risques possibles en référant à chaque type de risque le lien avec les résultats (R) du cadre logique (1, 2, 3), la relevance (Rel) haute (H), moyenne (M), ou basse (B), la description du risque et son impact potentiel et les mesures correctives.

Type de risque	R	R el	Description et impacte potentiel	Stratégies: mesures préventives/correctives
Politique	1	M	Faible ou non consolidé, entre pouvoirs publics locaux et société civile.	Promotion d'un processus politique participatif.
Environnement	2	M	Risque de dégradation du milieu et surexploitation des ressources disponibles.	Tous les processus de production et de commercialisation seront mis en place de façon graduelle, tout en respectant les potentialités des filières visées et, si possible, en suivant les principes du commerce équitable. Un des projets pilotes (production des briques en terre compacte) permettra de diminuer l'utilisation de combustibles ligneux, notamment le charbon.
Socioculturel	3	B	Résistance aux projets	Efforts de formation et sensibilisation dans ce sens afin de stimuler l'appropriation du projet
	3	M	Résistance aux technologies	Séances participatives avec les partenaires pour établir ensemble la meilleure technologie, tout en respectant les contextes sociaux traditionnels.
Capacités de gestion	3	M	Manque de capital humain et physique des autorités locales.	Accompagnement des autorités aussi bien que de la société civile, afin d'assurer un niveau d'autonomie et efficacité de gestion à la fin du projet.
Capacité de gestion des	2	M	Manque de capitale humain et physique des organisations de producteurs	Renforcement institutionnel et technique des organisations de producteurs, incluant formation et appui technique dédié.
économique et financière	2	B	Emergence climatiques et imprévus financiers	Le projet va se concentrer sur la prévention et réaction aux imprévus

La Durabilité financière : Le choix de projets pilotes sera basé sur les critères d'utilité, de rentabilité et la capacité d'être facilement reproductible dans les milieux où l'action se déroule comme dans d'autres milieux. En ce qui concerne les activités de recherche de trois partenaires ACP, l'amélioration des capacités et du «know-how» des bénéficiaires leur permettra d'élaborer et soumettre des propositions de projet pour obtenir des financements indépendants.

Durabilité politique : L'implication, depuis le début, des autorités politiques et des structures universitaires dans le processus décisionnel (*decision making*) des ressources à mettre à disposition, des méthodes et des mesures de feed-back/restitution des résultats, permettra une meilleure appropriation.

Durabilité institutionnel : L'accompagnement technique et gestionnaire des partenaires visés par l'action aussi bien que dans la création et/ou le renforcement de liens socioculturels est justifié. Cet enjeu inclut les organisations de la société civile aussi bien que les autorités publiques (particulièrement au niveau local), tout en valorisant les expériences et connaissances déjà présentes dans les zones d'intervention.

Durabilité socioculturelle : Ce projet n'est pas censé modifier le mode de vie des groupes cibles. Par contre, la valorisation des ressources humaines locales peut contribuer au développement du tissu socioprofessionnel local élargissant ainsi les potentialités d'emploi.

Durabilité environnementale : Au terme de l'action, les bénéficiaires seront en mesure de pratiquer des productions et transformations des ressources naturelles à bas impact environnemental, de façon à réduire les effets néfastes sur le milieu et sur la vie humaine.

Durabilité technique : Le projet se basera sur la promotion et la diffusion des technologies appropriées aux zones d'interventions et aux contextes similaires. Vu la faible disponibilité des moyens et ressources dans la zone d'intervention, ACRA produira des instruments techniques, adéquats et accessibles aux caractéristiques du milieu.

PARTIE B. FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE

I. L'ACTION

1. DESCRIPTION

1.1. Titre

Recherche appliquée pour la valorisation et la transformation des ressources naturelles dans un processus de lutte contre la pauvreté au Tchad et Cameroun.

1.2. Lieu(x)

Pays, région(s), ville(s)

Tchad : N'Djamena, Vallée du Logone

Cameroun : Maroua, Ngaoundere, Vallée du Logone

1.3. Coût de l'Action et montant demandé au Secrétariat ACP

Total des coûts éligibles de l'Action (A)	Montant demandé à l'Administration contractante (B)	% du total des coûts éligibles de l'Action (B/Ax100)
[EUR] 1.176.472,00	[EUR] 1.000.000,00	85 %
Lot 1		

NB : Le % du total des coûts éligibles de l'Action ne doit pas dépasser 85%.

Veuillez noter que le coût de l'Action et la contribution demandée doivent être exprimés en EURO..

1.4. Résumé (Maximum 1 page)

Durée totale de l'Action	36 mois
Objectifs de l'Action	<p>OG : Contribuer au développement des échanges et de la mise en réseaux, au niveau intra -ACP comme international, des institutions de recherche appliquée visant une meilleure exploitation, diffusion et qualité des résultats de la recherche afin d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population du Tchad et Cameroun dans le cadre de l'objectif du millénaire n° 1.(Résultat 1, 4 et 5 du Programme et objectif du millénaire n°1- Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim).</p> <p>OS: Les institutions partenaires sont capables de développer en collaboration des recherches scientifiques appliquées de haut niveau permettant l'amélioration de la santé, la connaissance et la maîtrise du patrimoine environnemental et l'augmentation du niveau de vie général de la population dans le cadre d'un processus de développement durable et participatif.</p>
Partenaire(s)	Centre de Documentation et Recherche sur les Technologies Appropriées pour la Gestion de l'Environnement dans les PVS de l'Université de Brescia (CeTAmb) ; Département de Santé Publique-Microbiologie-Virologie-Université des Etudes de Milan ; Pôle régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC) ; Université de N'Djamena ; Ecole Nationale Supérieure de Sciences Agro-Industrielles de Ngaoundéré
Secteur ⁵	a) Les soins de santé de qualité ; b) La recherche environnementale ; c) L'agriculture et l'agro-industrie
Groupe(s) cible(s) ⁶	1000 chercheurs et étudiants et 1600 membres des organisations à vocation forestière ainsi que leurs familles. Totale de 2600 personnes .
Bénéficiaires finaux ⁷	10.000 membres de la communauté scientifique estimé au nombre de 30.000 habitants des 40 villages. Les totale est de 40.000 personnes .
Résultats escomptés	<p>R1 : Les institutions partenaires maîtrisent de façon durable la gestion de projets de recherche appliquée et définissent et adoptent des outils et méthodes de recherche coordonnés et concertés.</p> <p>R2 : Au moins trois nouvelles technologies (ex: pour le séchage de la moringa oleifera, pour l'extraction d'huile essentiel par CO2supercritic, pour la fabrication de briques en terre compactés) sont fonctionnelles</p> <p>R3 : Les principaux résultats de l'action sont capitalisés et diffusés auprès des institutions de recherche internationales et de la population locale</p>
Principales activités	<p><u>Résumé des activités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - définition du rôle et règles de la coordination PRASAC ,définition d'un des outils et méthodologies de recherche communes (1.1,1.2) - réalisations d'enquêtes participatives pour définir les besoins et les états de santé des populations ; analyse des résultats et réalisation des séminaires internationaux (1.3,1.4,1.5) - identification et conception des projets pilotes à réaliser et ciblage des populations ; mis en place de 3/4 projets pilotes de recherche et production test et analyse de résultats obtenus (2.1, 2.2, 2.3) - Réalisation d'un système SIG,d'articles scientifiques et des congrès internationaux(3.1, 3.2,3.3) - Étude d'impact sur le projet (3.5) <p>Réalisation de Campagnes de sensibilisation et d'atelier participatifs auprès des organisation représentatives de la société civile (3.4,3.6)</p>

⁵ Le cas échéant, clairement indiquer le secteur spécifié dans l'Appel à propositions à lesquelles l'Action proposée s'appliquerait - voir paragraphe 2.3 de la Section II pour la liste.

⁶ "Les groupes cibles" sont les groupes/entités qui seront directement et positivement affectés par le projet au niveau de l'objectif du projet - voir paragraphe 2.3 de la Section II pour la liste.

⁷ "Les bénéficiaires finaux" sont ceux à qui profitera le projet sur le long terme au niveau de la société ou du secteur au sens large.

1.5. Objectifs (maximum 1 page)

Veillez décrire le(s) objectif(s) global(aux) que l'Action contribue à atteindre ainsi que l'objectif spécifique que l'Action vise à accomplir.

OG :

Contribuer au développement des échanges et de la mise en réseaux, au niveau intra -ACP comme international, des institutions de recherche appliquée visant une meilleure exploitation, diffusion et qualité des résultats de la recherche afin d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population du Tchad et Cameroun dans le cadre de l'objectif du millénaire n° 1. (Résultat 1, 4 et 5 du Programme et objectif du millénaire n°1- Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim).

Le projet renforcera le cadre de travail des structures partenaires de recherche. A cette insigne une coordination de la recherche sera définie et accompagnée. L'identification et l'analyse des besoins constituera le socle de démarrage de ladite coordination.

En plus, le projet compte collecter des éléments de recherches de qualités issus d'une analyse concertée par les différents partenaires. Cette mise en commun aboutira a une vaste campagne de diffusion des résultats et des méthodologie appliquées via des publications scientifiques, des congrès, de tables rondes et ainsi de suite.

Enfin le projet représente le couronnement du partenariat ONG – Institutions de recherche permettant une application directe de la recherche via des méthodes déjà consolidée de mise en œuvre participative dans des contextes ruraux. Le choix des thématiques de recherches est en fait conditionné par leur capacité d'améliorer – à travers des applications concrètes - les conditions de vie des bénéficiaires à la base.

OS :

Les institutions partenaires sont capables de développer en collaboration des recherches scientifiques appliquées de haut niveau permettant l'amélioration de la santé, la connaissance et la maîtrise du patrimoine environnemental et l'augmentation du niveau de vie général de la population dans le cadre d'un processus de développement durable et participatif.

ACRA et ses partenaires mettront en œuvre un processus capable de définir et exécuter un travail en commun. En plus, le travail portera d'une part sur des notions scientifiques et de recherche de terrain et d'autre part sur une vulgarisation des technologies pouvant exploiter les éléments de la recherche afin d'améliorer l'état nutritionnel, économique et sociale des populations.

1.6. Pertinence de l'Action (maximum 3 pages)

- Fournir une présentation générale et une analyse des problèmes et de leur interrelation à tous les niveaux.

En 1998, la création du **PRASAC**, puis sa reconnaissance comme institution spécialisée de la CEMAC fin 2000 répondaient à la volonté de tester la faisabilité du développement d'un système régional de recherche pour traiter des questions scientifiques transnationales en lien avec les problématiques communes de développement, promu par la CEMAC. La méthodologie de fédération d'équipes scientifiques pluridisciplinaires du PRASAC a d'abord été testé sur l'écologie des savanes (Cameroun, Centrafrique, Tchad) avant d'être étendue à l'ensemble des écologies des 6 pays de l'Afrique centrale. Le PRASAC coordonne des équipes scientifiques régionales pluri-institutionnelles, pluri-nationales et pluri-disciplinaires autour de thématiques de recherche prioritaires pour le développement de l'Afrique centrale (Santé humaine et animale, sécurité alimentaire, environnement et biodiversité).

ACRA démarre en 2007 un projet de gestion et valorisation des forêts qui s'inscrit dans le Programme Environnement dans les Pays en Développement - Programme Forêts Tropicales et autres Forêts dans les Pays en Développement de la Commission Européenne et repose sur le constat d'extrême pauvreté de la zone et de l'appauvrissement constante et grandissante des ressources naturelles. Nonobstant les différentes mesures adoptées par les autorités compétentes soutenues par la communauté internationale, on continue à assister à une exploitation « minière » et non renouvelable des ressources forestières existantes au Tchad comme au Cameroun. Ceci est particulièrement vrai dans la Vallée du Logone. Cette dégradation concerne à la fois la disparition irréversible de la biodiversité mais également la perte du potentiel de production de la zone : ressources ligneuses, pâturages, fertilité des sols, ressources halieutiques. Ces phénomènes contribuent à l'appauvrissement général de la population, ce qui accroît encore la pression sur les ressources naturelles et est souvent source de tensions sociales entre les différentes catégories de la population. La pression sur les ressources ligneuses est due en grande partie aux besoins énergétiques des populations. La consommation globale en bois-énergie de la capitale tchadienne est en augmentation constante soit à cause de l'accroissement démographique soit à cause du passage progressif des ménages au bois au charbon. La zone d'intervention (coté tchadien) est considérée comme zone de réserve pour l'approvisionnement de la capitale au cours des prochaines décennies. Toutefois, lors d'une récente visite sur le terrain, s'il a été constaté que certains terroirs disposent effectivement d'un potentiel non négligeable de ressources forestières, il apparaît aussi que la carbonisation à but commercial est en train de s'étendre.. Le même phénomène sévit au Cameroun dans le Mayo Danay où pourtant la commercialisation du charbon est hors la loi. Le projet vise à consolider un partenariat « recherche – action » capable d'accroître la qualité en sens large de l'espace scientifique des deux pays via la valorisation de l'environnement. Cela aura un impact direct sur la population (augmentation des revenus, des connaissances du patrimoine naturel, de la santé nutritionnelle, de l'habitat...) et sur l'environnement.

- Fournir description détaillée des groupes cibles et des bénéficiaires finaux et une estimation de leur nombre.

1) *Etudiants- chercheurs et membres des institutions de recherche*

Les acteurs – bénéficiaires jouant un rôle primordial sont assurément les étudiants que la coordination de la recherche mettra à disposition pour le travail de terrain. Les chercheurs seront encadrés par leur structure d'appartenance et selon l'organigramme du projet. Il leur sera demandé de mener des recherches de terrain dans la zone d'intervention et d'assurer différentes missions – échanges. Le nombre et la durée du cycle de la recherche de chaque chercheur sera défini en coordination avec les Universités après les enquête de démarrage. Les étudiants et les membres des différents structures partenaires bénéficieront de la participation au projet grâce à la réalisation des échanges sud-sud, des séminaires, et grâce à la définition des protocoles de recherche adaptés au contextes d'intervention qui pourront facilement être adaptés à plusieurs recherches.

2) *Petits entrepreneurs locaux et entreprises forestières à caractère communautaire*

Les petits entrepreneurs sont des individus à la tête de micro-entreprises (généralement à caractère familial) engagés dans des activités économiques liées à la valorisation des produits et sous-produits forestiers : production d'huiles essentielles, , vergers d'anacardiens ou d'autres fruitiers, Les entreprises forestières à caractère communautaire

sont des organisations locales de producteurs et transformateurs à vocation forestière (OPF) reconnues en tant que , groupements pré-coopératif ou coopératives : Groupes d'Initiatives Communes, , ou Comités de Gestion de Ressources Forestières.

En résumé le les groupe cible de l'action seront :

Etudiants- chercheurs, membres des institutions partenaires	1000
Petits entrepreneurs locaux et leur famille :	1600
Total	2600

Les bénéficiaires finaux de l'action au cours des trois années sont les 30.000 habitants (estimés) des 40 villages où se développeront les activités des projets de recherche, ainsi que les 10.000 membres de la communauté scientifique qui bénéficieront des résultats de la recherche. Pour un totale de **40.000** personnes.

- o Identifier clairement les problèmes spécifiques devant être traités par l'Action et les besoins perçus et les contraintes des groupes cibles.

A) Faible coordination de la recherche sur ces thématiques spécifiques (thèmes de recherche, outils, partage des résultats...) : le projet a pour vocation de mettre en réseau les compétences scientifiques entre les institutions de recherche des deux Pays ACP et les institutions italiennes autour de la mise en œuvre des programmes retenus après finalisation opérationnelle des propositions. Or, les problèmes coté Pays ACP sont différents et souvent liée au faible niveau de structuration de institutions : manque de moyens, laboratoires peu équipés, nombre limité de chercheurs et enseignants, encadrement, suivi et coordination souvent défaillante. Du coté Italie, la recherche est souvent peu axées sur les activité de terrain et la confrontation avec les réalités locales. Le projet pourra, par la direction d'ACRA et PRASAC, harmoniser à travers une coordination internationale, les outils opérationnels de la recherche afin de combler les défaillances existantes d'une part et d'autre.

B) manque de données précises (et/ou manque de capitalisation et valorisation des données existantes) sur les conditions de vie et les caractéristiques socio-économiques des populations des pays d'intervention. Cela est une des causes principales de l'incapacité à développer des politiques de recherche et développement.

C) manque d'outils méthodologiques efficaces et/ou partagés pour développer une recherche appliquée efficace dans les contextes d'intervention et sur les thématiques concernées. Les outils, méthodologies et protocoles adoptés normalement par les institutions européenne se révèlent inefficace dans les contextes du Tchad et Cameroun à cause des différents conditions des contextes d'intervention.

D) Malnutrition diffusé et manque d'accès à l'eaux potable : l'accès à une nourriture adéquate et à l'eau potable sont deux besoins primaires encore largement déficitaires dans les pays d'intervention. L'état nutritionnelle de la population des zones d'intervention est à risque et les groupes les plus vulnérables sont les enfants et les femmes enceintes. La malnutrition a des causes profondes liée premièrement aux conditions économiques, environnementales et aux habitudes socio-culturelles des populations.

E) Faible niveau de sensibilisation et conscientisation des populations : en règle générale, la population de la zone d'intervention, tant du coté camerounais que du coté tchadien, souffre d'un manque de sensibilisation sur les axes promues par le projet à savoir, la nutrition, la santé la valorisation des ressources naturelles en faveur de l'environnement, de la santé et des conditions de vie en générale. Le patrimoine biologique est aussi peu connu. Il est donc important de réaliser des séances de formations pour sensibiliser et divulguer auprès des populations certaines connaissances du patrimoine naturel du terroir. Ceci aidera à réduire l'impact de la mauvaise et excessive exploitation des ressources naturelles.

F) Pauvreté très présente en milieu rural : Tchad et Cameroun, sur le plan national, différent en terme de niveau de pauvreté. Cependant, la zone d'intervention ne présente pas des différences flagrantes et trop sensibles. Les mêmes coutumes et habitudes sociales et économique sont pratiquées. La pauvreté est une réalité des deux cotés du fleuve Logone. Le projet compte apporter des solutions économiques viables via des micro projets d'ancrage pour la valorisation du patrimoine et sa gestion.

G) La taille de la forêt est en forte régression. Cela a comme première incidence, la baisse de la qualité de vie de l'homme. La forêt est le lieu autour duquel l'ensemble des activités humaines de la zone se cristallise (agriculture, cueillette, pêche, élevage, construction, bois de chauffe...). La réduction de l'impact sur l'environnement via la création d'un habitat non destructeur du milieu est une forte valeur ajoutée du projet. Les habitudes locales confient une grande importance aux constructions en brique de terre cuite. Cette production est au détriment de l'environnement car des grandes quantités de bois sont consommées pour la préparation/cuisson des briques.

- o Spécifier clairement quel axe ou quelle combinaison d'axes (mentionné dans la Section 1,2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions) l'Action se réfère à.

1. Coordination et mise en réseau dans le domaine de la recherche appliquée (1^{er} axe) : Résultat 1: Réseaux établis ou consolidés à un niveau intra-ACP et établissement de liens avec des réseaux internationaux.

2. Instruments pour la recherche collaborative (2e axe) : Résultat 3: Amélioration des capacités et des incitations, dans le but d'amener les partenaires des réseaux de recherche à élaborer et soumettre des propositions de projet pour obtenir un financement.

3. Gestion des activités de recherche et amélioration de la qualité des recherches (3e axe) : Résultat 4: Amélioration de l'exploitation et de la diffusion des résultats des recherches.

Résultat 5: Amélioration de la qualité des résultats des recherches

- o Démontrer la pertinence de l'Action par rapport aux besoins et contraintes en général du/des pays ou région(s) cibles et du groupe cible/des groupes de bénéficiaires finaux en particulier et comment l'Action va fournir les solutions souhaitées, en particulier pour les bénéficiaires visés et la population.

L'action répond directement aux attentes du Programme ACP « Science et Technologie » en promouvant la recherche appliquée et la lutte contre la pauvreté. Ceci est possible grâce à l'implication directe des bénéficiaires finaux. Les bénéficiaires seront impliqués dans toutes les phases du projet, de la réalisation des enquêtes du terrain aux différentes étapes des recherches et de la mise en œuvre des micro projets. De cette façon l'action pourra accompagner des solutions en faveur de la lutte contre la pauvreté via la lutte contre la malnutrition, la gestion du patrimoine et la création des AGR. En même temps, les contraintes liées au faible niveau de structuration du secteur de la recherche dans les Pays ACP seront levées par l'encadrement et la coordination du projet. L'action améliore :

- l'alimentation humaine (farine, feuilles) et animale (feuilles) dans la sous région grâce aux possibilités de transformation de *moringa oleifera* très utilisé à ces effets ;
- la connaissance du patrimoine naturel à travers les recherches et la mise en pratique des micro projet visant à valoriser les graines, feuilles, écorces, terres... ;
- la recherche en général et spécifiquement dans les pays ACP grâce aux échanges nord – sud et sud - sud ;
- le niveau de vie des populations en vulgarisant des Activités Génératrices de Revenus adaptées au milieu (production savon de neem, farine des feuilles, etc.)
- o Démontrer la pertinence de l'Action par rapport aux priorités et aux exigences présentées dans les Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions.

Le projet couvre les 3 objectifs du programme à savoir :

A - La coordination et mise en réseau dans le domaine de la recherche appliquée : Le PRASAC sera le coordinateur de la recherche, il centralisera les opérations de recherche avec ACRA et les autres partenaires, il facilitera la rencontre régulière entre les différents acteurs de la recherche afin d'identifier de nouveaux axes stratégiques, des partenariats ainsi que pour la mise en commun des données.

B - Le renforcement des capacités à concevoir des instruments pour la recherche collaborative par la coopération, la mise en réseau et la diffusion de connaissances (par des approches multilatérales). Encore une fois, la mise en réseaux des partenaires et le partage de axes de recherche, programmes de recherche, projets de recherche et les opérations formeront le noyau fort du partenariat.

C - La gestion des activités de recherche et l'amélioration de la qualité de la recherche. : La gestion des activités sera assurée et elle revient aussi à la coordination et au dispositif de suivi-évaluation du projet. Concernant la qualité, le projet de par sa conception et avec les moyens et ressources humaines disponibles, garantira une amélioration de la qualité de la recherche appliquée.

En plus, le projet vise à atteindre directement 3 des 5 résultats :

1.A. - Les réseaux établis ou consolidés à un niveau intra-ACP et l'établissement de liens avec des réseaux internationaux. : Le PRASAC assure déjà le rôle de facilitateur des réseaux de recherche-développement dans la zone CEMAC. L'université de Ngaoundéré et N'Djamena sont des partenaires de longue date du PRASAC. Cependant, la fédération de ces trois structures avec deux autres institutions italiennes est une nouveauté. Les échanges et travaux en commun qui seront partagés durant les trois ans de projet, contribueront à promouvoir et renforcer la recherche internationale. ACRA étant la structure de référence et de gestion du processus et par sa mission dans le développement, permettra la mise en applications d'un maximum d'activité de terrain. Dans ce projet, la recherche sera piloté par les besoins du développement.

1.B. - L'amélioration des capacités et des incitations, dans le but d'amener les partenaires de réseaux de recherche à élaborer et soumettre des propositions de projet pour obtenir un financement.. La mise en réseaux sus mentionné est en soi un système capable de formuler des propositions, de répondre à des appels d'offre, bref de drainer des fonds pour les intérêts prioritaires du « consortium ».

1.C. - L'amélioration de la qualité, de l'exploitation et de la diffusion des résultats de recherche. Le projet est conçu de telle façon que la recherche donne lieu à une mise en applications de ses résultats sur le terrain aux bénéficiaires directs des populations. Ces mêmes activités feront aussi l'objet des recherches, suivi et évaluation. En soi donc le projet vise à valoriser la recherche pour les buts définis dans les objectifs généraux. Or, entre autres activités, la capitalisation des résultats de la recherche constituera un volet fondamental : des ateliers, des conférences, des séminaires, des actions avec les radios et les télé locales.

L'action proposée est aussi pertinente vis-à-vis des secteurs d'intervention prioritaires :

- a. les soins de santé de qualité : par ex. mise en valeur en faveur de la nutrition humaine et animale de la poudre de *Moringa oleifera* tout aussi bien que d'autres essences et appui à la production de savon et crème antiseptique (à base de karité et neem)...
- b. la recherche environnementale (la déforestation, la désertification...) : lutte contre la déforestation via la gestion du patrimoine et l'offre de nouvelles technologies pour la construction de l'habitat,
- c. l'agriculture et l'agro-industrie : diffusion d'activités génératrices de revenus, sous forme de microprojets liées à la recherche pouvant accroître les résultats dans les travaux champêtres (emploi d'huile de neem dans le traitement des cultures...) et créer des micro entreprises de récolte et vente des graines, feuilles, racines et dans la transformation d'huile essentielles.

1.7. Description de l'Action et de son efficacité (maximum 14 pages)

Fournir une description de l'Action proposée incluant, quand il est pertinent de le faire, les éléments de base qui ont conduit à la formulation de l'Action. Ceci doit inclure:

- L'objectif général et la finalité de l'Action (maximum 1 page). Fournir et décrire l'(les) objectif(s) final (aux) auxquels l'Action vise à contribuer, ainsi que la finalité que l'Action vise à accomplir.

Objectif Général :

Contribuer au développement des échanges et de la mise en réseaux, au niveau intra -ACP comme international, des institutions de recherche appliquée visant une meilleure exploitation, diffusion et qualité des résultats de la recherche afin d'améliorer les conditions de vie et de santé de la population du Tchad et Cameroun dans le cadre de l'objectif du millénaire n° 1.(Résultat 1, 4 et 5 du Programme et objectif du millénaire n°1-Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim).

Premièrement l'action vise à contribuer au renforcement des échanges et de la mise en réseaux des institutions qui s'occupent de la recherche appliquée et du développement. L'échange des expériences et la mise en réseaux des sujets de nature différents (Universités, centres de recherche, ONG, entreprise privée) est essentielle pour promouvoir une recherche qui soit au service de la lutte contre la pauvreté, dans l'esprit de la Déclaration du Cap sur la recherche pour le développement durable. Le projet contribuera à ce processus grâce à la collaboration de 5 structures de recherche, une ONG et une entreprise (associé) tout au long du processus. Une coordination de la recherche sera définie et accompagnée et de plus le consortium sera capable d'activer d'autres collaboration et contacts, grâce aux nombreux réseaux dans lesquelles chaque partenaire est inséré.

Le projet contribuera à l'amélioration de la qualité et exploitation des données de recherche grâce au fait que l'analyse concertée par les différents partenaires et l'élaboration conjointe des nouvelles technologies de recherche amènera une bénéfice à la société entière car les solutions élaborées seront plus adaptés aux besoins du développement. L'amélioration des conditions de vie des populations des pays ACP est le résultat d'un processus multidisciplinaire et complexe qui a besoin de la contribution de la recherche et innovation scientifique tandis que de l'appropriation de ces innovations par les bénéficiaires dans les milieux ruraux. Les choix des thématiques de recherches est en fait conditionné par sa capacité d'améliorer – à travers des applications concrètes - les conditions de vie des bénéficiaires à la base.

Objectif Spécifique

Les institutions partenaires sont capables de développer en collaboration des recherches scientifiques appliquées de haut niveau permettant l'amélioration de la santé, la connaissance et la maîtrise du patrimoine environnemental et l'augmentation du niveau de vie général de la population dans le cadre d'un processus de développement durable et participatif.

Les sujets de l'objectif spécifique sont les membres des institutions de recherche et les populations directs dans les zones d'intervention. Ce partenariat est le cœur de la présente proposition qui vise à produire un bénéfice durable et de long période pour les deux catégories de sujets. Les institutions de recherche auront la possibilité d'améliorer leur capacités de promouvoir un recherche efficace et utile, les bénéficiaires pourront améliorer leur conditions de vie, leur santé et leur patrimoine environnementale grâce à l'appropriation des nouvelles technologies adaptée à leur contexte.

- Outputs et résultats escomptés (maximum 4 pages). Indiquer de quelle manière l'Action va améliorer la situation des groupes cibles/bénéficiaires ainsi que les capacités techniques et de gestion des groupes cibles et/ou des partenaires locaux s'il y a lieu. Etre spécifique et quantifier les outputs autant que possible. Indiquer notamment les publications prévues. Décrire les possibilités de reproduction et d'extension des résultats de l'Action (effets multiplicateurs).

L'action permettra d'améliorer le cadre de vie des populations de la Vallée du Logone ainsi que les parcours et compétences des étudiants / chercheurs et, bien évidemment, de l'ensemble du réseau des institutions partenaires.

En spécifique, l'action améliorera :

A – Le dispositif de la recherche concertée : Le PRASAC, depuis sa création, joue un rôle de facilitateur entre les institutions de recherche de la zone CEMAC. Le projet vise non seulement à renforcer cette dynamique déjà riche et productive mais à compléter le dispositif par la rencontre scientifique avec des partenaires du Nord et par l'application sur le terrain au bénéfice du développement. En terme d'outputs justifiant la concrétisation de ce dispositif de coordination seront réalisées 3 publications scientifiques, 3 séminaires internationaux, 1 étude d'enquêtes de démarrage, au moins 5 projets de recherche.

B – La qualité du ciblage des axes / thématiques / projets / opérations de recherche : le projet instaurera un cadre de concertation scientifique internationale permettant de définir les axes de recherche les plus pertinentes selon les critères définis par les acteurs. Comme déjà présenté plus haut, les axes d'intervention seront par la suite déclinés en thématiques de recherche qui aboutiront à la formulation des projets de recherche. ACRA compte réaliser au moins 5 projets de recherche appliquée au développement. La recherche sera par la suite conduite selon un système d'opérations modulé auparavant par la coordination de la recherche.

C – La qualité des résultats par le suivi de terrain : le dispositif d'exécution du projet prévoit une forte composante sur le terrain. En d'autres termes, ACRA suivant sa méthodologie participative, convergera la population bénéficiaires vers un travail de capitalisation collectif. Il va de soit que les ambitions sont grandes et le taux de réussite des recherches et de micro réalisations est élevé. Les résultats seront donc de qualité d'un part grâce au suivi de proximité de l'équipe sur le terrain et la participation demandé aux populations de la base et d'autre part par la coordination PRASAC et ses outils de collecte et d'analyse des données. Des restitutions collectives permettront aussi de décanter davantage d'éléments de recherche.

D – La vulgarisation et sensibilisation sur des thèmes liées à l'environnement : l'accroissement du niveau de conscientisation de la part des bénéficiaires est un des résultats les plus importants du projet. Plus la population participe et est enthousiaste vis-à-vis du processus et des expériences et connaissances acquises, plus la durabilité du projet sera acquise. Par extension, une bonne participation créera spontanément l'exigence de reproduire les mêmes méthodologies sur des zones plus importantes ou dans des domaines similaires.

E – Les revenus des bénéficiaires : en ligne avec les directives du « programme ACP pour la Science & Technologie », le projet mettra en œuvre des activités de recherche pour le développement. ACRA, dans le projet, compte concrétiser auprès des populations concernées, plusieurs micro projets. L'Objectif est de réaliser au moins 3 microprojets visant à la gestion et valorisation des ressources naturelles et de les faire adopter à dix organisations. Les grands axes d'intervention sont ceux déjà mentionnées à savoir la production d'huile essentielles, la transformation des essences et plantes (comme le *neem* ou la *moringa oleifera*), le développement de la technologie BTC. Cependant d'autres micro réalisations seront conçues au démarrage du projet. Toutes ces activités bénéficieront non seulement des fonds d'appui mais surtout d'un encadrement technique opéré par ACRA et par une analyse et un suivi comme défini dans les projets des recherches. Les micro projets sont orientés vers la bonne gestion des ressources naturelles mais aussi au bénéfice économique et en générale aux conditions de vie des populations. Parmi les indicateurs de qualités nous relevons le pourcentage d'accroissement des revenus des foyers bénéficiaires des interventions. Ceci sera reconnu lors des premières phase de démarrage et avec les enquêtes. Nous comptons d'améliorer au moins du 25% les revenus des bénéficiaires directement concernés.

Plus spécifiquement le résultats que le projet vise à atteindre les résultats suivantes :

R1 : Les institutions partenaires maîtrisent de façon durable la gestion de projets de recherche appliquée et définissent et adoptent des outils et méthodes de recherche coordonnés et concertés.

Les indicateurs et les sources de vérification grâce auxquels sera possible vérifier l'obtention des résultats sont :

Indicateurs	Sources de vérification
a) Au moins une convention de collaboration est signée entre les centres de recherche avant la fin du projet	-rapports annuel de projet -rapports annuel d'activités des institutions partenaires -protocoles de recherche adoptés -rapport final des enquêtes sur l'état de la population
b) Un set des données sur les conditions de vie de la population des zones d'intervention est à disposition des institutions de recherche avant la fin de la deuxième année de projet	-outils internes de suivi -Liste des participants aux séminaires et rencontres
c) au moins le 80% des institutions appliquent les protocoles définis dans leurs activités de recherche avant la fin du projet	
d) au moins le 80% des recherches réalisées utilisent les méthodologies de collecte des données définies de façon conjointe avant la fin du projet	

Ce résultat se focalise sur l'aspect de renforcement des capacités afin d'améliorer la qualité et le partage des méthodes et outils de recherche disponibles.

Ce résultat est chronologiquement antécédent et se configure en tant qu'un pré requis des autres résultats car sur le développement des outils et méthodes de recherche conjoint repose la qualité et la validité des autres actions prévues.

Pendant le déroulement des activités liées à ce résultat les organisations partenaires apprendront à travailler ensemble d'une façon stable et durable en gérant les difficultés liées à la distance et la diversité des méthodes des outils à disposition et de langue.

Les partenaires de recherche de l'Union Européenne mettront à disposition du consortium leur capacités méthodologiques et scientifiques et leurs connaissances technologiques, les partenaires de recherche du sud apporteront leurs expériences dans la connaissance du contexte spécifique des pays d'intervention, ACRA mettra à disposition ses capacités d'animation, ses contacts déjà effectif avec les nombreux structures à niveau communautaire

Les outputs concrète de ce résultat seront:

- Un consortium entre les partenaires: sera la base pour rendre opérationnel le projet et contribuera à créer des opportunités pour les partenaires pour accéder à des nouveaux financements et mettre en place d'autres projet de recherche multilatérales.
- Un set d'outils, de méthodologies et protocoles sur la collecte et l'analyse des données et la expérimentation sur le terrain: seront le schéma et le cœur des résultats scientifiques qui seront développés et pourront améliorer tous les autres activités de recherche réalisés par les partenaires
- Une base de données sur l'état de la population (condition nutritionnelle, et principales conditions socioéconomiques) : sera la base sur laquelle développer l'expérimentation des nouvelles technologies et pourra être utilisée par les partenaires et les institutions politiques pour l'élaboration de stratégie de recherche et politiques de développement
- Huit échanges sud-sud et sud-nord réalisés : les participants auront la possibilité de travailler ensemble, d'échanger des expériences et d'apprendre à travers l'étude de cas. Ils pourront constituer la base pour d'autres occasions d'échange.

R2 : Au moins trois nouvelles technologies (ex: pour le séchage de la moringa oleifera, pour l'extraction d'huile essentiel par CO2supercritic, pour la fabrication de briques en terre compactés) sont fonctionnelles

Les indicateurs et le sources de vérification grâce auxquels sera possible vérifier l'obtention des résultats sont :

Indicateurs	Sources de vérification
a) au moins 3 projets pilotes de recherche et production sont testés avant la fin du projet	-rapports annuels de projet -résultats des tests et donnés spécifiques -dossier des projets pilotes
b) au moins le 80% des hypothèses de recherches sont validés avant la fin du projet	-rapports annuel d'activités des institutions partenaires - moteur de recherche pour articles scientifiques (web of science, scholar of google, etc)
c) au moins 10 organisations adoptent les technologies développés à la fin du projet	- catalogue des bibliothèques en-ligne (tels que OPAC pour l'Italie)

Ce résultats se focalise sur la mise en place de projets pilotes de recherche et production. Les projets pilotes sont le cœur de la recherche appliquée.

Ce deuxième résultat est chronologiquement et logiquement successif aux phases de recherche développés dans le résultat numéro 1 car les projets pilotes seront réalisé en tant que fruit des activités de recherche.

Le choix de quelles microprojets prioriser et de combien d'exemplaires reproduire ou vulgariser des réalisation techniques sera faite après avoir réaliser la phase de recherche prévue dans le résultat 1. Cette phase sera fondamentale afin de : obtenir une base de donnés de départ et vérifier les conditions de faisabilité des microprojets qui sont prévus.

Les microprojet seront issus des recherches conduites dans le projet et l'application concrète des nouvelles technologies mises en place. Les projets mettront à disposition des bénéficiaires des services novateurs et auront un impact direct sur le bien être de la population au niveau sanitaire, environnementale et économique. Issu d'une recherche conçue et réalisée dans le contexte d'intervention, ils seront facilement reproductibles car développés avec une technologie approprié et respectueuse des habitudes de vie de la population du contexte d'intervention. Pourtant les projets seront diffusés auprès des associations, organisations et institutions locales afin de stimuler l'adoption de nouveaux technologies.

Les outputs concrètes de ce résultats seront :

- 3 projets pilotes de recherche mises en place après la validation des hypothèses de recherche
- 10 organisations appliquent un des microprojets

R3 : Les principaux résultats de l'action sont capitalisés et diffusés auprès des institutions de recherche internationales et de la population locale

Les indicateurs et le sources de vérification grâce auxquels sera possible vérifier l'obtention des résultats sont :

Indicateurs	Sources de vérification
a) au moins 3 articles sur les résultats du projet sont publiés à la fin du projet dans la presse scientifique internationale	-rapports annuel de projet -presse scientifique
b) au moins 300 représentants des institutions de recherche (étudiants et chercheurs) participent aux conférences finales du projet	-rapports des rencontres et réunions -rapports annuel d'activités des institutions partenaires
c) au moins 1000 personnes dans les zones d'interventions sont informés des résultats du projet	

Cette phase est la dernière du projet et concerne un aspect fondamental du projet, c'est-à-dire la phase de capitalisation et de partage avec la communauté scientifique et les populations des zones d'intervention des résultats du projet.

Dans l'esprit que la recherche et le partenariat entres pays ACP et l'Europe soient toujours au service du développement et de la lutte contre la pauvreté, il est fondamental que les expériences de recherche appliquées sur le terrain et les résultats produits dans le cadre du projet, puissent être présentés à la communauté scientifique et au public.

Pour que la diffusion des résultats soient vraiment efficace il est nécessaire que les projets soit capables d'adopter le langage spécifique de chaque auditeur cible.

Le développement d'articles scientifiques et l'organisation des deux congrès internationaux sont les moyens choisis afin de cibler la communauté scientifique. Il est fondamental que les résultats soient diffusés auprès de la communauté scientifique afin de pouvoir d'une part valider les résultats et d'autre part les diffuser pour qu'ils soient confrontés par d'autres recherches.

Egalement il est important que le public dans les zones d'intervention et en Italie soit informé des résultats de l'action afin de pouvoir répliquer et mettre en place les nouveaux services et afin d'influencer l'élaboration des politiques sanitaires, environnementales, sociales.

Les outputs concrètes de ce résultat seront :

- 3 articles scientifiques publiés : les trois articles seront publiés dans la presse scientifique spécialisée
- 2 congrès internationaux organisés. Le congrès prévoit la participation d'au moins 300 personnes entre étudiants et chercheurs des universités
- Une publication en quadrichromie réalisée (500 copies). La publication présentera une description des résultats du projet qui comprendra aussi les actes des congrès et qui seront distribués aux institutions de recherche et aux universités.
- Au moins une conférence de presse organisée
- Au moins 2 types de fiches techniques/brochures/panneaux pour la vulgarisation des résultats distribués à la population
- Une campagne de sensibilisation (radio-télé) organisée

- o Les activités proposées et leur efficacité (maximum 9 pages). Identifier et décrire en détail chaque activité devant être entreprise pour produire des résultats, en justifiant le choix des activités et en spécifiant s'il y a lieu le rôle de chaque partenaire (ou associés ou sous-contractants) dans les activités. A cet égard, la description détaillée des activités ne doit pas répéter le plan d'Action.

R1 : Les institutions partenaires maîtrisent de façon durable la gestion de projets de recherche appliquée et définissent et adoptent des outils et méthodes de recherche coordonnés et concertés.

1.1 définition du rôle et règles de la coordination PRASAC avec les 2 structures de recherche ACP (identification thèmes de recherche, ressources disponibles à capitaliser, analyse des zones d'intervention et l'incidence du projet...) et avec le partenaire du Nord (CETAMB)

Durant cette phase de démarrage, les bases de tout le projet seront posées. La direction du projet (ACRA) élaborera de façon participative tout d'abord avec le PRASAC et par la suite avec les autres partenaires de la recherche, les étapes de la recherche. Il s'agira d'identifier en concertation les « **axes de recherche** », « **le programme de recherche** », « **les projets de recherche** » et « **les opérations de recherche** ».

Les *axes de recherche* désignent ici les priorités structurantes du projet auxquelles s'ajoutent des actions transversales de renforcement institutionnel à travers la mise en œuvre de la programmation. Par exemple Axe 1 « nutrition », Axe 2 « gestion du patrimoine naturel », Axe 3 « habitat et gestion des ressources ».

Un *programme de recherche* correspond ici à une unité de recherche thématique. Ex : Vitamine A dans la farine de Moringa Oleifera.

Un *projet de recherche* se rapporte ici à une unité d'objectifs scientifiques (id. une problématique scientifique homogène) par rapport à la thématique considérée. Son titre se réfère le plus souvent aux objectifs de recherche-développement visés. Ex : Transformation et emploi de la farine de Moringa Oleifera auprès de la population de la Vallée Logone. Un programme comporte donc un certain nombre de projets de recherche.

Les *opérations de recherche* désignent l'ensemble des étapes opérationnelles successives nécessaires à l'exécution d'un projet, une opération pouvant elle-même se décomposer en plusieurs activités élémentaires. La finalité de cette dynamique est le développement d'un système commun et performant de recherche scientifique présentant les caractéristiques suivantes :

- une inscription en réponse aux enjeux transnationaux de développement dans la zone ;
- des modes d'action complémentaires des activités menées au sein des institutions partenaires de recherche ;
- la recherche de synergies opérationnels tant au niveau des ressources humaines qu'au plan matériel à travers la mise en œuvre des programmes de recherche retenus.

A cette étape suivra la définition des rôles d'exécution entre ACRA et le partenariat de recherche coordonné par le PRASAC.

Il s'agit d'une démarche résolument centrée sur le **développement** : la recherche scientifique est ici conçue comme devant d'abord être utile aux problématiques de développement. C'est pour cela que le partenariat ONG – Institut de recherche représente le moteur de cette démarche. Or, ce noyau représente l'élément clef de la coordination de la recherche.

1.2 définition d'un protocole de recherche, des outils et méthodologies de recherche communes

Le PRASAC déclinera avec l'Université de Ngaoundere, de N'Djamena et avec le CETAMB et le Département de Sante Publique, Microbiologie et Virologie les projets de recherches et leurs zone d'intervention et impact.

Un protocole d'accord pour la recherche sera défini incluant l'ensemble des éléments techniques, de suivi et d'évaluation. Il s'agit d'un processus fondé sur la fédération d'équipes et de moyens autour de thématiques communes.

A cette insigne des projets en ligne avec les axes définis par la coordination seront formulés. Cette activité est un pré requis fondamental pour la réalisation du projet, car un des problèmes principaux est le manque d'outils et de méthodologies de recherche appliquée adapté au contexte d'intervention.

C'est pourquoi il est fondamental que le consortium conçoit des outils de recherche innovants et adaptés au contexte. Cela impliquera donc une partie d'analyse sur les outils existants, la définition de nouveaux outils, le test de ces derniers sur le terrain et enfin leur adoption. L'adoption des outils impliquera aussi une formation des chercheurs et des équipes engagées dans le projet.

1.3 réalisations d'enquêtes participatives pour définir les besoins et les états de santé des populations: enquête nutritionnelle, socio économique, des habitats et propriétés géo morphiques dans la zone d'intervention.

La première étape de mise en œuvre des projets sur le terrain sera celle de conduire un certain nombre d'enquêtes. Les données des enquêtes seront organisées en questionnaires adaptées aux élaborations SIG (voir activité 3.1).

Les résultats des enquêtes constitueront une photographie actualisée de la zone et des problématiques des axes choisies et, après analyse, serviront d'outils d'information au cours des différents ateliers prévus.

Les données et les enquêtes pourront être répétées pendant le cycle de vie du projet afin d'enregistrer les progrès du projet. La base de données sera fondamentale pour orienter et prioriser les successives phases et établir avec précision les termes de projets pilotes.

La base des données sera partagée avec les institutions partenaires et aussi avec les autres organisations et institutions intéressées et aura donc plusieurs effets multiplicateurs car les données pourront être utilisées en tant que base pour d'autres nombreux recherches.

1.4 Analyse des résultats des enquêtes et définition des termes de référence pour les recherches

L'analyse des résultats par ACRA et le PRASAC permettra de mobiliser les équipes de développement ayant l'objectif de sensibiliser la population et accompagner la mise en œuvre des micro projets d'encrage. Bien évidemment les micro projets seront exécutés en parallèle avec les responsables de la recherche de terrain. Ces derniers se baseront sur les termes de références fournies par la coordination de recherche.

1.5 Organisation de huit (8) ateliers d'échanges nord - sud / sud - sud

Des ateliers de restitution et d'échange d'expérience seront conduits en Italie, à Ndjamena et à Ngaoundere.

Au cours de l'année, pendant l'atelier de formation sur les sujets transversaux au programme, on réalisera des échanges avec les partenaires ACP et avec les partenaires italiens (qui pourront participer directement ou bien assurer une présence en vidéoconférence).

Cette activité a une grande importance, parce qu'il est certain que c'est à travers les échanges, le partage et la capitalisation des connaissances entre les divers composants et les acteurs, que la recherche appliquée peut progresser et être capable d'élaborer des solutions concrètes répondant aux problèmes des populations des zones d'intervention. En outre c'est seulement en franchissant les barrières locales et nationales que les diverses recherches et innovations technologiques peuvent acquérir un poids significatif dans la définition de politiques de recherche en Afrique Centrale et dans l'élaboration de stratégies de développement et promotion commune. Le positionnement du PRASAC en tant qu'institution spécialisée de la CEMAC est de fait un tremplin pour sensibiliser les autorités politiques et administratives d'Afrique centrale.

Les échanges permettent : le partage des diverses expériences, l'enrichissement des procédures et méthodes de développer une stratégie sur le déroulement des activités de recherche.

Même si le présent projet est centré sur une intervention au Tchad et au Cameroun, ACRA compte non seulement de réaliser une intégration des connaissances et d'expériences dans les deux pays directement engagés, mais aussi ouvrir cette partie du projet avec les autres acteurs présents de la zone de l'Afrique Centrale qui opèrent dans les mêmes domaines de recherche appliquée.

Cette ouverture vers d'autres acteurs au niveau de l'Afrique favorisera les acteurs du projet, lui posant devant la dimension supranationale de la problématique de la santé et de l'environnement.

Donc ces échanges vont constituer des moments d'auto formation réciproque et ils pourront donner lieu à des initiatives spontanées de mise en réseau des acteurs et des initiatives au niveau régional.

Les activités concrètes seront la promotion des échanges entre les acteurs locaux, nationales et supranationales, à travers des voyages de connaissance et séminaires qui ont comme but celui de constituer des formes de partenariat parmi les diverses expériences.

Les échanges constitueront aussi un moment de travail du consortium et pour cela chaque échange permettra une élaboration conjointe des outils.

Pourtant les échanges sud-sud devraient ainsi être articulés:

- Première rencontre d'échange: sera focalisé sur l'organisation détaillée de la recherche et la définition de la méthodologie conjointe et des outils,
- Deuxième rencontre d'échange: sera focalisé sur l'organisation des enquêtes et sur la définition des méthodologies de collectes de données,
- Troisième rencontre: présentation et analyse conjointe des données résultant de l'enquête et phase de démarrage des projets pilotes de recherche,

- Quatrième/cinquième/ sixième rencontre: visite de terrain aux projets pilotes et rencontre avec les organisation engagés pour la définition et les partage des bonnes pratiques,
- Septième rencontre: réflexion partagé sur le résultats de la recherche et définition d'un stratégie partagée pour la diffusion des résultats,
- Huitième rencontre: évaluation conjointe du projet et définition d'une stratégie pour assurer la durabilité des résultats.

Les échanges seront documentés (vidéo et/ou photo) afin de pouvoir produire du matériel qui sera utilisé pendant la phase de diffusion des résultats (R3).

R2 : Au moins trois nouvelles technologies (ex: pour le séchage de la moringa oleifera, pour l'extraction d'huile essentiel par CO2supercritic, pour la fabrication de briques en terre compactés) sont fonctionnelles

2.1 identification et conception des projets pilotes à réaliser et ciblage des populations bénéficiaires

Depuis ses 41 ans d'activité, l'Ong ACRA a acquis des nombreuses expériences en matière de gestion et valorisation de ressources naturelles. Dans ces dernières années, ACRA a exécuté, dans la même zone d'intervention, différents projet visant à valoriser des ressources végétales locales, en particulier la moringa (*Moringa oleifera*), le neem (*Azadirachta indica*), l'anacardier (*Anacardium occidentale*), les acacias gommifères (*Acacia senegal*, *Acacia seyal*...). En plus, dans la gestion des ressources naturelles, une attention majeur est portée contre le déboisement intensif causé par la coupe abusive du bois. Une quantité importante de bois est destinée à la production de briques en terre cuits. Dans cet ordre d'idée, ACRA et ses partenaires visent à réduire telle consommation en promouvant la construction en briques de terre compacté (BTC) grâce à une technologie simple et adapté au milieu. L'identification des projets pilotes suivra ces « axes stratégiques ». Les projets pilotes seront définis seulement après l'instauration de la coordination de recherche et après les résultats des enquêtes.

2.2 mis en place de 3/4 projets pilotes: ex: production huile essentielles, certification farine de Moringa oleifera, utilisation de Moringa pour la purification de l'eau, construction de bâtiments en btc

Quoique la définition des micro projets sera précisée après le démarrage, ACRA et les partenaires comptent dès le début de l'action d'accompagner la recherche et les bénéficiaires à travers des activités dont ils ont pu déjà expérimenter sur une petite échelle l'efficacité et dont d'autres donnés sur des expériences positives en contextes similaires sont disponibles

- a) - exploitation de la farine de Moringa oleifera comme complément alimentaire,
- b) – exploitation de la Moringa oleifera pour la purification de l'eau,
- c) – production des maisons / magasins / edifices publiques en briques de terre compactée,
- d) – production d'huiles essentielles par extration avec CO2 Supercritique.
- e) – production de sous produits à base de neem

Et plus précisément :

a) - Le Moringa oleifera est un arbre de 4 à 6 m de haut originaire d'Arabie et des Indes. On le trouve dans les champs et les jardins des régions tropicales en Afrique, et en Asie. Ce petit arbre rustique à croissance rapide aime le soleil mais craint les sols trop humides.

Ses feuilles, ses fleurs et ses jeunes fruits qui renferment 5 à 10 % de protéines se mangent comme légumes. Les feuilles contiennent des sels minéraux, du calcium, du fer, du potassium, du magnésium et des vitamines (A, B, C, E).

Plusieurs expériences et études ont démontré l'utilité de la poudre de feuilles de Moringa en tant que complément nutritionnel étant riche en vitamines et en oligo-éléments, fer et en aminoacides essentielles. Toutes ces qualités ont été confirmé par des analyse biochimique faites par ACRA en Italie sur un échantillon de poudre de feuille de Moringa prélevé sur place.

La poudre peut être mélangée à toutes sortes de plats ou de boissons locales (bouillie de mil, riz, couscous, sirop de bissap, etc.) dont elle n'altère pas le goût. La saveur des feuilles fraîches de Moringa est même appréciée en Afrique dans la sauce de couscous, en salade ou en thé.

L'utilisation de la Moringa pourrait être donc très important pour les soignes des enfants malnutri, en tant que complément de la diète des femmes enceintes –vu le risque d'anémie auquel elles sont exposées- et aussi comme complément dans le traitement du sida.

Le microprojet sur la production de farine de feuille de Moringa se divise donc en trois composantes:

1. test de la valeur des variétés locales en tant que traitement de la malnutrition infantile.

2. Rationalisation de la production et du conditionnement de farine de feuille de Moringa à travers des systèmes mécaniques facilement réalisables et gérable sur place.
3. Certification de la poudre de feuille de Moringa en tant qu'élément nutritionnellement valide

1. test de la valeur de la variété en tant que traitement de la malnutrition infantile.

Pendant le 2007 et 2008, ACRA et le Département de Santé Publique microbiologie et Virologie de l'Université de Milan ont effectué un étude sur des enfants malnutri dans les centres nutritionnels de Goundi. Cette étude a donnée des résultats positifs en montrant que la production d'hémoglobine était augmentée dans le groupe d'enfants qui avaient été traité avec la farine de Moringa (groupe de cas). Au cours de la présente action, on répétera l'étude dans 2/3 centres nutritionnels afin de pouvoir augmenter le nombre des cas et le protocole de recherche sera affiné pour exclure des facteurs environnementaux qui pourraient fausser les résultats du test.

Le protocole comprendra ces phases :

Enregistrement des enfants et constitutions du groupe de cas et du groupe de contrôle (constitution des groupes homogènes)

Sensibilisation des mères et explication des bénéfices de la Moringa, explication des modalités de prise en charge de l'enfant (eg elle doit vérifier que l'enfant mange la nourriture sans la partager avec les autres.)

Distribution de la farine aux enfants deux fois par jour

Vérification des valeurs anthropométriques et analyse du sang (hémoglobine) hebdomadairement.

Une autre étude pourra être ajoutée toujours en s'appuyant sur les centres sanitaires et nutritionnel pour développer une diète complète en combinant la poudre de feuille de Moringa avec d'autres farines et fabriquer une farine infantile complète

2: Projet de rationalisation de la production et du conditionnement de la farine de feuille de Moringa à travers des systèmes mécaniques réalisables et gérable sur place.

L'objectif de cette composante est d'arriver à l'installation d'un système pilote économiquement valable qui permet de produire de la farine de feuille de Moringa de façon durable et dans un quantité qui puisse être commercialisée localement

Pourtant l'équipe de chercheurs identifiera une machine ou un système des machine qui puissent être construits à partir du matériel disponible localement et en se basant sur les systèmes de fabrication localement disponibles. L'aspect de durabilité économique sera centrale : le coûts de production de la machine devront être compatible avec la rentabilité de l'entier processus de production de la farine de feuille de Moringa.

Le CETAMB offrira une assistance technique et un appui conseil aux équipes des chercheurs sur le terrain et assurera le soutien à distance, la participation aux ateliers d'échange et des missions se suivi sur place.

Le différents étapes prévues sont les suivantes:

- Analyse du processus de production de la farine de feuilles de Moringa actuellement pratiqué
- Analyse sur place du matériel disponibles soit en tant que semi-ouvré (plaques, tuyaux, profilés métallique, ciment etc), ressources naturelles (sables, eau, terre, etc) pièces mécaniques et matériel électrique recyclé. L'analyse des matérielles comprendra toujours aussi les aspects économiques.
- Exploration des technologies de fabrication présents et des ressources énergétiques disponibles
- Etude bibliographique et étude des cas similaires
- Prototypes des machines pour la mouture des feuilles de Moringa
- Réalisation et épreuve des systèmes en Italie ou sur place, et possible modification des machines suit aux résultats
- Analyse économique pour la répliation des machines pilotes sur place
- Installation des implantation pilotes
- Formation des techniciens pour l'utilisation de la machine
- Réalisation d'un plan d'entreprise pour le démarrage de l'activité
- Suivi pour la première phases de démarrage de l'activité

3. Certification de la poudre de feuille de Moringa en tant qu'élément nutritionnellement valide

La valeur alimentaire de la poudre de feuilles de moringa est désormais bien connue. L'opportunité de commercialiser ce produit à large échelle est freinée par l'absence de garanties de qualité.

Le projet mettra en place une étude pour obtenir la certification de la poudre de feuilles de Moringa comme produit alimentaire par l'OMS. Il s'agit de définir les normes du produit (taux optimum d'humidité,, température de séchage, durée de conservation...) et un guide des bonnes pratiques. Pour ce faire l'équipe de chercheurs, assisté par le Département en Santé Publique, prendra contact avec les centres de recherche et organisations qui ont déjà commencé à faire des démarches sur ce point, tel que le Gouvernement du GANA et le réseau international « Moringanews » (<http://www.moringanews.org/index.html>).

b) – Le microprojet se développe dans le contexte du traitement de l'eau potable et des eaux usées à travers l'utilisation des systèmes naturels, en employant d'une façon durable les ressources technologiques et humaines disponibles, en contribuant à la réduction des maladies à transmission hydrique. Le microprojet contribuera aussi à améliorer les capacités techniques et scientifiques des partenaires impliqués.

Plus spécifiquement le projet vise à expérimenter l'efficacité des variétés végétales dans le traitement de l'eau au niveau urbain, en étudiant d'une façon approfondie les mécanismes d'élimination des agents polluants afin d'identifier les technologies les plus appropriées au contexte d'intervention.

Un des variétés végétales qui sera incluse dans l'étude sera la *Moringa oleifera*, car différentes études démontrent les propriétés floculant des la poudre de ses graines. Placées en milieu liquide, la farine de graines se solubilise et produisent des protéines qui se combinent avec les particules en suspension et attirent bactéries et virus. Lorsque cet ensemble est suffisamment lourd, la gravité le fait tomber au fond et l'eau de surface est pure.

Le microprojet veut donc arriver à l'installation de un ou deux implantation pilote qui permettent de traiter l'eau à travers les variétés végétales disponibles localement.

Le CETAMB appuiera les équipes de chercheurs sur le terrain en mettant à disposition l'expérience scientifique et les résultats d'un projet similaire qu'il a déjà développé au Cameroun.

Les suivantes actions concrètes seront développées :

- Analyse de la typologie des plants disponibles sur place et utilisables pour la purification de l'eau
- Identification et analyse critiques des systèmes actuellement adoptés pour le traitement de l'eau.
- Analyse quantitative et qualitative des eaux présents sur place
- Evaluation de l'efficacité du traitement des différents typologies des plants identifiée pendant les phases d'étude.
- Etudes des mécanismes de traitement de l'eau.
- Identification des techniques qui permettent d'extraire le principes actif des plants à utiliser pour le traitement de l'eau
- Choix des traitements les plus appropriés sur la base des résultats expérimentaux
- Analyse des possibles formes de réutilisation des éventuels résidus produits dans le système (par exemple en agriculture)
- Analyse économique et évaluation préliminaire de la durabilité sur la longue période du projet
- Identification des possibles acteurs locales qui pourraient être engagées dans la construction et gestion à sur la long période des technologies du traitement, en créant un possible source de revenue.
- Formation des techniciens locaux
- Mise en oeuvre de l'installation pilote, en engageant les associations locales et des petits entrepreneurs
- Organisation et démarrage du traitements
- Soutien à la gestion du system du traitement

c) – Le "brique de terre compressée" (BTC), issue d'un savant mélange d'argile, de sable, de ciment et de chaux, comprimé par des presses manuelles, mécaniques ou hydrauliques, présente les avantages de toute construction en terre, à savoir d'excellentes inertie thermique et isolation phonique, très nettement supérieures à celles du parpaing de béton. Avec une utilisation d'énergie considérée comme égale à 3% de celle employée dans une construction en béton, les BTC remportent le concours de la production la moins énergétivore. Le bilan énergétique ou bilan carbone de cette brique est particulièrement favorable lorsqu'elle est fabriquée sur le lieu même de la construction. Des dimensions appropriées (brique de 30 x 14,5 x 7 cm) permettent de monter des murs conventionnels sur deux étages. La construction doit recevoir une bonne isolation du ravinement de la pluie par un enduit adéquat (chaux-sable-plâtre). Cette brique est un excellent isolant thermique doté d'une grande inertie dans l'échange des chaleurs. Elle est aussi un très bon régulateur hygrométrique.

Le microprojet vise à expérimenter la production des briques en terre crue à travers des systèmes qui puissent être reproduits et gérés facilement sur place, en utilisant au maximum les ressources humaines, naturelles et technologiques disponibles localement dans l'esprit de promouvoir le respect et la valorisation du patrimoine environnemental. Cet objectif est supporté par la nécessité de limiter la consommation de bois qui est utilisée pour la cuisson des briques, dont la consommation est augmentée fortement dans les dernières années, et au même temps garantir une bonne qualité des briques.

Plus spécifiquement les activités de recherche porteront sur l'identification d'un mélange optimale (en terme de résistance, coût et durabilité) des matériaux de construction présent sur place (terre, sable, ciment..) afin de réaliser des briques en terre compressé et/ou stabilisé. En suite les efforts de l'équipe de Recherche porteront sur le projet d'une machine ou d'un système de machines qui puissent être construits avec des matériaux disponibles sur place et à travers les systèmes de fabrication disponibles. Le coût de réalisation doit être compatible avec le profit économique de l'activité de production des briques.

Pourtant l'objectif de ce microprojet est celui d'arriver à l'installation d'un système pilote économiquement avantageux qui produise des briques en terre crue d'une façon durable par rapport aux conditions économiques, technologiques et environnementales du lieu d'intervention. Les briques en BTC seront produites et commercialisées par des petites entreprises, surtout en milieu rural, ou serviront pour des travaux d'auto-construction. Le système devra être adapté aussi à des endroits non électrifiés.

Dans cette activité les équipes de chercheurs sur le terrain seront suivi par les experts du CETAMB qui a déjà développé études scientifiques dans le même domaine et a déjà élaboré de projets des systèmes de production .

Le microprojet comprendra les activités suivantes :

- Etude des matériaux disponibles sur place et plus spécifiquement de la composition et granulométrie des argiles
- Etude du processus de production des briques, afin de maximiser l'efficacité productive et la qualité du produit, dans le plein respect des ressources localement disponibles et dans l'esprit de garantir la durabilité environnementale
- Evaluation des techniques utilisées dans les milieux d'intervention.
- Identification sur place des matériaux disponibles soit en tant que semi-ouvré (plaques, tuyaux, profilés métallique, ciment etc), ressources naturelles (sables, eau, terre, etc) pièces mécaniques et matériel électrique recyclé. L'analyse des matérielles comprendra toujours aussi les aspects économiques.
- Identification des technologies de fabrication présentes et des ressources énergétiques disponibles en incluant une analyse des coûts/bénéfices
- Le projet d'une presse pour la réalisation de briques en terre compactée et des possibles systèmes nécessaires pour la réalisation des empâtements nécessaires
- La réalisation et l'épreuve en laboratoire en Italie ou sur place
- L'évaluation de la résistance et compression des blocs en terre crue et stabilisé afin d'identifier le meilleur mélange de matériaux sur la base des critères de performance et coût
- L'évaluation de la durabilité et résistance des briques en terre crue en les exposants à l'action des agents atmosphériques à travers des épreuves expérimentales
- L'éventuelle modification du projet suite aux résultats des épreuves
- L'analyse économique de la réplique des machines sur place.
- La mise en fonction des systèmes
- L'organisation et démarrage de l'activité
- Le suivi organisationnel et gestionnaire de la production

d) - Il existe sur le marché la possibilité de réaliser la transformation d'huiles essentielles avec la technologie appelée extraction avec CO₂ supercritique. Le CO₂ est sans odeur, n'est pas toxique, n'endommage pas la couche d'ozone et ne pollue pas l'environnement. Les déchets de production peuvent être recyclés sans aucun traitement. Les huiles essentielles qui sont ainsi produites sont de type biologique. L'unité de transformation supercritique est de type modulaire et peut être dimensionnée par rapport à l'augmentation de la production. L'unité de transformation employée dans ce programme sera composée d'un module qui pourra produire, à régime, plusieurs litres d'huile par jour. Le rendement des graines (mais aussi des feuilles ou des racines) avec cette technologie est de 70-80%, c'est-à-dire que pour produire 5 litres par jour il sera nécessaire de disposer de 6 kg de graines décortiquées par jour. L'huile essentielle biologique qui dérive de cette production pourra être vendue sur le marché en gros à un prix minimum (pour le cas du neem) de 200 € par litre (prix novembre 2005).

Cette activité sera réalisée en collaboration avec l'entreprise pharmaceutique GUNA de Milan. Le projet compte de valoriser et renforcer une unité de transformation pilote d'huiles essentielles avec la technologie supercritique qui sera installée courant premier semestre 2009 à Yagoua en Cameroun. Cette unité a été achetée dans le cadre du projet Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone et sera gérée qui sera une partie prenante fondamentale dans cet action. La responsabilité de l'activité est d'un Groupement d'Intérêt Economique créé avec l'appui d'ACRA le GIE HUILEX. L'activité se déroulera en même temps aussi bien dans la Vallée du Logone qu'en Italie en étant prévus des voyages de renforcement des capacités ainsi que d'appui à la commercialisation (études de marché).

Pendant le déroulement du projet, il sera possible de tester l'extraction d'huiles essentielles très recherchées à partir d'autres plantes présentes dans la Vallée du Logone (kaycedrat, moringa, balanites, eucalyptus) dont les graines pourront aussi être transformées en huiles en utilisant la même technologie.

GUNA aura un rôle d'appui et conseil pour la partie de recherche et de tests sur le terrain afin d'étendre l'utilisation de l'unité de transformation supercritique avec d'autres variétés végétales présentes sur place. L'études et les tests comprendront la production de huiles essentielles et teinture pour développer produits phytothérapeutiques. Les critères selon lesquelles les substances seront choisies seront l'utilité (selon les besoins de la population) et la rentabilité de la vente du produit dans le marché Africain et internationale. GUNA

s'occupera aussi de faciliter les liens avec le marchés Européennes.

e) - Le neem est très connu et très utilisé, en particulier par l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Depuis que l'Inde, premier producteur mondial, a bloqué l'exportation du produit, le marché international manifeste un intérêt grandissant vers l'Afrique en tant que producteur de graines de neem. Une façon d'augmenter la création de valeur ajoutée dans ce secteur est celle d'arriver à commercialiser sur le marché international, non seulement la matière première mais directement l'huile de neem. Scientifiquement appelé *Azadirachta indica* et connu localement sous le nom de « Neem » et « Gagné », il appartient à la famille des *Meliaceae*. Le neem est originaire des Indes et de Birmanie, mais aujourd'hui on le rencontre partout dans les zones arides, semi-arides et surtout au Sahel. Le but premier de son introduction est la lutte contre la désertification et de servir comme ombrage, brise-vent, arbre d'alignement le long des routes. Le neem est également utilisé pour reconstituer des sols agricoles dégradés. Il est planté dans les campagnes, les villages et les villes car le neem pousse et grandit facilement, même sur des sols pauvres. Son bois est utilisé comme bois de service (perches, fourches, etc.) et comme bois de chauffe ; il résiste bien aux insectes xylophages. Les graines et les feuilles broyées en poudre sont utilisées comme insecticide pour la conservation des récoltes (grains), en particulier contre les bruchidés des légumineuses. Elles contiennent en effet une substance insecticide, l'azadirachtine. Aujourd'hui, avec les graines du neem on produit de l'huile, utilisé en savonnerie, en mécanique, pour l'éclairage, en pharmacie et dans les produits cosmétiques dont la demande est importante sur le marché local et international. Les feuilles et les graines de neem possèdent des propriétés médicales, déjà très connues en Asie, mais qui sont encore à découvrir en Afrique sahélienne et sub-saharienne. Les brindilles vertes peuvent être utiles pour se brosser les dents et pour les soigner. Les extraits des feuilles et des graines ont des considérables effets antiseptiques ; ils sont utilisés, sous forme de savon, pour soigner les problèmes et les défauts de la peau. Un des microprojets à réaliser pourrait donc être celui de tester des nouveaux façons de production de neem et de renforcer la commercialisation au niveaux régionale et internationale .

2.3 analyse des résultats obtenus

Les projets des recherches et les applications via les micro projets, seront en suite analysé avec le but de :

- Etudier l'efficacité et l'efficience des projets mises en place
- Recueillir les données sur les bénéficiaires produits par les microprojets
- Systématiser l'expérience du projet afin de pouvoir répliquer et communiquer les résultats obtenus
- Produire des informations techniques et des rapports afin de pouvoir réaliser les activités du résultat 3

R3 : Les principaux résultats de l'action sont capitalisés et diffusés auprès des institutions de recherche internationales et de la population locale

3.1 Mise en place d'un système d'information géographique

Le système d'information géographique (SIG) est un outil de cartographie numérique permettant d'intégrer des analyses spatiales, des images satellites ainsi que des relevés de terrain à l'aide du GPS, avec de données d'autre nature. L'utilisation du SIG pour la représentation des données représente un outil de gestion et monitoring de support au projet, à travers lequel les promoteurs, les bailleurs et les administrateurs locaux pourront apprécier les résultats du projet et planifier, chacun à son niveau, l'exploitation des résultats de la recherche de façon rationnelle.

L'outil SIG est identifié en tant que source de vérification fondamentale dans le programme conjoint République du Tchad- Communauté Européenne 2008-2013 afin de mesurer les progrès dans le cadre du deuxième domaine de concentration « développement durable : infrastructures et secteur rural ».

L'adoption du même système facilitera donc l'échange et la complémentarité des informations avec les institutions nationales et internationales ouvrant dans le même domaine.

La création d'un SIG relatif à recherche appliquée/valorisation ressources naturelles comportera plusieurs étapes :

- Elaborations questionnaires d'enquête spécifiques (cf. 1.3)
- Formation des chercheurs (personnel des partenaires) à l'utilisation du SIG (indispensable à la capitalisation)
- Choix des images géopolitiques détaillées de la zone d'intervention nécessaires à l'élaboration SIG et du software technique à utiliser pour l'élaboration des données (ArcGis ou autre) ;
- Géo-référentiation du matériel et réalisation des cartes thématiques qui permettront de visualiser les données à travers des indicateurs graphiques opportuns
- Les cartes thématiques spatiales des SIG réalisées le long du projet seront mises à la disposition des autorités locales et des organisations intéressées qui pourront ainsi s'approprier des informations essentielles concernant leur terroir et les divulguer auprès de la population.

3.2 Réalisation de trois articles scientifiques sur les résultats du projet

Les résultats des recherches donneront lieu à des publications dans des revues scientifiques.

Les universités et les institutions de recherche auront un rôle central dans cette activité qui sera centré sur l'importance d'élaborer l'expérience du projet en terme scientifiques afin de pouvoir obtenir une reconnaissance par la communauté scientifique.

Les processus suivi sera donc le suivante :

recherche bibliographie complète. Pour cela les recherches seront orientées vers une base des données des agences onusiennes, études précédentes.- base de données sur les thèmes spécifiques (web of science...) et les rapports nationaux des services techniques de l'état au Tchad comme au Cameroun. Dans ce contexte il s'agira de comprendre les normes nationales et l'application de normes internationales.

étude de faisabilité : elle sera menée en Italie auprès des institutions partenaires et auprès des structures des partenaires universitaires au Tchad et au Cameroun. Cela perfectionnera le ciblage du point scientifique en tenant compte des éléments locaux et sera fait pendant la réalisation de l'activité 2.1

- Mise en œuvre : sur échelle micro / pilotage, une technologie sera produite pour un certain nombre des villages. Le choix sera fait avec les partenaires sur place afin de mieux évaluer la pertinence de l'action et sera fait pendant la réalisation de l'activité 2.2

- Rédaction concrète des articles. Les chercheurs feront donc un travail de systématisation et rédaction concrète de l'article sous la supervisons des coordinateurs des différents institutions de recherche.

3.3 Organisation de deux congrès internationaux

Deux congrès internationaux seront réalisés dans la troisième année du projet. Ils seront un outil fondamental pour diffuser les résultats du projets au sein de la communauté scientifique internationale. Un des congrès sera organisé au Tchad ou au Cameroun et l'autre sera organisé en Italie.

Le séminaire aura cette structure :

Le congrès sera composé par différents modules : des moments de réunion plénière afin de présenter les aspects plus généraux du projet, des sessions parallèles dans lesquelles il sera possible de discuter les aspects spécifiques des réalisations mises en place par le projet avec des contributions pratiques (vidéos des réalisations, photo) des différentes activités du projet, des moments de table ronde afin de pouvoir stimuler la discussion sur l'utilité, l'efficacité et les effets multiplicateurs des expériences présentées durant le congrès.

D'autres organisations et institutions seront invités aux congrès afin de présenter des expériences de recherche appliquée similaires et discuter les résultats du projet.

Les congrès seront précédées par une conférence de presse dans laquelle le contenu du projet, les acteurs impliqués et les bailleurs de fonds seront présentées. L'occasion du séminaire deviendra ainsi le moment pour soulever l'attention du grand public et des autorités politiques intéressés.

Les actes des congrès seront collectés et joints aux autres publications du projet (articles scientifiques et d'autres publications) et feront partie d'une publication finale que ACRA produira en français et en Italien et qui sera distribué : aux bibliothèques universitaires en Italie, Tchad et Cameroun afin de devenir matériel outil et/ou étude de cas de recherche appliquée.

Les congrès sont un moment central pour pouvoir assurer :

- Des effets multiplicateurs car l'expérience et les résultats du projet seront présentés à la communauté scientifique internationale avec le but d'être diffusés et répliqués dans d'autres contextes similaires ;
- La durabilité des relations de partenariat établies pendant le projet car l'occasion des congrès sera un moment pour promouvoir la connaissance des différents structures engagées dans les projets et établir des collaborations sur d'autres projets de recherche ;
- La possibilité de participer à la définition de nouveaux projets de recherche en partenariat Europe-ACP.

Les séminaires au Tchad/Cameroun seront organisés par le PRASAC et les Universités de N'Djamena et de Ngaoundere qui s'occuperont d'établir les programmes et d'assurer la participation d'étudiants et chercheurs des structures respectives et des structures homologues au niveau national et international.

Le congrès en Italie bénéficiera de la collaboration active du CETAMB et du Département de Santé Publique. Le CETAMB aura un rôle central étant donné qu'il a promu pendant les cinq années passées une journée de réflexion sur le projets de coopération au développement et le partenariat entre ONG, centres de recherche et partenaires locaux. Le CETAMB mettra donc son expérience et les contacts avec les principaux centres de recherche italiens qui s'occupent de coopération au développement, à service du projet.

ACRA s'occupera de garantir la visibilité des congrès au niveau international en tenant les contacts avec les organes principaux de presse spécialisées. Elle s'occupera aussi d'assurer la publication finale des actes des congrès et d'en assurer la distribution aux institutions intéressés.

3.4 Campagnes de sensibilisation (radio – télé) pour promouvoir les applications de la recherche (ACRA) auprès des bénéficiaires

Une campagne de sensibilisation d'envergure axée sur les bienfaits des produits forestiers et les nouvelles technologies réalisées par le projet sera organisée. Elle consistera à atteindre le plus grand nombre du public à la base à travers différentes méthodes de communication.

Une première méthode de communication utilisée sera la réalisation d'un cycle d'émissions radio auprès des radios locales (Radio Dana de Yagoua, Radio Terre Nouvelle de Bongor, Radio Rurale RTN). ACRA a déjà collaboré avec ces organisations et a pu expérimenter l'efficacité de cette méthode de communication qui est capable de diffuser des messages spécifiques dans des endroits autrement exclus d'autres formes de communication. Dans le cadre d'autres interventions ACRA a pu vérifier que les campagnes radio sont capables de produire des changements dans le comportement.

ACRA s'engagera à contacter des médias et journalistes pour les informer des résultats et promouvoir les activités du projet. Cela sera afin d'atteindre le public dans les pays d'interventions au-delà des bénéficiaires des zones d'intervention.

Enfin une série de brochures et fiches techniques seront réalisées sur les différents thèmes d'activités et seront utilisées surtout en tant qu'outil de sensibilisation dans les villages. Les brochures et les fiches techniques utiliseront au maximum les images et utiliseront un langage et des concepts qui soient immédiatement compréhensibles par les membres des communautés villageoises. L'expérience cumulée par ACRA et par ses animateurs sera fondamentale pour ce but. Ces réalisations seront distribuées dans toutes les centres de formation et d'information au niveau des villages (écoles, centres de santé, associations...etc) pour la diffusion des résultats auprès des bénéficiaires.

3.5 Etude d'impact du projet

Une étude sur l'impact du projet en termes de ses résultats de recherche et des bénéfices des micro-réalisations sera rédigée et deviendra partie de la publication finale du projet.

L'étude qui sera conduite à travers des méthodologies participatives prenant en compte les expériences et points de vue des différents sujets, se focalisera sur :

L'existence des changements produits par le projet et l'existence des bénéfices prévus. La mesure dans laquelle des changements non prévus seront produits et l'éventuelle réaction des bénéficiaires sera explorée.

L'identification des pratiques meilleures mises en place par le projet qui seront diffusées et l'éventuelle existence de nouvelles opportunités de développement produits par le projet

L'effectif degré de réalisation des objectifs et des résultats programmés et l'éventuelle mise en place des mesures correctrices.

3.6 Réalisation d'ateliers participatifs auprès des organisations représentatives de la société civile.

Plusieurs rencontres seront organisées avec la société civile dans les Pays ACP et en Italie. Avec les instruments SIG développés le long du projet, les organisations bénéficiaires auront un accès immédiat aux informations qui leur seront présentées sous forme de cartes par les animateurs ACRA et par les équipes de chercheurs en mettant en évidence les principaux résultats atteints. Un des objectifs de cette communication est aussi celui de stimuler les organisations bénéficiaires à diffuser les mêmes informations au niveau des communautés villageoises et de les encourager à répéter les expériences pilotes.

Au cours des différents moments de rencontres les cartes résultant des cartographies et des inventaires participatifs seront donc imprimées sous forme d'affiches et remises aux membres des organisations forestières qui se chargeront de leur diffusion.

Afin de faciliter l'appropriation par les communautés de la gestion des ressources qui leur concernent, il est prévu d'imprimer et restituer aussi aux communautés sous forme d'affiches, les cartes qui auront été réalisées à la main par les participants aux enquêtes socio-économiques thématiques.

De plus les institutions universitaires se chargeront de donner une diffusion maximum parmi leurs contacts aux expériences développées dans le projet

Enfin un autre type de public qui sera ciblé dans cette activité est celui des entreprises. Les entreprises seront contactées au niveau du Tchad et du Cameroun en tant que sujet fondamental pour reproduire les projets pilotes et pour garantir la production des produits et leur vente sur une échelle considérable.

A travers l'aide de GUNA ACRA cherchera aussi des contacts avec des entreprises au niveau du marché Européen afin de favoriser la signature de nouveaux accords commerciaux.

De plus ACRA valorisera le présent projet en le diffusant dans les différents réseaux, plateformes et foires auxquelles elle participe normalement et aux partenaires avec lesquels elle travaille normalement les autres ONG, les entreprises privées, le réseau du commerce équitable, les associations des migrants.

1.8. Méthodologie (maximum 4 pages)

o la méthode de mise en œuvre et les raisons motivant le choix de la méthodologie proposée:

Conformément à l'esprit du « Programme ACP Science et technologie » le projet se base sur une approche interdisciplinaire à l'égard de la recherche appliquée et du développement durable. Le rôle essentiel de la recherche scientifique et technologique en tant que moteur fondamental du développement durable des pays ACP (voir la Déclaration du Cap sur la recherche pour le développement durable) reflète à tous les niveaux la logique du présent projet et est un des éléments fondant la relation entre les partenaires du consortium.

La composition même dudit consortium reflète l'approche interdisciplinaire que le projet va adopter, dans lequel les différents acteurs, centres de recherche, universités, instances de la société civile, joueront un rôle complémentaire selon leur propre expertise afin de mettre la recherche scientifique au service de la lutte contre la pauvreté et en sens large au bénéfice du développement

La Méthodologie du projet peut être résumée dans ces grands axes :

1. identifier les besoins en termes de développement,
2. élaborer des instruments appropriés pour la recherche collaborative,
3. gérer les capacités de recherche et tester des solutions innovatrices pour les contextes d'intervention,
4. diffuser et partager les résultats.

1. identifier les besoins en termes de développement

La méthodologie appliquée dans cette phase, comme dans l'ensemble du projet, repose résolument sur la participation directe, la responsabilisation et l'appropriation des résultats par les bénéficiaires. La concertation et l'échange seront les moments privilégiés de chaque action envisagée.

Dans cette phase le rôle de ACRA sera celui de : faciliter les contacts avec les communautés et la société civile des zones d'intervention afin de promouvoir une analyse partagée des besoins des populations des zones d'intervention. La participation effective des groupes concernées aux différentes enquêtes thématiques au démarrage de l'action ainsi qu'aux différents moments de sensibilisation, permettra une prise de conscience réelle de la part des communautés intéressées, préalable indispensable pour envisager les possibles solutions à mettre en œuvre. Le processus d'animation obéit aux trois étapes : voir (diagnostic participatif ou connaissance du milieu), réfléchir (analyse des problèmes) et agir (organisation/mise en œuvre de l'action). Dans le cas présent, il s'agira de poser un diagnostic thématique, puis d'analyser la situation et enfin de rechercher les solutions possibles à travers l'organisation de l'action et sa mise en œuvre.

2. élaborer des instruments appropriés pour la recherche collaborative

ACRA dans cette première phase sera porteuse d'un kit d'outils et de son expertise sur les méthodes de diagnostics participatifs, indispensables non seulement pour collecter les informations mais aussi pour faciliter la prise de contact avec les communautés de village.

Les institutions de recherche et les universités auront le rôle fondamental de concevoir les outils afin de garantir que l'identification des besoins de développement puisse reposer sur des critères scientifiques. Les phases d'enquêtes visent à mettre à jour, dans une zone déjà connue par ACRA, la connaissance des problématiques qui font l'objet du projet. Ensuite les équipes du terrain, après avoir défini clairement des standards et des outils et après avoir réalisé des études bibliographiques, opérerons la collecte des données sur le terrain, et à travers des réunions avec les différentes parties prenantes la recherche des solutions techniques durables. Compte tenu de la complexité du contexte sociale et culturelle, la collaboration et le dialogue des différents sujets engagés dans ce processus couvrira un moment privilégié.

Le moment de définition des outils de recherche et la réalisation des enquêtes, constituera pour les institutions impliquées, un des premiers pas dans la perspective du renforcement des capacités de la recherche. Les partenaires ACP auront la possibilité de bénéficier de l'appui technique des Universités européennes qui suivront cette phase directement au travers de missions sur le terrain, de la participation aux échanges, aux congrès et séminaires, et aussi via un suivi régulier depuis l'Italie.

3. gérer les capacités de recherche et tester des solutions innovatrices pour les contextes d'intervention

Afin de promouvoir les applications de la recherche comme d'après les lignes-guides du programme, le projet a choisi de mettre en place des projets pilotes de recherche-action. Ces projets sont conçus pour avoir un lien direct avec la santé et plus particulièrement la nutrition et la médecine traditionnelle et plus généralement au bénéfice des conditions de vie de la population.

La mise en œuvre des projets visera donc à identifier et tester les solutions technologiques, scientifiques et techniques les plus appropriés au contexte. En outre le choix des technologies et des projets tiendra en compte fortement la durabilité selon les aspects suivants:

- environnement: en se basant sur une utilisation consciente des ressources naturelles, une réduction des gaspillages et de la consommation des matériaux et une réduction des déchets,
- économique: en tant qu'aspect fondamental pour atteindre un développement stable et afin de garantir la durabilité du projet. De plus les projets se baseront sur l'utilisation des technologies appropriées en

cherchant à identifier les solutions les plus adaptées à l'homme et à l'environnement. Les projets analyseront aussi l'impact de l'adoption de nouvelles technologies sur les habitudes de vie des bénéficiaires.

ACRA aura un rôle important dans la mise en œuvre des projets pilotes qui engageront activement tous les parties prenantes: les ouvrier locaux dans les phases de construction et réalisation, les ONGs, les étudiants, les autorités politiques et administratives.

4. diffuser et partager les résultats

La diffusion et la capitalisation de l'expérience sont perçues comme une phase fondamentale de la méthode choisie. Les cibles de la diffusion seront avant tous les membres de la communauté scientifique car il sera fondamental d'avoir une confrontation continue qui puisse d'abord avoir des impacts immédiats sur la réalisation des microprojets et plus globalement sur le processus en place. En suite il est important que le projet en question puisse servir en tant que moteur pouvant déclencher d'autres processus de recherche scientifique et que les résultats atteints soient répliquée dans d'autres contextes.

ACRA en particulier concentrera ses efforts dans la sensibilisation auprès des communautés locales, auprès de la société civile et auprès des autorités.

- **si l'Action prolonge une Action ou Projet précédente, veuillez expliquer de quelle manière elle repose sur les résultats de cette Action ou Projet;**

L'action prolonge en partie le Projet Energie Domestique (PED, 1999-2003 financement IDA) exécuté par l'Agence pour l'Energie Domestique et l'Environnement (AEDE). Un des résultats attendus du PED était le désengagement de l'Etat de la gestion des ressources forestières par le transfert progressif de la responsabilité de cette gestion aux communautés locales. Dans ce cadre l'AEDE, à travers sa composante «Gestion Villageoise des Ressources Forestières », a œuvré à la réorganisation de la filière bois-énergie et à la mise en place de Structures Locales de Gestion (SLG), notamment en ce qui concerne le bassin d'approvisionnement de la ville de N'Djamena. ACRA, le CETAMB et le PRASAC, ont entamé une réflexion sur l'utilisation des briques en terre comprimée ou stabilisée (BTC) en alternative aux briques cuites pour la construction. A ce sujet, plusieurs types de presses manuelles, mécaniques ou hydrauliques ont été étudiés. En ce qui concerne l'utilisation de la *moringa oleifera* en tant qu'intégrateur du régime des enfants malnutris, ACRA et le Département de Santé Publique dans le cadre du Projet « Lutte à la malnutrition à travers la valorisation de la Moringa Oleifera dans la région sanitaire de Goundi – Tchad » ont analysé la composition biochimique de la farine de feuille de Moringa en mettant en évidence que : la farine contient tous les aminoacides essentiel dans une quantité qui varie entre 0, 0,3 e 2,78 grammes en 100 grammes de farine de feuille, que le fer est présent en haute quantité et plus précisément à 126 mg/Kg, présence importante de Vitamine A et des caroténoïdes.

De plus une série de tests scientifiques fait dans le centre nutritionnel de Goundi, dans lequel on a ajouté à la nourriture de 38 enfants malnutri (échantillon choisi) la farine de feuille de Moringa et on a confronté les analyses du sang avec un groupe d'enfants (groupe de contrôle) qui n'ont pas assumé la Moringa. Dans le premier groupe les analyses ont pu constater une augmentation de la production d'hémoglobine. Dans le présent projet, nous prévoyons de répéter et étendre ces études afin d'avoir un échantillon plus significatif.

En ce qui concerne les propriétés floculant des semences de Moringa, le CETAMB a déjà développé des études et un projet pilote au Cameroun que l'intervention présente prévoie de répéter et étendre à d'autres réalités.

En ce qu'il est de la valeur des plantes localement disponibles, ACRA a déjà développé dans les cadres des différents projets financées par le CILSS (Comité Interétatique de Lutte contre la Sécheresse au Sahel) et par l'Union Européenne, des études et publications sur la valeur du neem pour la fabrication des produits naturels (pesticides), et afin d'exploiter les effets antiseptiques du neem, ACRA a soutenu des groupes villageois dans la Vallée du Logone, pour la production de savon, huiles et crèmes. ACRA est déjà en contact avec des groupes de la société civile qui ont été capable de réaliser des activités génératrice de revenus tout en diffusant des produits utiles et disponibles localement. Enfin, en ce qui concerne l'extraction des huiles essentielles à travers la technologie supercritique ACRA a déjà acheté dans le cadre du projet « Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone, » une machine pour extraire les huiles essentiels et produire des solutions diverses à partir de semences, racines et feuilles. L'extraction d'huiles essentielles sera assurée dans le cadre dudit projet grâce au soutien technique assuré par l'entreprise GUNA qui accompagnera la phase de production. Cela est la base pour expérimenter l'extraction avec d'autres variétés présentes sur place et développer des liens commerciaux en Afrique et en Europe. Dans le cadre du projet « Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone, » ACRA a appuyé la formation d'un Groupement d'Intérêt Communautaire (GIE), nommé « Groupement de promotion des huiles essentielles HUILEX », régi par la législation interétatique de l'OHADA, Le GIE sera actif et opérationnelle et permettra le déroulement de la phase de recherche sur les huiles essentielles.

- **si l'Action s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste, veuillez décrire comment l'Action s'insère dans ce programme ou dans un éventuel projet planifié ou comment la coordination est assurée. Veuillez exposer les synergies potentielles avec d'autres initiatives, notamment de la Commission européenne;**

En considérant que la présente action débutera au plus tard au 2010, elle sera exécutée à la dernière annuité du projet « Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone ». Durant cette période, le projet bénéficiera des nombreux liens déjà établis avec les parties prenantes locales : groupe de la société civile, groupes de producteurs locaux, autorité politiques... De plus la dernière annuité du projet déjà en cours, prévoit un focus sur la capitalisation des résultats et sur l'organisation des rencontres participatives. La présente proposition va donc bénéficier de ces rencontres et de ces moments surtout au bénéfice des premières phases et particulièrement pour la prise de contacts et pour réaliser partie des activités de diagnostique et analyse scientifique.

o **les procédures de suivi et d'évaluation interne et/ou externe;**

Evaluation interne : chaque trois / quatre mois des réunions auront lieu pour faire le point sur l'état d'avancement des activités du projet. Les participants seront les responsables de chaque structures partenaires résidentes dans les ACP et les techniciens et cadres du projet. Ces derniers rendront compte au chef de projet de l'évolution des activités (par des rapports). Le chef de projet produira un rapport pour la Coordination de N'djamena et pour le siège de Milan. Ce dernier maintiendra le lien régulier avec les partenaires italiens. On prévoit à la fin de chaque année des journées bilan avec l'ensemble des partenaires et des bénéficiaires pour faire le point de la situation, vérifier l'état d'avancement des activités et planifier les interventions de l'année suivante. Les échanges sud-sud et sud-nord seront aussi des moments fondamentaux pour assurer le suivi correct de l'action. Le système SIG pourra être utilisé aussi pour évaluer l'avancement de l'action

Des missions de suivi et d'évaluation seront effectuées par la coordination de N'Djamena. Le siège ACRA organisera une mission d'évaluation à chaque année.

Evaluation externe : On prévoit la tenue d'une évaluation externe pour l'évaluation du projet dans son ensemble et trois audits externes pour vérifier l'utilisation correcte de la subvention.

o **le rôle et la participation des différents acteurs et parties prenantes (partenaire local, groupes cibles, autorités locales, etc.) dans l'Action et les raisons pour lesquelles ces rôles leurs ont été assignés;**

ACRA et PRASAC encadrent d'une part la gestion du terrain et d'autre part le schéma de recherche adopté. ACRA centralise les actions du projet et en particulier s'occupe d'exécuter la sensibilisation auprès des populations. ACRA s'occupe aussi des micro projets d'ancrage issus des recherches. Cette division des rôles est conséquente de l'expérience de ACRA en matière de sensibilisation de la population et en gestion des projets. PRASAC s'occupera surtout de définir des règles de gestion de la coordination de recherche et de définir les outils de travail avec l'Université de Ngaoundere et l'Université de N'Djamena. Les équipes seront sur le terrain (Bonghor et Yagoua) et conduiront ensemble les actions prévues. Des rencontres périodiques seront réalisés pour évaluer l'état d'avancement de la recherche et, en générale, des résultats atteints. Les universités italiennes, le CETAMB et le Département de Santé Publique de Milan, s'occuperont de donner une expertise technique afin de renforcer les capacités de gérer la recherche des partenaires ACP. Les partenaires italiens interviendront du point de vue méthodologique et spécifiquement chacun dans son domaine de compétence: CETAMB: BTC, purification des eaux et réalisation des machines mécaniques, Département de Santé publique pour la partie nutritionnel. Les deux institutions suivront à distance le processus grâce aux outils de téléformation et effectueront aussi des missions sur le terrain. L'associé de l'action, GUNA, donnera un appui conseil pour la partie d'extraction d'huiles essentielles et facilitera le développement des liens commerciaux avec le marché Européen.

Parmi les organisations non-partenaires, les plus impliquées dans l'action car sont :- Radio Terre Nouvelle de Bongor et Radio Dana de Yagoua, qui assureront des émissions concernant la vulgarisation des textes de lois et la sensibilisation. En plus Télé Tchad et CRTV (télévision Camerounaise) seront aussi sollicitées durant le projet.

- Les organisations de la société civile auront un rôle important dans la phase d'analyse et des enquêtes participatives, dans la phase de réalisation des microprojets et dans la phase de divulgation des résultats.

- Le GIE « Groupement de promotion des huiles essentielles HUILEX » jouera un rôle fondamental dans la réalisation du microprojet. Les étudiants des centres de recherche seront engagés dans les projets surtout dans les phases d'analyse et de tests.

- D'autres organisations de la société civile et des structures communautaires tels que les Centres de santé, le centre de Promotion de la Femme et de la Famille, la Délégation Départementale de l'Environnement de la protection de la nature, les autorités forestières seront engagées pour la réalisation des projets pilotes et dans la phase de sensibilisation des résultats.

- Enfin dans les pays d'intervention et en Europe les media et la presse scientifiques, seront activés pour diffuser les résultats de l'action.

o **la structure organisationnelle et l'équipe proposée pour la mise en œuvre de l'Action (par fonction: il n'y a pas lieu de préciser le nom des personnes);**

ACRA : Le chef de projet et son équipe sera responsable de la coordination des activités sur le terrain, de la réalisation des résultats et de l'utilisation des ressources selon les règles de la Commission Européenne. Ils seront assistés par un administrateur (part time). Le Desk au siège de Milan effectuera la supervision du projet et assurera les contacts avec les partenaires et les parties prenantes européennes.

Les animateurs et les cadres d'ACRA assureront les parties de sensibilisation sur le terrain et la diffusion des microprojets. Le personnel ACRA assurera aussi des fonctions organisationnelles et logistiques pour toute l'équipe de projet (secrétariat, logisticien, comptable, chauffeurs)

PRASAC : aura un coordinateur qui s'occupera de gérer les équipes des chercheurs sur le terrain et d'assurer la gestion du projet entier avec le chef de projet ACRA.

Les Universités de N'Djamena et Ngaoundere mettront chacune à disposition des chercheurs et engageront leurs étudiants dans les phases de recherche et test des microprojets.

Le CETAMB et le Département de Santé Publique de Virologie et Microbiologie mettront à disposition des coordinateurs de la recherche et des chercheurs qui participeront aux échanges et effectueront les missions sur le terrain.

- **les principaux moyens proposés pour la mise en œuvre de l'Action (équipement, matériel, etc.) et des activités proposées;**

Le projet vise à favoriser au maximum le développement d'une recherche scientifique appliquée qui soit issue d'un dialogue et d'un travail commun entre centres de recherche dans différents pays. Le renforcement des capacités dans la gestion des projets de recherche et la promotion des moments d'échange sont donc fondamentaux et sont une conséquence d'un choix méthodologique précis. C'est pourquoi, les ressources humaines et les voyages ont une importance budgétaire considérable.

- **l'implication des partenaires dans la mise en œuvre, leur rôle et leur relation avec le Demandeur, s'il y a lieu, et les relations du Demandeur avec eux;**

ACRA et PRASAC se sont rencontrés à l'occasion des projets que ACRA a exécuté au Tchad et au Cameroun comme « Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone » et « Gestion participative des ressources naturelles et promotion des activités génératrices de revenu dans un processus de développement local au Tchad ». Les deux projets prévoyaient l'organisation d'ateliers participatifs capable de stimuler un dialogue avec les autorités locales et les structures de la société civile intéressées aux thèmes de protection et valorisation du patrimoine environnemental. C'est dans ce cadre que ACRA et PRASAC ont commencé à identifier les thèmes et les actions contenues dans cette proposition.

Pour le PRASAC dont la mission est la conception, la mise en œuvre et le suivi de projets de recherche appliquée au développement, cette action revêt une importance particulière en ce sens qu'il constitue un ancrage fort de la recherche avec le développement matérialisée par le partenariat avec ACRA. L'action sera ainsi l'occasion de promouvoir en partenariat direct avec les bénéficiaires des méthodologies de recherche-action testées sur d'autres thématiques et avec autres équipes de recherche pluridisciplinaire.

Le PRASAC, fort de son expérience et des relations déjà engagés dans la mise en œuvre d'autres projets, a en suite facilité l'échange entre ACRA et les deux Universités au Tchad et au Cameroun.

Le CETAMB et ACRA collaborent depuis début 2007 à la réalisation de deux projets, financés par la Commission Européenne axés sur la gestion des ressources naturelles et sur la protection de l'environnement. Le CETAMB a couvert un rôle de recherche et de consultance afin de promouvoir l'utilisation des technologies appropriés au Cameroun comme au Tchad pour la réduction de la consommation de charbon. Dans le cadre de ces projets ACRA et CETAMB ont entamé une réflexion sur l'utilisation des briques en terre comprimée ou stabilisée (BTC) en alternative aux briques cuits pour la construction. ACRA et le Département de Santé Publique de Microbiologie et Virologie de Milan collabore déjà dans le cadre d'un projet de recherche sur l'état nutritionnel des populations tchadiennes. C'est dans ce domaine que la collaboration a été renouvelé afin d'arriver à une meilleure définition des outils de recherche pouvant aboutir à des solutions innovantes dans la prise en charge de la malnutrition infantile.

- **les attitudes des parties prenantes vis-à-vis de l'Action en général et des activités en particulier;**

ACRA est présente au Tchad depuis quarante ans et est présente au Cameroun depuis un vingtaine d'années, et donc a développés des collaboration avec les institutions politiques dans les secteurs intéressés par le présent projet. Plus spécifiquement a été présente d'une manière continue dans les zones d'intervention en promouvant des actions de développement avec les communautés de villages, avec les organisation des base et des petits producteurs. C'est aussi grâce aux contacts et aux activités régulières avec ces réalités que la présente action a été conçue et pourtant les parties prenants auront un attitude positive vis-à-vis de l'action.

- **toute synergie prévue, ou les contraintes possibles dues à tout autre projet en cours ou projet planifié ou aux activités se déroulant à proximité du lieu de l'Action.**

L'action développera des synergies avec les projets que ACRA est en train d'exécuter au Tchad et au Cameroun. Cette coordination permettra la création des plusieurs effets multiplicateurs d'autant plus que les résultats seront divulgués auprès de bénéficiaires. Cela sera favorisé par la création de matériel spécifique de diffusion (brochures, affiches, t-shirt, publications...)/

Le PRASAC a entamé un processus de programmation scientifique à l'échelle des 6 pays d'Afrique centrale. Des équipes de recherche thématiques se mettent en place et pourront, à chaque étape du processus de recherche-action apporter une plus-value à l'Action.

1.9. Durée et plan d'action pour la mise en œuvre de l'Action

La durée de l'Action sera de 36 mois.

Le plan indicatif d'action ne doit pas préjuger d'une date spécifique de début d'exécution. A cette fin, il ne doit pas mentionner de dates réelles mais simplement indiquer « mois 1 », « mois 2 », etc.

Il est recommandé aux Demandeurs de baser leur estimation de la durée de chaque activité et de la période totale **sur la durée la plus probable** et non pas sur la plus courte durée possible, en tenant compte de tous les facteurs pertinents qui peuvent affecter le calendrier de mise en œuvre.

Les activités prévues dans le plan d'action doivent correspondre aux activités décrites en détail dans cette section. L'organisme responsable de la mise en œuvre doit être soit le Demandeur ou l'un de ses partenaires, associés ou sous-contractants. Tout mois (ou période intermédiaire) sans activités doit être inclus dans le plan d'action et être inclus dans le calcul de la durée totale estimée de l'Action.

Le plan d'action pour les 12 premiers mois de mise en œuvre doit être suffisamment détaillé pour permettre d'avoir une idée de la préparation et de la mise en œuvre de chaque activité. Le plan d'action pour chacune des années suivantes peut être plus général et ne doit indiquer que les activités principales prévues pour ces années-là. A cette fin, il doit être divisé en périodes intermédiaires de 6 mois (NB: Un plan d'action plus détaillé pour chacune des années suivantes devra être soumis pour le versement des nouveaux paiements de préfinancement conformément à l'Article 2.1 des Conditions Générales du contrat de subvention – http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/documents/execution/grants/e3h_2gencond_fr.pdf).

Le plan d'action doit être cohérent avec l'identification de tous les liens et relations entre les différentes activités décrites au paragraphe 1.7.

Année 1														Organisme responsable de la mise en œuvre
Activité	Semestre 1						Semestre 2							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Préparation Activité 1.1 définition du rôle et règles de la coordination PRASAC avec les 2 structures de recherche ACP (identification thèmes de recherche, ressources disponibles à capitaliser, analyse des zones d'intervention et l'incidence du projet...)														Acra prasac
Exécution Activité 1.1 définition du rôle et règles de la coordination PRASAC avec les 2 structures de recherche ACP (identification thèmes de recherche, ressources disponibles à capitaliser, analyse des zones d'intervention et l'incidence du projet...)														Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 1.2 définition d'un protocole de recherche, des outils et méthodologies de recherche communes (définition des projets)														Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 1.2 définition d'un protocole de recherche, des outils et méthodologies de recherche communes (définition des projets)														Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 1.3 réalisations d'enquêtes participatives pour définir les besoins et les états de santé des populations: enquête nutritionnelle, socio économique, des habitats et propriétés géo morphiques dans la zone d'intervention.														Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan

Exécution Activité 3.2 Réalisation de trois articles scientifiques sur les résultats du projet																					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan	
Préparation Activité 3.3 Organisation de deux congrès internationaux																						Prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.3 Organisation de deux congrès internationaux																						Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 3.4 Campagnes de sensibilisation (radio – télé) pour promouvoir les applications de la recherche (ACRA) auprès des bénéficiaires																						Acra Prasac
Exécution Activité 3.4 Campagnes de sensibilisation (radio – télé) pour promouvoir les applications de la recherche (ACRA) auprès des bénéficiaires																						Acra Prasac
Préparation Activité 3.5 Etude d'impact du projet																						Prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.5 Etude d'impact du projet																						Prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 3.6 Réalisation d'atelier participatifs auprès des organisation représentatives de la société civile																						Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.6 Réalisation d'atelier participatifs auprès des organisation représentatives de la société civile																						Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan

Pour l'ensemble des années suivantes

Activité	Sem. 3	4	5	6	Organisme responsable de la mise en œuvre
Préparation Activité 1.1 définition du rôle et règles de la coordination PRASAC avec les 2 structures de recherche ACP (identification thèmes de recherche, ressources disponibles à capitaliser, analyse des zones d'intervention et l'incidence du projet...)					Acra prasac
Exécution Activité 1.1 définition du rôle et règles de la coordination PRASAC avec les 2 structures de recherche ACP (identification thèmes de recherche, ressources disponibles à capitaliser, analyse des zones d'intervention et l'incidence du projet...)					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan

Préparation Activité 1.2 définition d'un protocole de recherche, des outils et méthodologies de recherche communes (définition des projets)					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 1.2 définition d'un protocole de recherche, des outils et méthodologies de recherche communes (définition des projets)					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 1.3 réalisations d'enquêtes participatives pour définir les besoins et les états de santé des populations: enquête nutritionnelle, socio économique, des habitats et propriétés géo morphiques dans la zone d'intervention.					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 1.3 réalisations d'enquêtes participatives pour définir les besoins et les états de santé des populations: enquête nutritionnelle, socio économique, des habitats et propriétés geo morphiques dans la zone d'intervention.					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 1.4 Analyse des résultats des enquêtes et définition des termes de référence pour les recherches					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 1.4 Analyse des résultats des enquêtes et définition des termes de référence pour les recherches					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 1.5 Organisation de huit (8) ateliers d'échanges nord - sud / sud – sud					Acra prasac
Exécution Activité 1.5 Organisation de huit (8) ateliers d'échanges nord - sud / sud – sud					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 2.1 identification et conception des projets pilotes à réaliser et ciblage des populations					Acra
Exécution Activité 2.1 identification et conception des projets pilotes à réaliser et ciblage des populations					Acra
Préparation Activité 2.2 mis en place de 3/4 projets pilotes: ex: production huile essentielles, production et certification farine de moringa oleifera, utilisation de moringa pour la purification de l'eaux, production construction en btc					Acra
Exécution Activité 2.2 mis en place de 3/4 projets pilotes: ex: production huile essentielles, production et certification farine de moringa oleifera, utilisation de moringa pour la purification de l'eaux, production construction en btc					Acra
Préparation Activité 2.3 analyse de résultats obtenus					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Exécution Activité 2.3 analyse de résultats obtenus					Acra prasac Ngaoundere Ndjamena Cetamb Milan
Préparation Activité 3.1 Mise en place d'un système d'information géographique					Acra Prasac Cetamb

Exécution Activité 3.1 Mise en place d'un système d'information géographique				Acra Prasac Cetamb
Préparation Activité 3.2 Réalisation de trois articles scientifiques sur les résultats du projet				Prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.2 Réalisation de trois articles scientifiques sur les résultats du projet				Acra prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Préparation Activité 3.3 Organisation de deux congrès internationaux				Prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.3 Organisation de deux congrès internationaux				Acra prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Préparation Activité 3.4 Campagnes de sensibilisation (radio – télé) pour promouvoir les applications de la recherche (ACRA) auprès des bénéficiaires				Acra prasac
Exécution Activité 3.4 Campagnes de sensibilisation (radio – télé) pour promouvoir les applications de la recherche (ACRA) auprès des bénéficiaires				Acra prasac
Préparation Activité 3.5 Etude d'impact du projet				Prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.5 Etude d'impact du projet				Prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Préparation Activité 3.6 Réalisation d'atelier participatifs auprès des organisation représentatives de la société civile				Acra prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan
Exécution Activité 3.6 Réalisation d'atelier participatifs auprès des organisation représentatives de la société civile				Acra prasac Ngaoundere Njamena Cetamb Milan

1.10. Durabilité (maximum 3 pages)

Analyse du Risque

La tableau suivant propose l'analyse des risques possibles en référant à chaque type de risque le lien avec les résultats (R) du cadre logique (1, 2, 3), la relevance (Rel) haute (H), moyenne (M), ou basse (B), la description du risque et son impact potentiel et les mesures correctives.

Type de risque	R	Rel	Description et impact potentiel	Stratégies: mesures préventives/correctives
Support politique	1	M	Faible ou non consolidé, faible concertation entre pouvoirs publics locaux et société civile. Risque de ralentissement du développement, implémentation et diffusion des politiques de recherche	Promotion d'un processus politique participatif. L'exposition à d'autres expériences plus avancées et qui montrent déjà leurs résultats (v. amélioration de la gestion territoriale, etc.) pourra contribuer à la prise en charge de cet enjeux. Centralité du plaidoyer joué au niveau local, national et international
Protection de l'environnement	2	M	Risque de dégradation du milieu et surexploitation des ressources disponibles	La valorisation et la bonne gestion des ressources naturelles est au cœur de la programmation de l'action aussi bien que de la formation et appui technique. Par rapport au risque d'une forte pression de la filière des huiles essentielles, les processus de production et de commercialisation est mis en place de façon graduelle, tout en respectant les potentialités des filières visées et, si possible, en suivant les principes du commerce équitable. Un des projets pilote (production des briques en terre compacte) permettra de diminuer l'utilisation de combustibles ligneux, notamment le charbon, afin de produire un effet bénéfique sur les ressources forestières, dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement et du développement durable. De plus la technologie appelée extraction avec supercritic CO2 utilisée pour la transformation d'huile des ressources locaux, n'est pas toxique, n'endommage pas la couche d'ozone et ne pollue pas l'environnement. Les huiles essentielles produites sont donc de type biologique.
Appropriation et questions socioculturelles	3	B	Potentielle réticence de certains groupes de la société civile à s'engager dans le processus, risquant d'affecter l'efficacité de l'action auprès des bénéficiaires visés.	Activation de la société civile sur le processus, dans une dynamique qui mette en valeur l'importance d'une concertation dans l'intérêt de la communauté dans son ensemble et pour la valorisation des ressources locales. Efforts de formation et sensibilisation dans ce sens.
	3	M	Difficulté potentielle ou réticence dans l'appropriation des nouvelles technologies de la part de la société civile.	Promotion d'un système de production qui valorise les nouvelles technologies pour permettre l'accès durable aux ressources locales et, en particulier, a des produits sous-utilisés et sous-estimés. Séances de discussion participatives avec les partenaires et les bénéficiaires seront organisées pour établir ensemble la meilleure technologie, tout en respectant les contextes sociaux traditionnels.
Capacités institutionnelles et de gestion	3	M	Manque d'expertise, d'efficacité et des moyens de la part des autorités locales.	Durant l'action, le projet assure un accompagnement des autorités aussi bien que de la société civile, incluant: formation, échanges de bonne pratique, plaidoyer. Cet accompagnement va assurer un niveau d'autonomie et efficacité de gestion à la fin du projet.
Capacité	2	M	Les organisations de	Le projet s'engage dans un travail de renforcement

de gestion des organisations de production		producteur/transformateurs sont souvent nouvelles ou de récente constitution et disposant de technologies élémentaires.	institutionnel des organisations de producteurs, incluant formation et appui technique dédié. La participation et la collaboration des institutions de recherche sera un élément centrale parce que ces institutions pourront mettre en œuvre un plan de définition des thèmes de recherche, des ressources disponibles, des outils et de technologies à utiliser adapté au contexte et aux capacités des groupes cibles.
Durabilité économique et financière	2	B	L'atteinte des résultats escomptés peut être affectée par des imprévus du aux facteurs externes (v. émergences climatiques) ou internes à la structure de production. Le projet va se concentrer sur la prévention et réaction aux imprévus, renforçant les structures organisationnelles et l'efficacité de leur choix socio-économique.

Durabilité:

La durabilité dans ces zones est garantie par une méthodologie multidisciplinaire désormais consolidée, fruit de différents processus de capitalisation et valorisation des bonnes pratiques, comme par exemple la concertation participative des actions, le respect du contexte socioculturel, la construction des outils et technologies et la gestion communautaire des ressources.

Une des idées du projet est celle de créer une stratégie d'intervention globale qui puisse conduire, dans le temps, à la reproduction des actions promues dans un cadre d'action structuré et organisé. Cette structuration est possible grâce à la collaboration et au partenariat avec les institutions de recherche (et leur expertise dans les méthodes de recherche, les instruments technologiques, le renforcement de capacités). La possibilité de reproduction et d'ampliation, géographique ainsi qu'institutionnelle, des mêmes dynamiques, est donc bien probable et souhaitable.

Durabilité financière

La nature même des projets pilote vise à la création des conditions de base pour la « multiplication » des activités. Grâce à la technologie CO2 supercritic, la production de huiles essentielles sera étudiée et testée pendant l'action. En plus la meilleure transformation et production des huiles permettra d'obtenir une augmentation des revenus à travers la vente graduelle des produits locaux. Cela permettra à l'action d'assurer la durabilité économique de cette activité. La construction et l'installation des machines pour la réalisation des briques en terre compacté sera diffusé auprès des artisans qui vendent normalement les briques qui l'intégreront dans leurs activités normales. Le choix de projets pilotes sera basé sur les critères d'utilité, rentabilité et la capacité d'être facilement reproductible dans les milieux où l'action se déroule comme dans d'autres milieux. Un des résultats de l'action est la diffusion des données récoltés et analysés par le projet. Cela favorisera la présence d'effets multiplicateurs. En ce qui concerne les activités de recherche de trois partenaires ACP, l'amélioration des capacités et du « know-how » des bénéficiaires - comme pour but de consolider un réseau de recherche entre universités et institutions internationales -, leur permettra d'élaborer et soumettre des propositions de projet pour obtenir des financements indépendants.

Durabilité politique

L'implication, depuis le début, des autorités politiques et des structures universitaires dans le processus décisionnel (*decision making*) des ressources à mettre à disposition, des méthodes et des mesures de feedback/restitution des résultats, permettra une meilleure appropriation des mêmes. Leur participation dans le processus de renforcement des gouvernances (*policy making*) est capitale. Cela influencera et encouragera la mise en œuvre des potentielles politiques de recherche des institutions publiques du Tchad et du Cameroun. De plus, grâce aux précédents projets, les instances locales de gestion des ressources forestières de la Vallée Logone, en accord avec les politiques forestières du Tchad et du Cameroun, sont considérées désormais comme des partenaires essentiels dans le processus. En particulier l'appropriation des résultats de l'action par ces structures communautaires est fonctionnelle à la réalisation des activités de transformation des briquettes. La nouvelle attitude des services forestiers de la Vallée du Logone, orientée vers l'animation et la formation de communautés rurales, pourrait aboutir à des nouveaux codes de conduite des services concernés au niveau national.

Durabilité institutionnelle

L'action porte une grande attention vers la durabilité technologique, et de recherche, en tenant compte de la gestion durable des ressources environnementales. Dans ce sens, l'engagement dans l'accompagnement technique et gestionnaire des partenaires visés par l'action aussi bien que dans la création et/ou le renforcement de liens socioculturels est justifié. Cet enjeu inclut les organisations de la société civile aussi bien que les autorités publiques (particulièrement au niveau local), tout en valorisant les expériences et connaissances déjà présentes dans les zones d'intervention.

D'ailleurs, l'action contribue à un processus participatif de concertation politique qui vise au développement d'un soutien de l'action de la part des pouvoirs publics (au niveau local, régional, national et international), ce qui est aussi reconnu comme central pour la viabilité du projet. Ce processus est mis en œuvre, à travers un effort de plaidoyer et la promotion des échanges de bonnes pratiques entre les acteurs du projet. Les activités de recherche appliquée renforceront les partenaires locaux et feront partie d'un bagage des connaissances techniques indispensables pour l'extension des activités des projets pilote et l'implémentation des activités semblables. Il ne faut pas sous-évaluer l'effet multiplicateur des connaissances des activités de recherche et de leur vulgarisation et capitalisation.(R3). De plus, les acteurs qui feront partie du processus de recherche et technologie, seront capables de continuer l'action, puisque elle s'insère dans la stratégie et les activités qui normalement ils déroulent.

Durabilité socioculturelle

Ce projet n'est pas censé modifier le mode de vie des groupes cibles. Par contre, la valorisation des ressources humaines locales peut contribuer au développement du tissu socioprofessionnel local élargissant ainsi les potentialités d'emploi. La viabilité socioculturelle aussi bien qu'environnementale de l'action relève de l'effort de valoriser les connaissances et les ressources locales, à travers des technologies qui puissent optimiser leur valeur économique, tout en s'adaptant au contexte local. Les technologies promues par l'action, en particulier au sein du résultat 2, se caractérisent du fait d'être accessibles et adaptées au profil socio-économiques des bénéficiaires, et peuvent donc facilement être vulgarisées et adoptées, en facilitant leur appropriation de la part des bénéficiaires. Ainsi faisant, l'action fournit aux populations cible une alternative économique dans leur propre milieu et peut renforcer leur capacité d'affirmation socioculturelle. Compte tenu des acquis décrits précédemment, les organisations de base sont effectivement à mesure de reproduire d'elles même l'action déjà mise en œuvre dans le cadre du projet. Le développement des stratégies d'action sera justement basée sur les savoirs et «savoir-faire» des populations et sur les ressources locales. On élaborera des parcours spécifiques de travail et de recherche entre les représentants locaux, les représentants des services étatiques et les acteurs externes impliqués dans l'action qui amèneront à la réalisation d'une stratégie de développement local dans le respect des pratiques traditionnelles et des spécificités socioculturelles.

Durabilité environnementale

La gestion rationnelle des ressources naturelles est l'un des enjeux principaux pour la mise en œuvre d'un processus de développement durable, capable de profiter à l'ensemble des habitants de la zone. Au terme de l'action, les bénéficiaires seront en mesure de pratiquer des productions et transformations des ressources naturelles à bas impact environnementale, de sorte à réduire les effets néfastes sur le milieu et sur la vie humaine. Les différentes connaissances acquises au cours de la formation, les échanges à travers les voyages pédagogiques et la meilleure connaissance des ressources par le biais de l'analyse du contexte socio-économique, permettront l'essor d'une prise de conscience écologique.

Durabilité technique

Le projet se basera sur la promotion et la diffusion des technologies appropriées aux zones d'interventions et aux contextes similaires. Vu la faible disponibilité des moyens et ressources dans la zone d'intervention, ACRA produira des instruments techniques, adéquats et accessibles aux caractéristiques du milieu. Les machines seront construites de sorte d'être reproductibles sur place (presse huile, briques en terre compacte...), en trouvant le juste équilibre entre innovation technologique et ressources localement disponibles. Une fois le personnel formé, il sera capable d'utiliser les technologies de manière autonome et de vulgariser leur production et utilisation. Des séances de discussion participatives avec les partenaires et les bénéficiaires seront organisées pour établir ensemble et prouver la validité de la technologie en question, tout en respectant les contextes sociaux traditionnels. Durant l'action, le projet assure un accompagnement des autorités aussi bien que de la société civile, incluant: formation, échanges de bonne pratique, plaidoyer, etc, afin de garantir l'appropriation du adéquate *know how* pour part de la population bénéficiaire. Cet accompagnement va assurer un niveau d'autonomie et efficacité de gestion à la fin du projet. La participation et la collaboration des institutions de recherche, mettront en œuvre un plan valable et durable de définition des thèmes de recherche, des ressources disponibles, des outils et de technologies à utiliser.

1.11. Cadre logique

Veillez compléter l'Annexe C ⁸ des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions.

2. BUDGET DE L'ACTION

Veillez remplir l'Annexe B (feuille 1 'Budget') des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions :

- pour la durée totale de l'Action et
- pour les 12 premiers mois de l'Action.

Pour toute activité sous-traitée (y compris les services correspondant) veuillez compléter en plus le suivant tableau 'Justification de budget', fournissant une explication détaillée des détails financiers pour chaque catégorie de budget, indiquant pourquoi un article coûte qu'il fait (à quel taux) et comment chaque article relate aux activités de l'Action (le nombre de jours/mois, les résultats, etc.).

Justification du budget		
Catégorie de coût		Explication
1.	1. Salaires (montants bruts, personnel local) ⁴	
1.	1. 1. Technique	
1.	1. 1. 2. deux Responsables de recherche (Univ Ngaoundere - Univ N'Djamena)	Coordinateur de la recherche sur le terrain, résultats 1,2,3
1.	1. 1. 3. six Chercheur (PRASAC Univ Ngaoundere - Univ N'Djamena)	Chercheurs pour les activités de recherche 1,2,3
1.	1. 1. 4. deux Responsables cadre micro réalisation (ACRA)	Personnel qui gère les micro réalisation
1.	1. 1. 5. six Animateurs ACRA	Chargés de la sensibilisation sur le terrain
1.	1. 2. Administratif / personnel de soutien	
1.	1. 2. 1. Deux Secrétaires caissiers (ACRA PRASAC)	Personnel gérant l'ordinaire administration
1.	1. 2. 2. six Gardiens ACRA	Responsable de la sécurité des bases
1.	1. 2. 3. Deux Chauffeurs ACRA	Responsable de les voitures
1.	2. Salaires (montants bruts, personnel expatrié/international)	
1.	2. 1. Chef de projet ACRA	Coordonnateur de toute le projet: responsable d'atteindre les résultats, responsable de l'administration du projet suivi et évaluation
1.	2. 2. Chef de la recherche PRASAC	Responsable de coordonner le cadre de la recherche
1.	2. 3. Coordonnateur ACRA en Italie (relations partenaires, relations commerciales) (3 mois par ans)	Responsable de coordonner l'action et de coordonner les travail avec les partenaires en Italie et (résultat 1) et de contribuer à la diffusion des résultats (résultat 3)
1.	2. 4. Coordonnateur recherche mécanique et purification eaux (CETAMB) (2 mois par ans)	Mois hommes d'un chercheur senior pour coordonner la partie environnementale et mécanique
1.	2. 5. Chercheur recherche mécanique et purification eaux (CETAMB)	Chercheur junior spécialisée sur la partie environnementale et mécanique, réalisation activités sur le résultat 1, et

⁸ Vous pouvez trouver des explications à l'adresse suivante:

http://ec.europa.eu/europeaid/multimedia/publications/documents/tools/europeaid_adm_pcm_guidelines_2004_fr.pdf

		activité 3.1
1. 2. 6	Coordonnateur recherche nutrition (UNIV MILANO) (2 mois par ans)	Mois homme d'un professeur ordinaire pour la coordination des activité liée à la malnutrition
1. 2. 7	Pro rata administrateur ACRA	Pro rata mensuel de l'administrateur de coordination ACRA pour la supervision administrative du projet
1. 2. 8	Pro rata coordinateur ACRA	Pro rata mensuel du coordinateur ACRA pour la supervision générale du projet, contact avec le public et capitalisation des résultat (résultat 3)
1. 3.	Per diem pour missions/voyages ⁵	
1. 3. 1.	A l'étranger (personnel affecté à l'Action)	
1. 3. 1. 1	Per diem équipes de recherche et recteurs institutions ACP (personne jours année) en mission en Italie	Pour mission en Italie à l'occasion des séminaires et des échanges sud sud nord
1. 3. 2.	Sur place (personnel affecté à l'Action)	
1. 3. 2. 1	Per diem déplacement équipes (personne jours année)	Per diem du personnel sur le terrain selon le règlement intérieur de ACRA
1. 3. 2. 2	Per diem équipe de recherche (personne jours année) en mission pays ACP	Per diem des chercheurs sur le terrain, selon les règlement intérieure du personnel des partenaires
1. 3. 2. 3	Per diem mission experts CETAMB (70 jours de mission par ans)	Mission sur le terrain du chercheurs pour échanges sud sud et supervision des activités
1. 3. 2. 4	Per diem mission experts UNIV MILANO (15 jours par ans)	Mission sur le terrain du chercheurs pour échanges sud sud et supervision des activités
1. 3. 2. 5	Per diem mission ACRA siège	Pour effectuer le suivi des actions
1. 3. 2. 6	Per diem mission GUNA (2 missions de 15 jours)	Pour contribuer au recherche sur la production d'huiles essentielles
Sous-total Ressources humaines		
2.	Voyages ⁶	
2. 1.	Voyages internationaux	
2. 1. 1	Vol Chef de projet (Europe - Tchad / Cameroun) (par année)	Deux vols en application du règlement ACRA
2. 1. 2	Vol Chef de la recherche PRASAC (par année)	Mission sur le terrain du chercheurs pour échanges sud-sud et supervision des activités
2. 1. 3	Vol staff de recherche en visite d'échange en Europe (personne par année)	Pour mission en Italie à l'occasion des séminaires et des échanges sud sud-nord
2. 1. 4	Vol staff CETAMB	Mission sur le terrain du chercheurs pour échanges sud-sud et supervision des activités
2. 1. 5	Vol staff ACRA siège (par année)	Pour effectuer le suivi des actions
2. 1. 6	Vol directeurs généraux PRASAC - Univ Ngaoundere - Univ N'Djamena (personne par année)	Pour participer aux échanges sud-sud et suivre les activité sur le terrain
2. 1. 7	Vol pour équipe département santé UNIV MILANO (par année)	Mission sur le terrain du chercheurs pour échanges sud-sud et supervision des activités
2. 1. 8	Vol pour équipe GUNA (par année)	Pour contribuer au recherche sur la production d'huiles essentielles
2. 2.	Trajets locaux	
2. 2. 1	Déplacement équipes entre NDJ - Ngaoundere - Maroua - Yagoua	Afin de participer aux activités
2. 3. 2.	Participation dans la réunion des intervenantes organisé par le Secrétariat ACP	Comme indiqué dans le Manuel d'écriture du projet

Sous-total Voyages		
3. Equipement et fournitures ⁷		
3. 1.	Achat ou location de véhicules	
3. 1. 1	Voiture ACRA (1) et PRASAC (1)	Afin de permettre les activités de recherche sur le terrain
3. 1. 2	Moto équipe ACRA	Afin de permettre les activités de recherche sur le terrain
3. 1. 3	Moto équipe PRASAC	Afin de permettre les activités de recherche sur le terrain
3. 2.	Mobilier, matériel d'ordinateur	
3. 2. 1	Ordinateur ACRA (3) et imprimante	Pour les chercheurs dans les différents bases
3. 2. 2	Ordinateur PRASAC (3) et imprimante	Pour les chercheurs dans les différents bases
3. 2. 3	Equipement bureaux ACRA Bonghor / Yagoua / NDJ	Equipement des différents bases
3. 2. 4	Groupe électrogène d'urgence Bonghor	Equipement des différents bases
3. 3.	Machines, outils, etc.	
3. 3. 1	Achat Equipement laboratoire pour recherche	Matériel pour permettre le test et l'expérimentation des microprojet
3. 3. 2	Equipement système pilote eaux	Equipement pour microprojet eaux
3. 3. 3	Construction machine pour BTC	Equipement pour microprojet BTC
3. 3. 4	Equipement pour expérimentation en Italie	Equipement pour effectuer en Italie des tests et essaye
3. 4.	Pièces détachées / matériel pour machines, outils	
3. 5.	Autre (préciser)	
Sous-total Equipement et fournitures		
4. Bureau local		
4. 1.	Coût du/des véhicules	
4. 1. 1	Carburant et entretien véhicule ACRA - PRASAC	Carburant, assurance, taxes, entretien de véhicules
4. 1. 2	Carburant et entretien motos ACRA - PRASAC	Carburant, assurance, taxes, entretien de véhicules
4. 1. 3	Carburant et entretien groupe électrogène d'urgence ACRA	Carburant et manutention des groupes électrogènes d'urgence
4. 2.	Location de bureaux	
4. 2. 1	Pro rata bureau ACRA NDJ	Pro rata de la location des bureaux dans les différents bases
4. 2. 2	Pro rata bureau ACRA Bonghor	Pro rata de la location des bureaux dans les différents bases
4. 2. 3	Pro rata bureau ACRA Yagoua	Pro rata de la location des bureaux dans les différents bases
4. 2. 4	Pro rata bureau PRASAC NDJ	Pro rata de la location des bureaux dans les différents bases
4. 3.	Consommables - Fournitures de bureau	
4. 3. 1	Consommable et fourniture de bureau 3 bases ACRA	Toute matériaux pour le fonctionnement du bureau, (papeterie, consommable informatique, etc..)
4. 3. 2	Consommable et fourniture de bureau PRASAC	Toute matériaux pour le fonctionnement du bureau, (papeterie, consommable informatique, etc..)
4. 4.	Autres services (tél/fax, électricité/chauffage, maintenance)	

4.	4. 1	Eau et électricité et maintenance bureaux ACRA (3)	Fonctionnement des bureaux acra (pro-rata)
4.	4. 2	Eau et électricité et maintenance bureaux PRASAC	Fonctionnement du bureaux prasac (pro-rata)
Sous-total Bureau local			
5. Autres coûts, services ⁸			
5.	1.	Publications ⁹	
5.	1. 1	Impressions résultats enquêtes de démarrage et fiche techniques	Seront utilisé pour l'activité 3.4
5.	1. 2	Impressions résultats projets des recherches fiche techniques	Seront utilisé pour l'activité 3.4
5.	1. 3	Impressions résultats SIG (système information Géographique)	Seront utilisé pour l'activité pour l'activité 3.1, 3.4, 3.6
5.	1. 4	publication finale en Italie	Publication finale qui réunira tous les résultats du projet et les actes des congrès internationales
5.	2.	Etudes, recherche ⁹	
5.	3.	Coûts d'audit	
5.	3. 1	Audit annuel	pour le contrôle du contrat
5.	4.	Coûts d'évaluation	
5.	4. 1	Evaluation à mi parcours	Sera faite par un consultant externe
5.	5	Traduction, interprètes	
5.	5 1	Traduction résultats et publication italien français italien	Pour assurer la qualité de la publication finale
5.	6.	Services financiers (coûts de garantie bancaire, etc.)	
5.	6. 1	Coût bancaire ACRA	Pour les virements internationales
5.	6. 2	Coût bancaire PRASAC	Pour les virements internationales
5.	6. 3	Coût bancaire Ngaoundere - Ndjamena	Pour les virements internationales
5.	7.	Coûts des conférences/séminaires ⁹	
5.	8.	Actions de visibilité	
5.	8. 1	Pancartes visibilité réalisation	Pour rendre visible les contribution des bailleurs près de réalisations physiques
5.	8. 2	Emission radio - télé	Pour l'activité 3.4
5.	8. 3	Affiche et dépliants	Pour l'activité 3.4
Sous-total Autres coûts, services			
6. Autre			
6.	1	Fond de réalisation micro projet d'encrage	Pour les fonctionnements des microprojets qui seront réalisés dans le cadre du résultat 2. Il n'est pas possible d'établir avec plus de précision les singles composantes de coûts car elle seront l'issue des activités de recherche dans le résultats 1 et 2. La quantité prévue est dix parce qu'on prévoit que dix organisation adopteront un entre les microprojets réalisés.
6.	2	Prise en charge participants conférences et séminaires et organisation (location, équipement,...)	Coûts de la participation aux séminaires et conférences. Coût inséré dans le chapitre 6 et pas dans le chapitre 1.3 parce qu'il ne seront pas seulement perdiem mais aussi la prise en charge par exemple de coûts de transport, nourriture,

		location etc..
6.	3	Prise en charge pour organisation Comité de Suivi et évaluation quadrimestre (équipes projets)
		Coût inséré dans le chapitre 6 et pas dans le chapitre 1.3 parce qu'il ne seront pas seulement per diem mais aussi la prise en charge par exemple de coûts de transport, nourriture, location etc..
6.	4	Organisation Séminaires internationale sur le projet
		Ce coût est compréhensive de: personnel pour service de presse, interprétation, nourriture location de la sale, impression de matériel de visibilité, etc.
Sous-total Autre		
Sous-total Coûts directs éligibles de l'Action (1.-6.)		
7.		
8.		Provision pour imprévus (maximum 5 % de 7. "Sous-total Coûts directs éligibles de l'Action")
Total Coûts directs éligibles de l'Action (7.+ 8.)		
9.		
10.		Coûts administratifs (maximum 7 % de 9. "Total Coûts directs éligibles de l'Action")
11.		11. Coûts éligibles totaux (9.+10.)

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Section 2.1.4).

3. SOURCES DE FINANCEMENT ATTENDUES

Veillez remplir l'Annexe B (feuille 2 'Sources de financement') des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions pour fournir des informations sur les sources de financement attendues pour l'Action.

NB : Veillez noter qu'il existe deux feuilles différentes à remplir dans l'Annexe B.

Veillez indiquer ci-dessous toute contribution en nature à apporter (veuillez préciser), s'il y a lieu (maximum 1 page).

Contribution en nature à apporter (s'il y a lieu)

--

4. LES LIENS AUX AUTRES PROGRAMMES OU INITIATIVES DE POLITIQUE

Veillez mentionner ici au dessous du lien (des liens), s'il y a lieu, de l'Action aux autres programmes ou initiatives de politique. Quelques exemples de liens possibles sont donnés dans la Section 1,1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (maximum 1 page).

Lien(s) aux autres programmes ou initiatives de politique (s'il y a lieu)

Cadre fédérant des Etats d'Afrique Centrale, la CEMAC a inscrit parmi ses actions prioritaires le développement d'un système régional de recherche pour traiter des questions scientifiques transnationales en lien avec les problématiques communes de développement, en l'occurrence le PRASAC. Reposant sur le principe de synergies d'équipes et de moyens entre les Etats membres de la Communauté, ce système régional doit *in fine* apporter une valeur ajoutée aux systèmes nationaux de recherche : il vise notamment à offrir aux chercheurs un espace scientifique régional de formation et de valorisation favorisant la mise en réseau des informations, projets, dispositifs et opérations de recherche tout en offrant un éclairage comparatif régional aux questions nationales de recherche. Il s'appuie sur la fédération d'une masse critique de scientifiques autour de thématiques prioritaires et a notamment comme objectif l'émergence de centres d'excellence scientifique dans la sous-région.

Grâce aux financements de la CEMAC et d'autres partenaires techniques et financiers internationaux, le PRASAC développe ainsi différents programmes de recherche-développement sur les thématiques de la santé, de la sécurité alimentaire et de l'environnement.

Le projet proposé cadre parfaitement avec les priorités politiques des pays intéressés et de la Commission Européenne. En particulier pour le Tchad avec le résultat 3 du deuxième secteur de concentration : « *Les actions complémentaires des autorités et des populations bénéficiaires permettent aux filières économiques liées aux ressources naturelles renouvelables (agriculture, élevage, etc.) d'apporter une contribution forte et entraînant au développement économique durable du pays tout en améliorant sa sécurité alimentaire, dans un cadre légal et institutionnel renforcé*⁹ ». Le choix des outils et méthodologie adopté par le projet, notamment le SIG, est la même choisie par les institutions politiques et les organisations internationales.

Le Cameroun aussi reconnaît en tant que domaine fondamental d'intervention la Gouvernance forestière en se donnant l'objectif de « *Contribuer au renforcement et à l'amélioration de la gouvernance forestière et à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestier d'Afrique Centrale*¹⁰ ». Dans ce cas la chois de la zone d'intervention, notamment la Vallée du Logone, est particulièrement cohérent avec les efforts des deux pays d'élaborer des politiques régionales de gestion de ressources forestières.

Le projet bénéficiera de la coordination avec les projet PASILD et le projet Programme Environnement dans les Pays en Développement Programme Forêts Tropicales et autres Forêts dans les Pays en Développement. ACRA est en train de développer un projet financé dans le cadre de ce programme, et donc la présente proposition pourra bénéficier de toutes les contacts politiques développés.

⁹ République du Tchad – Communauté Européenne, Document de Stratégie Pays et Programme Indicatif National 2008-2013

¹⁰ République du Cameroun – Communauté Européenne, Document de Stratégie Pays et Programme Indicatif National 2008-2013

5. EXPERIENCE D'ACTIONS SIMILAIRES

Maximum 1 page par Action.

Veillez fournir une description détaillée des Actions gérées par votre organisation (du Demandeur et du Partenaires) au cours des 3 dernières années.

Cette information sera utilisée afin d'évaluer si vous avez une expérience suffisante et stable de gestion d'actions dans le même secteur et à une échelle comparable à celle pour laquelle vous demandez une subvention.

Vous devez faire autant de copies de ce tableau comme nécessaire de créer des entrées pour plus d'associés et insérer ces directement ci-après.

Référence n° 1	Titre du projet: Lutte à la malnutrition à travers la valorisation de la Moringa Oleifera dans la région sanitaire de Goundi – Tchad		Secteur (voir paragraphe 2.1 de la Section III): Santé de base, Nutrition de base, AGRICULTURE : développement agricole alternatif, Recherche agronomique			
Nom de l'organisation	Lieu de l'Action	Coût de l'Action (EUR)	Chef de file ou partenaire	Donneurs pour l'Action (nom) ¹¹	Montant de la contribution (du donneur)	Dates
ACRA	République du Tchad Département du Mandoulul – district sanitaire de Goundi	869.290,00 €	ACRA Partenaire: Ministère de la Santé Publique - Tchad	Région Lombardie	Région Lombardie 209.060,00 €	de 1/6/ 2006 à 15/10/2008
Objet et résultats de l'Action						
<p>Dans le cadre d'un programme plus vaste, cette action se propose de contribuer à l'amélioration de la santé de la population à travers la promotion des stratégies alternatives pour faire face au problème de la malnutrition de la population en général et en particulier des sujets plus à risque (enfants et femmes enceintes), à travers la vulgarisation des connaissances et de l'utilisation des sous-produits de la Moringa Oleifera comme intégrateur alimentaire, parmi toutes les couches de la population. De plus, la création d'un champ d'expérimentation contrôlée à partir d'un Centre Sanitaire du district, en tant que projet pilote, a permis de déterminer avec précision des résultats très importants relativement à la valeur nutritionnelle, et les éventuels contre-indications de la plante.</p> <p>Au cours de l'implémentation du projet, une forte composante liée à la recherche scientifique appliquée, est vérifiable dans les résultats d'Analyse et Testage du matériel génétiquement amélioré. En particulier la définition d'un Protocole de recherche pour tester la farine des feuilles produites, qui a tenu compte des exigences alimentaires indiquée par l'OMS, pour un enfant de 1 à 3 ans, une cuillère qui contient 8 grammes de poudre, satisfait 14% des besoins en protéines, 40 % des besoins de calcium, 23% des besoins en fer et presque tout les besoins en vitamine A. En particulier la quantité du fer en 100 g de farine des feuilles est très élevé: 126 mg/Kg. Cette donnée reconferme le rôle potentiel de la plante dans la prévention de l'anémie.</p> <p>En outre la comparaison des différents écotypes de Moringa en rapport des conditions environnementales tchadiennes a impliqué l'expérimentation des semences provenant du Cameroun et du Sénégal; l'expérimentation sur l'utilisation, la transformation et la conservation des autres sous-produits de la plante (concernant surtout l'huile de Moringa, apprécié pour sa excellente qualité) a démontré des résultats positifs, grâce aussi à l'augmentation de l'utilisation de la farine des feuilles de Moringa parmi les enfants malnutris et les femmes enceintes, et de l'amélioration de leur états de santé. Au niveau de collaboration, ils ont été impliqués le Centre nutritionnelle de Goundi, (fondamental pour vérifier l'effective validité et utilité de la farine des feuilles, comme intégrateur alimentaire) et des Universités et laboratoires spécialisés, dans les séminaires d'information sur la valorisation de la Moringa, comme occasion de divulgation et publication des résultats obtenus, et de débat au niveau international des particuliers atouts de cette ressource locale.</p>						

¹¹ Si le donneur est la Commission Européenne ou un Etat-Membre de l'UE, veuillez préciser la ligne budgétaire CE, FED ou Etat-Membre de l'UE.

Référence n° 2 UE ENV/2006/114-747	Titre du projet: Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone		Secteur (voir paragraphe 2.1 de la Section III): AGRICULTURE: Développement agricole alternatif, Recherche environnementale, Diversité biologique			
Nom de l'organisation	Lieu de l'Action	Coût de l'Action (EUR)	Chef de file ou partenaire	Donneurs pour l'Action (nom) ¹²	Montant de la contribution (du donneur)	Dates
ACRA	République du Tchad, Région Mayo Kebbi-Est, Départements Mayo Boneye et Kabbia, République du Cameroun, Région Extrême Nord, Département Mayo Danay	2.037.294,0€	<u>Chef de file</u> : ACRA <u>Partenaire:</u> INADES, SANA LOGONE, CIRPS, CeTAmb	Commission européenne Ligne Budgétaire : 21-02-05	1.629.631,00 €	de 1/2/2007 à 31/1/2011
Objet et résultats de l'Action						
<p>Dans le cadre d'un programme de conservation et gestion durable des ressources forestières du Tchad et du Cameroun et de la lutte contre la pauvreté des populations des zones d'intervention, ce projet vise à la réalisation et la promotion d'un modèle de gestion durable et participative des ressources forestières de la Vallée du Logone qui représente aussi un cadre favorable à la promotion d'initiatives économiques éco-compatibles pour les organisations à caractère forestier de la zone. L'action contribue à travers une activité de capitalisation de l'expérience réalisée, à communiquer et à diffuser les bonnes pratiques pour valoriser et utiliser rationnellement les ressources dérivantes de la forêt. Pour limiter la pression anthropique sur les ressources ligneuses tout en améliorant le niveau de vie des populations partenaires du projet, nous appuyons les organisations qui mènent des activités valorisant les arbres et arbustes locaux ayant un potentiel économique, tels que le neem. En effet il existe sur le marché la possibilité de réaliser la transformation d'huile de neem avec la technologie appelée extraction avec CO2 supercritic. Le CO2 est sans odeur, n'est pas toxique, n'endommage pas la couche d'ozone et ne pollue pas l'environnement. Les huiles essentielles qui sont ainsi produites sont de type biologique. L'unité de transformation supercritic est de type modulaire et peut être dimensionnée par rapport à l'augmentation de la production. Cette initiative de production et testage est réalisée en collaboration avec l'entreprise pharmaceutique GUNA de Milan. Le projet prévoit de réaliser une unité de transformation pilote d'huiles essentielles avec la technologie supercritic. De cette manière l'élaboration d'instruments techniques en faveur de la recherche collaborative avec les institutions de recherche peut exploiter, diffuser et appliquer les connaissances et les innovations, en tant que fruits des recherches appliquées. De plus pendant le déroulement du projet, il sera possible de <u>tester l'extraction d'huiles essentielles très recherchées</u> à partir d'autres plantes présentes dans la Vallée du Logone (<i>kaycedrat, moringa, balanites, eucalyptus</i>) dont les graines pourront aussi être transformées en huiles en utilisant la même technologie. Une composante de gestion durable des ressources locales est sûrement la promotion des technologies visant à remplacer la consommation de charbon. Il s'agit de construire et installer des machines pour la récupération des déchets agricoles ou artisanaux afin de produire des briquettes combustibles. Au niveau de collaboration et de mise en place de cadre de recherche, il est impliqué, dans ce domaine, le CeTAmb (Centre de Documentation et Recherche sur les Technologies Appropriées pour la Gestion de l'Environnement dans les PVS) de l'Université de Brescia qui depuis 1999 expérimente et vulgarise des technologies appropriées pour la production de combustible alternatif à partir de biomasse végétale (paille et autre matériel organique provenant de l'agriculture, de l'artisanat ou de l'industrie).</p>						

Référence n° 3 UE ONG- PVD/2006/131-744	Titre du projet: Gestion participative des ressources naturelles et promotion des activités génératrices de revenu dans un processus de développement local au Tchad		Secteur (voir paragraphe 2.1 de la Section III): Recherche agronomique, Protection de l'environnement, général			
Nom de l'organisation	Lieu de l'Action	Coût de l'Action (EUR)	Chef de file ou partenaire	Donneurs pour l'Action (nom)¹³	Montant de la contribution (du donneur)	Dates
ACRA	République du Tchad ; Régions : Hadjer Lamis et Chari-Baguirmi	988.748,09	<u>Chef de file :</u> ACRA <u>Partenaire:</u> INADES (Formation Tchad)	Commission européenne ligne budgétaire : 21-02-03 (EX-B7-6000)	741.523,28	De 1/2/2007 à 31/1/2010

Objet et résultats de l'Action

Dans le cadre d'améliorer les conditions socio-économiques des populations, et de limiter la dégradation de l'environnement, cette action vise à la création d'un processus participatif de développement local qui promeut les activités génératrices de revenus et garantit une gestion viable des ressources naturelles par l'accompagnement des organisations de base dans les Régions de Hadjer-Lamis et Chari-Bagui. Conscient du rôle qui jouent les sources d'énergie éco-compatibles, une forte composante du projet s'engage dans la promotion d'une gestion durable des ressources naturelles dans le domaine de la protection de l'environnement. En effet la gestion rationnelle des ressources naturelles est l'un des enjeux principaux pour la mise en œuvre d'un processus de développement durable, capable de profiter à l'ensemble des habitants de la zone. Les différentes connaissances acquises au cours de la formation, les échanges à travers les voyages pédagogiques et la meilleure connaissance des ressources par le biais de l'analyse du contexte socio-économique, permettront l'essor d'une prise de conscience écologique. En particulier la restauration de la fertilité des sols cultivables à travers les techniques adaptées conduira à une augmentation des rendements agricoles et aura des retombées positives dans les ménages. Par ailleurs la zone d'intervention du projet se trouve dans le bassin d'approvisionnement en bois énergie et en charbon de bois de la ville de N'Djamena où la demande en combustibles ligneux (surtout le charbon) est très forte. Connaissant les dégâts causés sur le milieu naturel par la fabrication du charbon l'action s'attellera à promouvoir des technologies visant à réduire ou remplacer la consommation en charbon. Il s'agira de construire et installer des machines pour la récupération des déchets agricoles ou artisanaux afin de produire des briquettes combustibles. Les machines nécessaires sont une machine pour hacher la biomasse et une presse (briqueteuse) pour la compacter; cet équipement sera fabriqué sur place, comme les machines fonctionneront par actionnement manuel et seront donc adaptées au contexte rural où l'électricité n'est pas disponible. Au cours de l'implémentation du projet il est important l'identification et la vulgarisation du type de four le mieux adapté à l'utilisation des briquettes combustibles et sensibiliser les ménages à l'utilisation des briquettes. Les mises en défens, les haies-vives, les régénérations naturelles assistées contribueront à la restauration de la biodiversité locale dont l'impact sera évident sur le milieu, en référence à la situation antérieure au projet. La promotion des sources d'énergie éco-compatibles (briquettes végétales comprimées) permettra de diminuer l'utilisation de combustibles ligneux, notamment du charbon, afin un effet bénéfique sur les ressources forestières, dan le cadre de la sauvegarde de l'environnement et développement durable. Au niveau de collaboration et de mis en place de cadre de recherche, il est impliqué, dans ce domaine, le CeTAmb (Centre de Documentation et Recherche sur les Technologies Appropriées pour la Gestion de l'Environnement dans les PVS) de l'Université de Brescia qui depuis 1999 expérimente et vulgarise des technologies appropriées pour la production de combustible alternatif à partir de biomasse végétale (paille et autre matériel organique provenant de l'agriculture, de l'artisanat ou de l'industrie.

Référence n° 4	Titre du projet: Programme de lutte à la marginalisation des cultivateurs et des immigrés provenant du Maroc, Sénégal et Ecuador à travers le renforcement des échanges commerciaux et la promotion de la diversité culturelle		Secteur (voir paragraphe 2.1 de la Section III): AGRICULTURE (Recherche agronomique, Protection des plantes et des récoltes) Développement rural ; Diversité biologique, POLITIQUE COMMERCIALE ET REGLEMENTATIONS ET AJUSTMENT LIE AU COMMERCE ; Recherche environnementale.			
Nom de l'organisation	Lieu de l'Action	Coût de l'Action (EUR)	Chef de file ou partenaire	Donneurs pour l'Action (nom)¹⁴	Montant de la contribution (du donneur)	Dates
ACRA	Sénégal : régions de Thiès, Fatick, Kaolack, Tambacounda, Kolda, Ziguinchor	374.857 €	<u>Chef de file :</u> UCODEP Movimondo <u>Partenaire:</u> ACRA	IFAD	374.857 €	De 1/4/2008 À 31/3/2011
Objet et résultats de l'Action						
<p>Le programme vise à réduire la marginalisation des couches plus pauvres de la population rurale dans les 3 pays impliqués, à travers un projet expérimental qui favorise la structuration de la filière des produits traditionnels. Le projet promeut une <u>meilleure gestion de l'agro-biodiversité</u> et renforce les savoirs traditionnels, dans le but d'améliorer les revenus et les conditions de vie des bénéficiaires. L'objectif spécifique est celui d'améliorer l'accès des produits locaux provenant des communautés pauvres et marginalisées en Maroc, Sénégal et Equador, parmi des stratégies de commercialisation, marketing territorial et sensibilisation des filières négligées. En particulier au Sénégal l'intervention se focalisera sur la valorisation et commercialisation des plantes locales utilisées dans la médecine traditionnelle (<i>moringa oleifera</i>, <i>baobab</i>, et <i>fonio</i>), des produits sélectionnés pour le fort potentiel nutritif qui contiennent et appartenant à part entière à l'héritage culturel traditionnel des population locaux, et qui aujourd'hui ont une grande potentialité dans les marchés du Nord, en représentant donc, une valable opportunité pour le développement locale.</p> <p>Au Sénégal le projet s'insère dans plusieurs activités que ACRA à déjà entrepris dans les 7 régions d'intervention, en collaboration avec le partenaire ENDA-GRAF dans le domaine de la médecine traditionnelle. Le projet implique les organisations rurales, les petits producteurs, les consommateurs, les groupes des femmes et des jeunes, les administrations locaux délocalisées, les comitats de village, et les associations des guérisseurs traditionnels. Le programme présenté vise d'une coté à promouvoir des actions pilote dans les communautés du Sénégal; de l'autre coté promouvoir la prise de conscience au Nord de la valeur de l'alimentation saine et typique, en alternative à la progressive standardisation des coutumes alimentaires; en tant que découverte des aliments du Sud, finalisée à augmenter les revenus des producteurs locaux et en révéler les identités des peuples qui les produisent.</p> <p>Une forte composante du projet est le renforcement des rapport de collaboration et de partenariat au niveau national et international avec les principaux acteurs impliqué (les autorités locales, les universités, les ONG, les associations des producteurs, les commerce équitable, les secteur privé); afin de créer et comparer un système de bonnes pratiques des modèles de recherche et des meilleurs approches au niveau de production, éducation/formation, commercialisation, planification des politique locales et de dialogue interculturel.</p>						

¹⁴ Si le donneur est la Commission Européenne ou un Etat-Membre de l'UE, veuillez préciser la ligne budgétaire CE, FED ou Etat-Membre de l'UE.

Référence n° 5 MAE 7384/ACRA/BOL	Titre du projet: Appui aux éleveurs du Sud de Potosi pour l'exploitation productif et commercial des lamas		Secteur (voir paragraphe 2.1 de la Section III : AGRICULTURE (Services vétérinaires, bétail ; Coopératives agricoles ; Recherche agronomique) ; Facilitation du commerce.			
Nom de l'organisation	Lieu de l'Action	Coût de l'Action (EUR)	Chef de file ou partenaire	Donneurs pour l'Action (nom) ¹⁵	Montant de la contribution (du donneur)	Dates
ACRA	Bolivie département de Potosí	1.414.908, 95 €	Chef de file : ACRA Partenaire: ARCCA	Ministères des Affaires Etrangères (MAE)	700.379,63 €	De 15/1/2003 à 18/11/2008

Objet et résultats de l'Action

L'action vise à l'amélioration des conditions de vie des éleveurs des provinces Quijarro, Daniel Campos, Baldivieso, Nor Lipez e Sud Lipez (Potosí), en valorisant l'espèce des lamas, la principale ressource de la zone, à travers la validation et la diffusion des techniques appropriées d'élevage, la transformation et la commercialisation des produits des camélidés et le renforcement de l' **Asociación Regional de Criadores de Camélidos -ARCCA**, l'association d'éleveurs dont ils font partie.

L'objectif spécifique est celui d'élever les conditions de travail et productives des 1101 familles d'éleveurs de lamas qui composent l'association ARCCA, grâce au renforcement de la structure et l'amélioration de l'accès aux informations concernant les camélidés, afin que la même puisse gérer de manière plus efficace, la filière productive-commerciale et qui puisse participer à l'élaboration des politiques de développement sectoriels et régionales. Il a été effectué un étude diagnostique visant à l'individuation des stratégies pour :

- l'amélioration des conditions d'élevage du bétail pour augmenter la production de fibre et de viande, assurant des niveaux de qualité et durabilités élevés;
- la diffusion de la technologie approprié pendant tout le procès d'élaboration de la fibre;
- la promotion de la production de viande séchée (*charque*) de qualité;
- le renforcement de l'association du point de vue organisationnel et économique;
- la vulgarisation des informations technique-scientifique à propos des lamas;

Le projet a vu l'accroissement de la capacité productive des lamas grâce à l'amélioration de l'état physique des animaux (à travers une correcte alimentation et des bonnes conditions sanitaires) et de la composition équilibrée des troupeaux (résultant par un control pendant la phase reproductive et par la sélection génétique). L'offre de fibre de qualité, correspondant aux exigences du marché, il est augmenté grâce à la diffusion et adoption de techniques appropriées de production et de transformation de la fibre. La qualité du *charque* (" viande déshydratée") est améliorée à travers l'utilisation de techniques appropriées de séchage. La forte composante d'appui technique pour la production de fibre à ainsi permis d'achever les résultats escomptés, dans le cadre d'un processus de transfert des capacités scientifiques et technologies afin de contribuer au développement durable dans les PVS.

¹⁵ Si le donneur est la Commission Européenne ou un Etat-Membre de l'UE, veuillez préciser la ligne budgétaire CE, FED ou Etat-Membre de l'UE.

Référence n°	Titre du projet: ARDESAC		Secteur (voir paragraphe 2.1 de la Section III):			
Nom de l'organisation	Lieu de l'Action	Coût de l'Action (EUR)	Chef de file ou partenaire	Donneurs pour l'Action (nom) ¹⁶	Montant de la contribution (du donneur)	Dates (de dd/mm/yyyy à dd/mm/yyyy)
PRASAC	Cameroun, Centrafrique, Tchad	2 750 000 EUR	PRASAC IRAD (Cameroun), ICRA (Centrafrique) ITRAD et LRVZ (Tchad) et les Universités d'Etats	Coopération Française	2 750 000 EUR	01/2004 à 07/2009
Objet et résultats de l'Action						
<p>Les objectifs du projet ARDESAC sont de : (i) renforcer les capacités de recherche des systèmes nationaux, les collaborations régionales et le partenariat avec les institutions scientifiques internationales ; (ii) poursuivre et multiplier les travaux de recherche de terrain afin de générer des outils techniques et méthodologiques utiles au développement.</p> <p>Ses activités ont été organisés autour de 3 axes de recherche : Gestion des espaces et des ressources naturelles ; Aide à la décision pour les exploitations agricoles ; Organisation des filières et valorisation des produits. Treize programmes de recherche sont mis en œuvre simultanément dans 3 pays (Cameroun, Centrafrique, Tchad) et mobilisent une centaine de chercheurs et techniciens structurés en équipe régionale.</p> <p>La mise en œuvre du projet ARDESAC repose sur une organisation matricielle : une animation scientifique nationale chez chacun des partenaires assurée par des correspondants au sein d'une Délégation Nationale au Sud et d'une Délégation des Partenaires Scientifiques Internationaux au Nord ; une animation scientifique régionale par grandes familles thématiques.</p> <p>En termes de résultats, le projet ARDESAC a permis de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une organisation et une animation scientifique éprouvée, acquise dans l'action - Renforcer les échanges entre les différents partenaires de la recherche et du développement. - Mettre en place des activités de recherche régionale de terrain multiples répondant aux enjeux de développement - Renforcer des structures nationales (formation, équipements, méthodologie scientifique et de gestion) <p>Un colloque international « Savanes Africaines en développement : innover pour durer » sera organisé en avril 2009 à Garoua (Cameroun) pour présenter les résultats des travaux de recherche-développement menés par ARDESAC au Cameroun, en Centrafrique et au Tchad. Cette rencontre, ouverte aux partenaires nationaux et internationaux et à une large communauté scientifique, constituera un forum de réflexion prospective sur le développement agricole durable de zones où on assiste à de profondes mutations (déclin du coton, diversification agricole, migrations humaines, concentration urbaine...) dans des contextes locaux, régionaux et internationaux troublés (insécurité physique, crise alimentaire...).</p>						

¹⁶ Si le donneur est la Commission Européenne ou un Etat-Membre de l'UE, veuillez préciser la ligne budgétaire CE, FED ou Etat-Membre de l'UE.

II. LE DEMANDEUR

Numéro d'identification ¹⁷ EuropeAid	IT-2007-DOK-2711202116
Nom de l'organisation:	ACRA Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America Latina

Les Demandeurs qui sont enregistrés dans PADOR n'ont pas besoin de remplir le reste de cette section.

1. IDENTITE

Numéro de Fiche d'Entité Légale ¹⁸	
Acronyme	
Numéro d'enregistrement (ou équivalent)	
Date d'enregistrement	
Adresse officielle d'enregistrement	
Pays d'enregistrement ¹⁹	
Adresse électronique de l'organisation	
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	
Site Internet de l'organisation	

¹⁷ Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter l'adresse Internet : http://ec.europa.eu/europeaid/work/onlineservices/pador/index_fr.htm

¹⁸ Si le Demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne.

¹⁹ Si les organisations / institutions / réseaux ne sont pas dans un des pays mentionnés dans la Section 2.1.1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, veuillez justifier l'emplacement.

2. PROFIL

Statut juridique ²⁰	
A but lucratif	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
ONG	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Valeur de base ²¹	<input type="checkbox"/> Politique <input type="checkbox"/> Religieuse <input type="checkbox"/> Humaniste <input type="checkbox"/> Neutre
Votre organisation est-elle liée à une autre entité ?	<input type="checkbox"/> Oui, entité mère: (veuillez indiquer son numéro d'identification EuropeAid:) <input type="checkbox"/> Oui, entité(s) contrôlée(s) <input type="checkbox"/> Non, indépendante

2.1. Catégorie

Catégorie ²²	Secteur Public	Secteur Privé
	<input type="checkbox"/> Administration publique <input type="checkbox"/> Représentants décentralisés d'Etat <input type="checkbox"/> Organisation internationale <input type="checkbox"/> Institution juridique <input type="checkbox"/> Autorité locale <input type="checkbox"/> Agence d'exécution <input type="checkbox"/> Université / éducation <input type="checkbox"/> Institut de recherche <input type="checkbox"/> Think Tank <input type="checkbox"/> Fondation <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Média <input type="checkbox"/> Réseau / Fédération <input type="checkbox"/> Organisation professionnelle et/ou industrielle <input type="checkbox"/> Syndicat <input type="checkbox"/> Organisation culturelle <input type="checkbox"/> Organisation commerciale	<input type="checkbox"/> Agence d'exécution <input type="checkbox"/> Université / éducation <input type="checkbox"/> Institut de recherche <input type="checkbox"/> Think Tank <input type="checkbox"/> Fondation <input type="checkbox"/> Association <input type="checkbox"/> Média <input type="checkbox"/> Réseau / Fédération <input type="checkbox"/> Organisation professionnelle et/ou industrielle <input type="checkbox"/> Syndicat <input type="checkbox"/> Organisation culturelle <input type="checkbox"/> Organisation commerciale <input type="checkbox"/> Autre Acteur Non-Etatique

²⁰ Par exemple organisation sans but lucratif, organe gouvernemental, organisation internationale.

²¹ Veuillez cocher un seul type de valeur.

²² Veuillez indiquer :

- 1) le secteur auquel votre organisation appartient tel que défini dans ses statuts (ou dans un document équivalent): public (établi et/ou fondé par une entité publique) OU privé (établi et/ou fondé par une entité privée);
- 2) dans la colonne appropriée, la catégorie à laquelle votre organisation appartient (**UN SEUL CHOIX**).

2.2. Secteur(s) ²³

	SANTE
	Santé, général
12110	Politique de la santé et gestion administrative
12181	Éducation et formation médicales
12182	Recherche médicale
12191	Services médicaux
	Santé de base
12220	Soins et services de santé de base
12230	Infrastructure pour la santé de base
12240	Nutrition de base
12250	Lutte contre les maladies infectieuses
12261	Éducation sanitaire
12262	Lutte contre le paludisme
12263	Lutte contre la tuberculose
12281	Formation de personnel de santé
	DISTRIBUTION D'EAU ET ASSAINISSEMENT
14010	Politique des ressources en eau et gestion administrative
14015	Protection des ressources en eau
14020	Distribution d'eau et assainissement – systèmes à grande échelle
14030	Distribution d'eau potable de base et assainissement de base
14040	Aménagement de bassins fluviaux
14050	Traitement des déchets
14081	Éducation/formation dans la distribution d'eau et l'assainissement
	TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE
21010	Politique des transports et gestion administrative
21020	Transport routier
21030	Transport ferroviaire
21040	Transport par voies d'eau
21050	Transport aérien
21061	Stockage
21081	Éducation/formation dans les transports et le stockage
	COMMUNICATIONS
22010	Politique des communications et gestion administrative
22020	Télécommunications
22030	Radio, télévision, presse écrite
22040	Technologies de l'information et de la communication (TIC)
	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
23010	Politique de l'énergie et gestion administrative
23020	Production d'énergie (sources non renouvelables)
23030	Production d'énergie (sources renouvelables)
23040	Transmission et distribution d'électricité
23050	Distribution de gaz
23061	Centrales alimentées au fuel
23062	Centrales alimentées au gaz
23063	Centrales alimentées au charbon
23064	Centrales nucléaires
23065	Centrales et barrages hydroélectriques

²³ Veuillez cocher la case correspondant à chaque secteur dans lequel votre organisation a été active. Les secteurs commençant par une référence viennent de la liste CAD établi par l'OCDE. Pour plus information, veuillez consulter l'adresse d'Internet suivante :

http://www.oecd.org/document/21/0,3343,fr_2649_34469_6866322_1_1_1_1,00.html

23066	Énergie géothermique
23067	Énergie solaire
23068	Énergie éolienne
23069	Énergie marémotrice
23070	Biomasse
23081	Éducation et formation dans le domaine de l'énergie
23082	Recherche dans le domaine de l'énergie
	AGRICULTURE
31110	Politique agricole et gestion administrative
31120	Développement agricole
31130	Ressources en terres cultivables
31140	Ressources en eau à usage agricole
31150	Produits à usage agricole
31161	Production agricole
31162	Récoltes destinées à l'exportation
31163	Bétail
31164	Réforme agraire
31165	Développement agricole alternatif
31166	Vulgarisation agricole
31181	Éducation et formation dans le domaine agricole
31182	Recherche agronomique
31191	Services agricoles
31192	Protection des plantes et des récoltes, lutte antiacridienne
31193	Services financiers agricoles
31194	Coopératives agricoles
31195	Services vétérinaires (bétail)
	SYLVICULTURE
31210	Politique de la sylviculture et gestion administrative
31220	Développement sylvicole
31261	Reboisement (bois et charbon de bois)
31281	Éducation et formation en sylviculture
31282	Recherche en sylviculture
31291	Services sylvicoles
	PECHE
31310	Politique de la pêche et gestion administrative
31320	Développement de la pêche
31381	Éducation et formation dans le domaine de la pêche
31382	Recherche dans le domaine de la pêche
31391	Services dans le domaine de la pêche
	INDUSTRIES MANUFACTURIERES
32110	Politique de l'industrie et gestion administrative
32120	Développement industriel
32130	Développement des PME
32140	Artisanat
32161	Agro-industries
32162	Industries forestières
32163	Industrie textile, cuirs et produits similaires
32167	Fabrication d'énergie
32168	Produits pharmaceutiques
32171	Construction mécanique et électrique
32172	Matériel de transport
32182	Recherche et développement technologiques
	POLITIQUE COMMERCIALE ET REGLEMENTATIONS ET AJUSTMENT LIE AU COMMERCE

33110	Politique commerciale et gestion administrative
33120	Facilitation du commerce
33130	Accords commerciaux régionaux
33140	Négociations commerciales multilatérales
33150	Ajustement lié au commerce
33181	Éducation/formation dans le domaine du commerce
	DESTINATION PLURI-SECTORIELLE OU TRANSVERSALE
	Protection de l'environnement, général
41010	Politique de l'environnement et gestion administrative
41020	Protection de la biosphère
41030	Diversité biologique
41040	Protection des sites
41050	Prévention et lutte contre les inondations
41081	Éducation et formation environnementales
41082	Recherche environnementale
	Autres multi secteurs
43030	Développement et gestion urbaine
43040	Développement rural
43050	Développement alternatif non agricole
43081	Éducation et formation plurisectorielles
43082	Institutions scientifiques et de recherche

2.3. Groupe(s) cible(s)

<input type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Enfants-soldats <input type="checkbox"/> Enfants (moins de 18 ans) <input type="checkbox"/> Communauté(s) de base <input type="checkbox"/> Consommateurs <input type="checkbox"/> Handicapés <input type="checkbox"/> Consommateurs de drogue <input type="checkbox"/> Organes éducatifs (écoles, universités) <input type="checkbox"/> Personnes âgées <input type="checkbox"/> Malades (Malaria, tuberculose, VIH/SIDA) <input type="checkbox"/> Peuples indigènes <input type="checkbox"/> Autorités locales <input type="checkbox"/> Migrants <input type="checkbox"/> Organisations Non Gouvernementales <input type="checkbox"/> Prisonniers <input type="checkbox"/> Catégorie professionnelle <input type="checkbox"/> Réfugiés et déplacés <input type="checkbox"/> Organes de recherche / Chercheurs <input type="checkbox"/> PME/PMI ²⁴ <input type="checkbox"/> Etudiants <input type="checkbox"/> Habitants de bidonvilles <input type="checkbox"/> Victimes de conflits/catastrophes <input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Jeunes <input type="checkbox"/> Autre(s) (veuillez préciser):
--

²⁴ PME = Petite et moyenne entreprise ; PMI = Petite et moyenne industrie.

3. CAPACITE A GERER ET A EXECUTER LES ACTIONS

3.1. Expérience par secteur (pour chaque secteur sélectionné sous paragraphe II.2.2)

Si vous avez besoin de plus de lignes dans ce tableau, veuillez les insérer directement ci-après.

Secteur	Année(s) d'expérience	Expérience lors des 3 dernières années	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR)
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 5 ans <input type="checkbox"/> de 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> de 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 5 ans <input type="checkbox"/> de 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> de 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 5 ans <input type="checkbox"/> de 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> de 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu

3.2. Expérience par zone géographique (pays ou région)

Si vous avez besoin de plus de lignes dans ce tableau, veuillez les insérer directement ci-après.

Par zone géographique (pays ou région)	Année(s) d'expérience	Nombre de projets	Montant estimé (en millier d'EUR)	<u>Liste indicative des régions</u>
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 5 ans <input type="checkbox"/> de 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> de 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu	Europe UE Europe non-UE L'Europe Orientale Amérique Centrale Amérique du Sud Sud-est asiatique Nord-est asiatique Asie du Sud Asie centrale Méditerranée Pays du Golfe Afrique de l'Est Afrique centrale Afrique de l'ouest Afrique australe L'océan Indien Les Caraïbes Le Pacifique
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 5 ans <input type="checkbox"/> de 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> de 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu	
	<input type="checkbox"/> moins d'un an <input type="checkbox"/> de 1 à 3 ans <input type="checkbox"/> de 4 à 5 ans <input type="checkbox"/> de 6 à 10 ans <input type="checkbox"/> de 11 à 20 ans <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	<input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 6 à 10 <input type="checkbox"/> de 11 à 20 <input type="checkbox"/> de 21 à 50 <input type="checkbox"/> de 51 à 200 <input type="checkbox"/> de 200 à 500 <input type="checkbox"/> plus de 500	<input type="checkbox"/> moins d'un <input type="checkbox"/> de 1 à 5 <input type="checkbox"/> de 5 à 20 <input type="checkbox"/> de 20 à 50 <input type="checkbox"/> de 50 à 100 <input type="checkbox"/> de 100 à 300 <input type="checkbox"/> de 300 à 1 000 <input type="checkbox"/> 1 000 <input type="checkbox"/> inconnu	

Référence croisée de l'expérience par secteur et par zone géographique:

Secteur(s) (tel que sélectionné sous paragraphe 2.2)	Zone(s) géographique(s) (pays ou région, tel qu'indiqué précédemment)

--	--

3.3. Ressources

3.3.1 Données financières

Veillez fournir les informations suivantes, le cas échéant, en vous basant sur les comptes de gestion et le bilan de votre organisation. Si les données originales ne sont pas exprimées dans Euro, veillez utiliser le cours d'InforEuro officiel selon le mois affirmé. Pour l'information sur les cours d'InforEuro, veillez visiter l'adresse <http://ec.europa.eu/budget/inforeuro/index.cfm?Language=fr> d'Internet suivante :

Année ²⁵	Chiffre d'affaires ou équivalent (EUR)	Gain net ou équivalent (EUR)	Bilan ou budget total (EUR)	Fonds propres ou équivalent (EUR)	Endettement à moyen et long terme (EUR)	Endettement à court terme (< 1 an) (EUR)
N						
N - 1						
N - 2						

3.3.2. Source(s) de financement

Veillez cocher la/les source(s) de revenus de votre organisation et indiquer les informations complémentaires demandées.

Année ¹⁷	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = Cotisations membres)
N	<input type="checkbox"/> Commission UE		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'Etat(s) Membre(s) de l'UE		N/A
N	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'Etat(s) Tiers ²⁶		N/A
N	<input type="checkbox"/> Nations Unies		N/A
N	<input type="checkbox"/> Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N	<input type="checkbox"/> Secteur privé		N/A
N	<input type="checkbox"/> Cotisations membres		
N	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):		N/A

²⁵ N = l'an actuel ; N - 1 = l'an précédent ; etc.

²⁶ Non-Etats Membres.de l'UE

N	Total	100%	N/A
---	-------	------	-----

Année ¹⁷	Source	Pourcentage (le total pour une année donnée doit être égal à 100%)	Nombre de membres cotisants (seulement si la source = Cotisations membres)
N – 1	<input type="checkbox"/> Commission UE		N/A
N – 1	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'Etat(s) Membre(s) de l'UE		N/A
N – 1	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'Etat(s) Tiers ¹⁸		N/A
N – 1	<input type="checkbox"/> Nations Unies		N/A
N – 1	<input type="checkbox"/> Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N – 1	<input type="checkbox"/> Secteur privé		N/A
N – 1	<input type="checkbox"/> Cotisations membres		
N – 1	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):		N/A
N – 1	Total	100%	N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Commission UE		N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'Etat(s) Membre(s) de l'UE		N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Organe(s) d'Etat(s) Tiers ¹⁸		N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Nations Unies		N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Autre(s) Organisation(s) Internationale(s)		N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Secteur privé		N/A
N – 2	<input type="checkbox"/> Cotisations membres		
N – 2	<input type="checkbox"/> Autres (veuillez préciser):		N/A
N – 2	Total	100%	N/A

De plus, lorsque la subvention demandée est supérieure à 500 000 EUR, veuillez fournir les références du rapport d'audit externe établi par un auditeur agréé pour la dernière année financière disponible. Cette obligation ne s'applique pas aux organisations internationales, ni aux autorités publiques.

Année ¹⁷	Nom de l'auditeur approuvé	Période de validité (du dd/mm/yyyy au dd/mm/yyyy)
N		
N – 1		
N – 2		

3.3.3. Nombre de personnes employées (plein temps ou équivalent)

Veillez cocher une option pour chaque type de personnel.

Type de personnel	Payé	Non payé
Personnel du siège: recruté and basé au siège (situé dans un pays développé)	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> N/A
Personnel expatrié: recruté au siège (situé dans un pays développé) et basé dans le pays en voie de développement	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> N/A
Personnel local: recruté et basé dans le pays en voie de développement	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> N/A	<input type="checkbox"/> < 10 <input type="checkbox"/> > 10 et < 50 <input type="checkbox"/> > 50 et < 100 <input type="checkbox"/> > 100 <input type="checkbox"/> N/A

4. LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VOTRE ORGANISATION

Nom	Profession	Fonction	Pays correspondant à la nationalité	Au sein du conseil depuis
M.				
Mme				

III. PARTENAIRES DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L'ACTION

1. DESCRIPTION DU/DES PARTENAIRE(S)

Cette section doit être remplie **pour chaque organisation partenaire** au sens du Section 2.1.2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions. Les éventuels associés au sens du même Section 2.1.2 ne doivent pas être mentionnés.

Vous devez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire pour ajouter des partenaires et les insérer directement ci-après.

	Partenaire n° 1
Numéro d'identification ²⁷ EuropeAid	
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (PRASAC)

Les associés qui sont enregistrés dans PADOR n'ont pas besoin de remplir le reste de cette section qui est **surlignée en gris**.

Date d'enregistrement	Juin 2008
Statut juridique ²⁸	Organisation sous-régionale - Institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)
Adresse officielle d'enregistrement ²⁹	LRVZ, Route de Farcha, BP 764, N'Djaména (Tchad)
Pays d'enregistrement	Tchad
Personne de contact	Lamine SEINY-BOUKAR
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	+235 252 70 24
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	+235 252 78 77
Adresse électronique	prasac@intnet.td ; lasebo2005@yahoo.fr

²⁷ Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site Internet : <http://ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/pador>

²⁸ C.-à-d. sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

²⁹ Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés dans la Section 2.1.1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, veuillez justifier l'emplacement.

Site internet de l'organisation	www.prasac-cemac.org
Nombre d'employés	3 cadres, 7 personnels d'appui (Direction Générale)
Autres ressources pertinentes	Délégations nationales au Tchad et au Cameroun basées dans les institutions de recherche partenaires. Partenariat avec les institutions de recherche et les universités de l'Afrique centrale.
Expérience d'Actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'Action proposée	Le PRASAC a pour mission de fédérer les énergies scientifiques de l'Afrique centrale au service du développement rural. L'institution a d'abord testé sa méthodologie d'animation scientifique d'équipes régionales de recherche-développement dans la zone des savanes (Nord Cameroun, Sud Tchad, Nord Centrafrique) sur les grandes thématiques touchant la gestion de l'environnement, de la sécurité alimentaire et de la santé. Pour ancrer son action dans les réalités, le PRASAC a élaboré et testé une méthodologie de partenariat et d'échanges entre les chercheurs et les partenaires du développement aux différents stades du processus de recherche-développement.
Historique de la coopération avec le Demandeur	Ce projet constitue une première collaboration entre le PRASAC et ACRA. Cette collaboration se situe dans une volonté de promotion accrue des échanges et des actions communes entre la recherche et le développement.
Rôle et participation dans la préparation de l'Action proposée	Echanges réguliers avec l'équipe ACRA, tant dans la construction méthodologique, technique que financière du projet. Sensibilisation et mobilisation des futures équipes régionales de recherche.
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'Action proposée	Définition coordonnée d'une méthodologie de recherche commune. Appui, suivi-évaluation et gestion des équipes de recherche.

	Partenaire n° 2
Numéro d'identification ³⁰ EuropeAid	
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Université de N'Djamena

Les associés qui sont enregistrés dans PADOR n'ont pas besoin de remplir le reste de cette section qui est **surlignée en gris**.

Date d'enregistrement	
Statut juridique ³¹	Organisme gouvernemental
Adresse officielle d'enregistrement ³²	Avenue Moboutou, B.P. 1117 N'Djamena
Pays d'enregistrement	Tchad
Personne de contact	Pr. BRAHIM BOY OTCHOM
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	00235 629 83 57 00235 997 27 23
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	00235 251 40 33
Adresse électronique	Bbrahim5@hotmail.com
Site internet de l'organisation	www.undt.info
Nombre d'employés	320 enseignants - chercheurs
Autres ressources pertinentes	Cellule de Recherche en Pharmacopée et Médecine Traditionnelle

³⁰ Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site Internet : <http://ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/pador>

³¹ C.-à-d. sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

³² Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés dans la Section 2.1.1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, veuillez justifier l'emplacement.

Expérience d'Actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'Action proposée	<p>Identification des plantes utilisées par la population dans les soins de pathologies et dans la nutrition</p> <p>Utilisation de la pharmacopée traditionnelle dans la lutte contre la pauvreté au Tchad</p>
Historique de la coopération avec le Demandeur	<p>C'est la première fois que ACRA et l'Université de Ndjama participent dans un projet en partenariat. Des échanges et rencontre ont déjà eu lieu pendant la mise en œuvre des projets : « Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone » et « Lutte à la malnutrition à travers la valorisation de la Moringa Oleifera dans la région sanitaire de Goundi – Tchad »</p>
Rôle et participation dans la préparation de l'Action proposée	<p>Définition des outils et méthodologies de recherche et supervision de la réalisation des enquêtes thématiques. Réalisation des produits traditionnels améliorés pour l'alimentation et les soins de la population</p>
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'Action proposée	<p>L'université de Ndjama participera à toute les phases de recherche dans le résultat 1 et de diffusion auprès de la communauté scientifique dans le résultat 3. En particulier sera engagé dans la réalisation des microprojets liés à la Moringa, le neem et aux huiles essentielles.</p>

	Partenaire n°3
Numéro d'identification ³³ EuropeAid	
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-Industrielles

Les associés qui sont enregistrés dans PADOR n'ont pas besoin de remplir le reste de cette section qui est **surlignée en gris**.

Date d'enregistrement	12 Février 2009
Statut juridique ³⁴	Établissement public d'enseignement supérieur
Adresse officielle d'enregistrement ³⁵	B.P. 455 Ngaoundéré
Pays d'enregistrement	Cameroun
Personne de contact	Pr. Carl MBOFUNG ou Pr Robert NDJOUENKEU
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	(237) 77 78 38 40 / (237) 77 63 47 60
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	
Adresse électronique	cmbofung@yahoo.com / rndjouenkeu@yahoo.fr
Site internet de l'organisation	www.ensai.refer.org.cm
Nombre d'employés	64 dont 34 enseignants chercheurs et 30 agents d'appui
Autres ressources pertinentes	Hall de technologie (Charcuterie, Laiterie, Brasserie, Panification, séchage, fumage) Atelier mécanique
Expérience d'Actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'Action	<ul style="list-style-type: none"> ● Conception et montage de décortiqueur et de moulins à céréales pour les savanes du Nord Cameroun (1984-1987) ● Formation de personnels des entreprises agroalimentaires locales à la qualité: projet laitiers pilote

³³ Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site Internet : <http://ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/pador>

³⁴ C.-à-d. sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

³⁵ Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés dans la Section 2.1.1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, veuillez justifier l'emplacement.

<p>proposée</p>	<p>de Ngaoundéré (1988-1992), PME agroalimentaires de la ville de Ngaoundéré, entreprise agroalimentaires de Douala (SIC-CACAOS, HYDRAC, CHOCOCAM, etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Développement de séchoirs (solaires et électriques) à l'usage des communautés travaillant à petite échelle ● Développement de produits nouveaux sur la base de la valorisation de ressources alimentaires locales et en réponse aux contraintes associées aux pratiques locales d'utilisation: farine de taro, lait de souchet, tisanes diététiques à base d'<i>Hibiscus sabdarifa</i>, farine de banane mûre, etc... ● Développement d'outils et de procédés simplifiés d'extraction d'huile ● Caractérisation technologique et nutritionnelle des systèmes alimentaires locaux
<p>Historique de la coopération avec le Demandeur</p>	<p>C'est la première collaboration entre ACRA et l'ENSAI . ACRA et l'ENSAI se sont connus grâce à médiation du PRASAC. La coopération entre l'ENSAI et le PRASAC a démarré en 1998 avec la création de cette institution et le lancement du premier projet régional centré sur les savanes d'Afrique Centrale. L'ENSAI a régulièrement participé aux activités du PRASAC, notamment dans le domaine de l'étude des systèmes de transformation alimentaire et de la qualité des produits</p>
<p>Rôle et participation dans la préparation de l'Action proposée</p>	<p>L'ENSAI a participé dans la formulation des termes de références relatives à la constitution du groupe de recherche technologique régional. À cet égard, elle a mis à profit son expertise dans la formation et la recherche agroalimentaire pour contribuer à la définition des axes prioritaires de recherche technologique à l'échelle régionale. 4 de ses professeurs titulaires ont ainsi participé aux ateliers relatifs à cette formulation, et l'un d'eux, en l'occurrence, le Pr. Robert NDJOUENKEU, a été désigné par le PRASAC comme animateur régional pour la mobilisation des chercheurs, la collecte des propositions de recherche et leur synthèse coordonnées dans le cadre de la formulation des programmes prioritaires de recherche en zone CEMAC.</p>
<p>Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'Action proposée</p>	<p>L'ENSAI, au regard de son expertise en formation et en recherche agroalimentaire au niveau de la sous-région, fonctionnera comme un des pôles d'excellence pour la mise en œuvre de l'action. À cet égard, elle animera notamment l'organisation des activités relatives à l'optimisation des procédés de transformation, ainsi que le développement des produits nouveaux.</p>

	Partenaire n° 4
Numéro d'identification ³⁶ EuropeAid	
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Università degli Studi di Brescia – Centro di documentazione e ricerca sulle tecnologie appropriate per la gestione dell'ambiente nei Paesi in via di sviluppo (CeTAmb)

Les associés qui sont enregistrés dans PADOR n'ont pas besoin de remplir le reste de cette section qui est **surlignée en gris**.

Date d'enregistrement	26/4/2000
Statut juridique ³⁷	Gouvernemental
Adresse officielle d'enregistrement ³⁸	Via Branze, 38 25123 Brescia (Italie)
Pays d'enregistrement	Italie
Personne de contact	Carlo Collivignarelli
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	+39(0)30.3711303
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	+39(0)30. 3711312
Adresse électronique	carlo.collivignarelli@ing.unibs.it
Site internet de l'organisation	http://civserv.ing.unibs.it/cetamb/
Nombre d'employés	100
Autres ressources pertinentes	Centre d'étude à Brescia
Expérience d'Actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'Action proposée	Récupération des biomasses agricole et déchets pour la production de combustibles alternatifs à travers une presse/briquettatrice au Burkina Faso. Utilisation des combustibles alternatifs à bois pour le séchage du poisson dans la communauté de Santa Yalla en Casamance (Sénégal). Etude pour la réalisation d'un système pour la production

³⁶ Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site Internet : <http://ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/pador>

³⁷ C.-à-d. sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

³⁸ Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés dans la Section 2.1.1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, veuillez justifier l'emplacement.

	<p>d'énergie dans un orphelinat en Guinée. Récupération de combustibles non conventionnels par les déchets au Kenya. Récupération de la plastique à Thiès au Sénégal. "Urban Development Programme in Somalia", projet concernant la gestion des eaux, des déchets et des infrastructures/services dans dix municipalité. Etude et application des systèmes pour le traitement de l'eaux en Sénégal et au Cameroun Etude et projet d'un système pour le traitement des eaux reculants dans un hôpital à Wolisso (Etiopia)</p>
Historique de la coopération avec le Demandeur	<p>Le CETAMB et ACRA collaborent depuis le début de 2007 à la réalisation de deux important projets, financés par la Commission Européenne, au Tchad et au Cameroun (Budget 2.037.294,00 et 988.748,09). Les deux projets se focalisent sur la gestion des ressources naturelles et sur la protection de l'environnement. Le CETAMB a couvert un rôle de recherche et de consultance afin de promouvoir l'utilisation des technologies appropriés en Cameroun et Tchad pour la réduction de la consommation de charbon. Les deux interventions ont promu la construction et installation des machines pour la récupération des déchets agricoles ou artisanaux afin de produire des briquettes combustibles, la construction, le test et la diffusion de différents modèles de cuisines solaires et foyers améliorées.</p>
Rôle et participation dans la préparation de l'Action proposée	<p>Recherche et collection des renseignements sur la disponibilité de technologie pour la production mécanique dans la région d'intervention concernant l'utilisation et production de farine de moringa et le briques en terre compacté; définition de la méthodologie de réalisation et d'expérimentation des machines. Etude et application des technologies pour le traitement de l'eaux à travers l'utilisation des variétés disponibles localement.</p>
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'Action proposée	<p>Définition des outils et méthodologies de recherche et supervision de la réalisation des enquêtes thématiques. Idéation des lignes directrices pour une recherche sur le terrain finalisée a la réalisation de 3-4 projets pilotes a réaliser. Contribution à la définition des protocoles de recherche communes avec les partenaires des pays ACP. Projet des machines pour la production des briques en terre compacte, test, réalisation des exemplaires pilots. Contribution pour la capitalisation des résultats et la systématisation de l'expérience et la possibilité de la reproduire par les partenaires des pays ACP. Analyse et réalisation de 1/2 implantation pilotes pour le traitement de l'eau à travers l'utilisation des variétés végétales localement disponibles. Individuation des variétés plus efficaces, le système de traitement plus approprié, les modalité de gestion et récupération des résidus.</p>
	Partenaire n°5

Numéro d'identification ³⁹ EuropeAid	
Dénomination juridique complète (raison sociale)	Département de Santé Publique –Microbiologie -Virologie – Université des Etudes de Milan

Les associés qui sont enregistrés dans PADOR n'ont pas besoin de remplir le reste de cette section qui est **surlignée en gris**.

Date d'enregistrement	01 Janvier 2006
Statut juridique ⁴⁰	Département Universitaire Publique
Adresse officielle d'enregistrement ⁴¹	Via Carlo Pascal n. 36 - 20133 Milano
Pays d'enregistrement	Italie
Personne de contact	Prof. Mirella Pontello
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	+390250315106
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	
Adresse électronique	<u>mirella.pontello@unimi.it</u>
Site internet de l'organisation	http://users.unimi.it/samivi/
Nombre d'employés	48
Autres ressources pertinentes	Le Département est responsable de la mise en oeuvre des nombreux parcours des spécialisation post-lauream.
Expérience d'Actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'Action proposée	Le département a participé aux suivantes projets internationales : <ul style="list-style-type: none"> - Inde –Calcutte, Conditions hygiéniques et sanitaire de l'alimentation dans les villages rurales indiens (Calcutte) en partenariat avec : « <i>Institut for Indian mother and child e Calcutta Village Project S.I.S.M.</i> » - Zanzibar – République de Tanzanie. Conditions hygiéniques de l'alimentation dans le district de Chake - Lutte à la malnutrition à travers la valorisation de la Moringa Oleifera dans la région sanitaire de Goundi –

³⁹ Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site Internet : <http://ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/pador>

⁴⁰ C.-à-d. sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

⁴¹ Si ce n'est pas dans un des pays mentionnés dans la Section 2.1.1 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, veuillez justifier l'emplacement.

Tchad en partenariat avec ACRA	
Historique de la coopération avec le Demandeur	ACRA et le Département de Santé Publique ont collaboré ensemble à la mise en œuvre du projet : « Lutte à la malnutrition à travers la valorisation de la Moringa Oleifera dans la région sanitaire de Goundi – Tchad ». Le département a donné une contribution scientifique fondamentale surtout en ce qui concerne le test de l'utilisation de la farine de Moringa en tant que complément de l'alimentation des enfants affectés de malnutrition. Les résultats de cet test ont été en suite élaborés et sont devenus l'objet d'un thèse de doctorat.
Rôle et participation dans la préparation de l'Action proposée	Les contacts entre ACRA et le département sont stables . Le département a contribué à la réflexion et à l'étude de la possible utilisation de la Moringa en tant que complément nutritionnel pour le traitement des enfants affectés de malnutrition et en tant que complément nutritionnel important pour les femmes enceintes. Le Département a contribué pourtant à la définition des activités qui concernent le projet expérimental de production de farine de Moringa et sa successive certification.
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'Action proposée	Le Département contribuera activement à toutes les activités du Résultat 1 en ce qui concerne la définition des méthodes et des outils de recherche concertée. De plus participera activement à la définition méthodologique des enquêtes concernant l'état nutritionnel de la population des zones de référence et contribuera à l'analyse des données. En ce qui concerne le résultat 2 s'occupera de la supervision du projet expérimental pour la production et la certification de la farine de Moringa et du processus de certification en tant que composante nutritionnelle. Enfin le Département participera à la phase de diffusion scientifique des résultats du projet (articles et séminaires)

Important: Ce Formulaire de demande de subvention doit être accompagné d'une 'Déclaration de partenariat' signée et datée par chaque partenaire conformément au modèle fourni (paragraphe 2).

2. DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'Action financée par le Secrétariat ACP. Afin de faciliter le bon déroulement de l'Action, Le Secrétariat ACP exige que tous les Partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

Veillez faire autant de copies de ce page comme nécessaire de créer des entrées pour plus des partenaires et insérer ces directement ci-après.

1. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'Action. avant que la demande ne soit soumise au Secrétariat ACP.
2. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Contrat standard de subvention ⁴² et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les Partenaires donnent mandat au Demandeur principal de signer le contrat avec le Secrétariat ACP et de les représenter dans toutes relations avec le Secrétariat ACP dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action.
3. Le Demandeur doit se concerter régulièrement avec ses Partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'Action.
4. Tous les Partenaires doivent recevoir des copies des rapports – narratifs et financiers – présentés au Secrétariat ACP.
5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'Action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les Partenaires concernés avant d'être soumises au Secrétariat ACP. Si aucun accord entre Partenaires n'a pu être trouvé, le Demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications au Secrétariat ACP pour approbation.
6. Lorsque le Bénéficiaire ⁴³ n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'Action, les Partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'Action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'Action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'Action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée au Secrétariat ACP. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom:	SEINY-BOUKAR Lamine
Organisation:	PRASAC
Fonction:	Directeur Général
Signature:	
Date et lieu:	11 mars 2009 a N'Djamena

⁴² Les conditions contractuelles sont déposées dans le Contrat standard de subvention annexé aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Annexe F).

⁴³ Le 'Bénéficiaire' est le Demandeur qui reçoit une subvention.

2. DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'Action financée par le Secrétariat ACP. Afin de faciliter le bon déroulement de l'Action, Le Secrétariat ACP exige que tous les Partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

Veillez faire autant de copies de ce page comme nécessaire de créer des entrées pour plus des partenaires et insérer ces directement ci-après.

1. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'Action. avant que la demande ne soit soumise au Secrétariat ACP.
2. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Contrat standard de subvention ⁴⁴ et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les Partenaires donnent mandat au Demandeur principal de signer le contrat avec le Secrétariat ACP et de les représenter dans toutes relations avec le Secrétariat ACP dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action.
3. Le Demandeur doit se concerter régulièrement avec ses Partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'Action.
4. Tous les Partenaires doivent recevoir des copies des rapports – narratifs et financiers – présentés au Secrétariat ACP.
5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'Action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les Partenaires concernés avant d'être soumises au Secrétariat ACP. Si aucun accord entre Partenaires n'a pu être trouvé, le Demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications au Secrétariat ACP pour approbation.
6. Lorsque le Bénéficiaire ⁴⁵ n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'Action, les Partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'Action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'Action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'Action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée au Secrétariat ACP. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom:	Pr. BRAHIM BOY OTCHOM
Organisation:	UNIVERSITÀ DE N'DJAMENA
Fonction:	Enseignant-chercheur, Directeur Général de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la formation Professionnelle
Signature:	
Date et lieu:	11 mars 2009 N'Djamena

⁴⁴ Les conditions contractuelles sont déposées dans le Contrat standard de subvention annexé aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Annexe F).

⁴⁵ Le 'Bénéficiaire' est le Demandeur qui reçoit une subvention.

3. DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'Action financée par le Secrétariat ACP. Afin de faciliter le bon déroulement de l'Action, Le Secrétariat ACP exige que tous les Partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

Veillez faire autant de copies de ce page comme nécessaire de créer des entrées pour plus des partenaires et insérer ces directement ci-après.

1. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'Action. avant que la demande ne soit soumise au Secrétariat ACP.
2. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Contrat standard de subvention ⁴⁶ et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les Partenaires donnent mandat au Demandeur principal de signer le contrat avec le Secrétariat ACP et de les représenter dans toutes relations avec le Secrétariat ACP dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action.
3. Le Demandeur doit se concerter régulièrement avec ses Partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'Action.
4. Tous les Partenaires doivent recevoir des copies des rapports – narratifs et financiers – présentés au Secrétariat ACP.
5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'Action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les Partenaires concernés avant d'être soumises au Secrétariat ACP. Si aucun accord entre Partenaires n'a pu être trouvé, le Demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications au Secrétariat ACP pour approbation.
6. Lorsque le Bénéficiaire ⁴⁷ n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'Action, les Partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'Action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'Action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'Action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée au Secrétariat ACP. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom:	NDJOUENKEU ROBERT
Organisation:	Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-Industrielles (ENSAI) Université
Fonction:	Chef de Département Sciences Alimentaires et Nutrition
Signature:	
Date et lieu:	Ngaoundéré, 11 mars 2009

⁴⁶ Les conditions contractuelles sont déposées dans le Contrat standard de subvention annexé aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Annexe F).

⁴⁷ Le 'Bénéficiaire' est le Demandeur qui reçoit une subvention.

2. DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'Action financée par le Secrétariat ACP. Afin de faciliter le bon déroulement de l'Action, Le Secrétariat ACP exige que tous les Partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

Veillez faire autant de copies de ce page comme nécessaire de créer des entrées pour plus des partenaires et insérer ces directement ci-après.

3. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'Action. avant que la demande ne soit soumise au Secrétariat ACP.
4. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Contrat standard de subvention ⁴⁸ et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les Partenaires donnent mandat au Demandeur principal de signer le contrat avec le Secrétariat ACP et de les représenter dans toutes relations avec le Secrétariat ACP dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action.
5. Le Demandeur doit se concerter régulièrement avec ses Partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'Action.
6. Tous les Partenaires doivent recevoir des copies des rapports – narratifs et financiers – présentés au Secrétariat ACP.
7. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'Action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les Partenaires concernés avant d'être soumises au Secrétariat ACP. Si aucun accord entre Partenaires n'a pu être trouvé, le Demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications au Secrétariat ACP pour approbation.
8. Lorsque le Bénéficiaire ⁴⁹ n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'Action, les Partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'Action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'Action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'Action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée au Secrétariat ACP. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom:	Prof. AUGUSTO PRETI
Organisation:	CeTAmb - Università di Brescia
Fonction:	RECTEUR
Signature:	
Date et lieu:	Brescia, 09 Mars 2009

⁴⁸ Les conditions contractuelles sont déposées dans le Contrat standard de subvention annexé aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Annexe F).

⁴⁹ Le 'Bénéficiaire' est le Demandeur qui reçoit une subvention.

DECLARATION DE PARTENARIAT

Un partenariat est une relation substantielle entre deux organisations ou plus impliquant un partage des responsabilités dans l'Action financée par le Secrétariat ACP. Afin de faciliter le bon déroulement de l'Action, Le Secrétariat ACP exige que tous les Partenaires en prennent acte en acceptant les principes de bon partenariat définis ci-après.

Veuillez faire autant de copies de ce page comme nécessaire de créer des entrées pour plus des partenaires et insérer ces directement ci-après.

1. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Formulaire de demande de subvention et compris ce que sera leur rôle dans l'Action. avant que la demande ne soit soumise au Secrétariat ACP.
2. Tous les Partenaires doivent avoir lu le Contrat standard de subvention ⁵⁰ et compris leurs obligations respectives au titre du contrat si une subvention est attribuée. Les Partenaires donnent mandat au Demandeur principal de signer le contrat avec le Secrétariat ACP et de les représenter dans toutes relations avec le Secrétariat ACP dans le cadre de la mise en œuvre de l'Action.
3. Le Demandeur doit se concerter régulièrement avec ses Partenaires et les tenir complètement informés du déroulement de l'Action.
4. Tous les Partenaires doivent recevoir des copies des rapports – narratifs et financiers – présentés au Secrétariat ACP.
5. Les propositions de changements substantiels relatifs aux volets de l'Action à laquelle ils participent (par ex. en ce qui concerne les activités, les partenaires, etc.) doivent être acceptées par les Partenaires concernés avant d'être soumises au Secrétariat ACP. Si aucun accord entre Partenaires n'a pu être trouvé, le Demandeur doit le signaler lorsqu'il présente des modifications au Secrétariat ACP pour approbation.
6. Lorsque le Bénéficiaire ⁵¹ n'a pas son siège dans le pays de mise en œuvre de l'Action, les Partenaires doivent se mettre d'accord avant la fin de l'Action sur une distribution équitable du matériel, véhicules et fournitures de l'Action achetés avec la subvention de l'UE entre les partenaires locaux ou les bénéficiaires finaux de l'Action.

J'ai lu et approuvé le contenu de la proposition présentée au Secrétariat ACP. Je m'engage à satisfaire aux principes de bon partenariat.

Nom:	Roberto Mattina
Organisation:	Département de Santé Publique-Microbiologie –Virologie, Université des Etudes de Milan
Fonction:	Directeur
Signature:	
Date et lieu:	Milan , 10 Mars 2009

⁵⁰ Les conditions contractuelles sont déposées dans le Contrat standard de subvention annexé aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Annexe F).

⁵¹ Le 'Bénéficiaire' est le Demandeur qui reçoit une subvention.

IV. ASSOCIE(S) DU DEMANDEUR PARTICIPANT A L'ACTION

Cette section doit être remplie **pour chaque organisation associée** au sens du Section 2.1.2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions.

Vous devez reproduire ce tableau autant de fois que nécessaire pour ajouter des associés et les insérer directement ci-après.

	Associé n°1
Dénomination juridique complète (raison sociale)	GUNA S.p.A
Numéro d'identification ⁵² EuropeAid	
Pays d'enregistrement	Italienne
Statut juridique ⁵³	SPA
Adresse officielle	Via Palmanova, 71 –20132 Milano – Italie
Personne de contact	Adriana Carluccio
N° de téléphone: préfixe pays + préfixe ville + numéro	+39 02/2822234
N° de fax : préfixe pays + préfixe ville + numéro	+39 02/280181
Adresse électronique	adriana.carluccio@guna.it
Nombre d'employés	180
Autres ressources pertinentes	
Expérience d'Actions similaires, en fonction de son rôle dans la mise en œuvre de l'Action proposée	Promotion de la vente de produits naturels en provenance de pays en voie de développement dans le circuit du commerce équitable et promotion des produits dans les pharmacies. Réalisation d'une étude sur le plantes médicinales au Sénégal. Etude et utilisation d'un système d'extraction à technologie supercritique CO2 et test de la production de huile essentiel de neem provenant de la Vallée du Logone.
Historique de la coopération avec le	GUNA a collaboré avec ACRA dans la réalisation d'une étude sur le plantes médicinales au

⁵² Ce numéro est alloué à une organisation qui enregistre ses données dans PADOR. Pour plus d'informations et pour s'enregistrer, veuillez visiter le site <http://ec.europa.eu/europeaid/onlineservices/pador>.

⁵³ C.-à-d. sans but lucratif, organisme gouvernemental, organisation internationale.

Demandeur	<p>Sénégal. GUNA depuis le début du 2007 en tant qu'associée dans un projet financé par la Commission Européenne au Tchad et au Cameroun, (Gestion participative des ressources forestières et promotion d'initiatives économiques éco-compatibles dans la Vallée du Logone) s'est occupée de fournir un consultance technique pour développer la production de huile essentiel de neem à travers l'extraction a technologie supercritique CO 2.</p> <p>Le Role du GUNA peut être résumé comme suit : Réalisation d'un étude préliminaire sur la potentialité du neem Définition des caractéristiques techniques du système et support dans le processus d'achat ; vérification du le fonctionnement de l'unité de transformation avec les grain de neem. Mis à point le système de fonctionnement de l'unité. Former 2 techniciens du Tchad et Cameroun pour l'apprentissage de l'utilisation de l'unité supercritique Réalisation des tests sur les grains de Neem importé. GUNA appui ACRA au niveau financier</p>
Rôle et participation dans la préparation de l'Action proposée	<p>Etude sur le potentialité du Neem sur le marché international et définition de la technologie de l'unité de transformation supercritique CO 2.</p>
Rôle et participation dans la mise en œuvre de l'Action proposée	<p>GUNA aura un rôle d'appui et conseil pour la partie de recherche et de tests sur le terrain afin d'étendre l'utilisation de l'unité de transformation supercritique avec d'autres variétés végétales présentes sur place. L'études et les tests comprendrons la production de huile essentiels et teinture pour développer produits phytothérapeutiques. Les critères selon lesquelles les substances seront choisie seront l'utilité (selon les besoin de la population) et la rentabilité de la vente du produit dans le marché Africain et internationale.</p> <p>GUNA s'occupera aussi de faciliter les liens avec le marchés Européennes.</p>

V. LISTE DE CONTROLE

PROGRAMME ACP SCIENCE ET TECHNOLOGY, APPEL A PROPOSITIONS OUVERT

9^{EME} FED

† LIGNE BUDGETAIRE CE 21.031700

< veuillez cocher la boîte appropriée dépendant sur quel lot cette application se réfère à >

REFERENCE:

NB : Vous devez ajouter autant de lignes à ce tableau comme nécessaire de créer des entrées pour plus de partenaires.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	A remplir par le Demandeur
Nom du Demandeur	ACRA –Associazione di Cooperazione Rurale in Africa e America latina
Numéro d'identification EuropeAid	IT-2007-DOK-2711202116
Pays ⁵⁴ et date d'enregistrement	Italie – 15/5/1968
Numéro de fiche d'entité légale ⁵⁵	6000061301
Statut juridique ⁵⁶	Association sans but lucratif - ONG
Partenaire n°1	Nom/numéro d'identification EuropeAid: Pôle régional de recherche appliquée au développement des systèmes agricoles d'Afrique centrale (PRASAC) Nationalité/pays d'enregistrement: Tchadienne/Tchad Statut juridique: Organisation sous-régionale - Institution spécialisée de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC)
Partenaire n°2	Nom/numéro d'identification EuropeAid: Université de N'Djamena Nationalité/pays d'enregistrement: Tchadienne/Tchad

⁵⁴ Pour les organisations.

⁵⁵ Si le Demandeur a déjà signé un contrat avec la Commission européenne.

⁵⁶ Par exemple association sans but lucratif, entité gouvernementale, organisation internationale, etc.

	Statut juridique: Organisme gouvernemental
Partenaire n°3	Nom/numéro d'identification EuropeAid: Ecole Nationale Supérieure des Sciences Agro-industrielles Nationalité/pays d'enregistrement: Camerounais/Cameroun Statut juridique: Établissement public d'enseignement supérieur
Partenaire n°4	Nom/numéro d'identification EuropeAid: Università degli Studi di Brescia – Centro di documentazione e ricerca sulle tecnologie appropriate per la gestione dell'ambiente nei Paesi in via di sviluppo (CeTAmb) Nationalité/pays d'enregistrement: Italienne/Italie Statut juridique: Gouvernementale
Partenaire n°5	Nom/numéro d'identification EuropeAid: Département de Santé Publique –Microbiologie-Virologie – Université des Etudes de Milan Nationalité/pays d'enregistrement: Italienne/Italie Statut juridique: Département Universitaire Publique

AVANT D'ENVOYER VOTRE DEMANDE, VEUILLEZ VERIFIER QUE CHACUN DES ELEMENTS SUIVANTS DE VOTRE DOSSIER EST COMPLET ET REMPLIT LES CRITERES CI-DESSOUS :	A compléter par le Demandeur	
Intitulé de la proposition : Recherche appliquée pour la valorisation et la transformation des ressources naturelles dans un processus de lutte contre la pauvreté au Tchad et Cameroun.	Oui	Non
1. Le formulaire correct de demande de subvention, publié au titre de cet appel à propositions, a été utilisé.	X	
2. La proposition est dactylographiée et est en anglais, ou français.	X	
3. Un original et 1 copie est joint.	X	
4. Une version électronique de la proposition (CD-Rom) est jointe.	X	
5. Chacun des partenaires a rempli et signé une Déclaration de partenariat et ces déclarations sont jointes.	X	
6. Le budget est présenté dans le format requis, est libellé en EUR et est joint.	X	
7. Le cadre logique est rempli et joint.	X	
8. La durée de l'Action est égale ou inférieure à 36 mois (durée maximale autorisée).	X	
9. La durée de l'Action est égale ou supérieure à 12 mois (durée minimale autorisée).	X	
10. La contribution demandée est égale ou supérieure à 350 000 EUR (minimum autorisé).	X	
11. La contribution demandée est égale ou inférieure à 3 000 000 EUR (maximum autorisé). ⁵⁷	X	
12. La contribution demandée est égale ou inférieure à 85 % du total des coûts éligibles (pourcentage maximum autorisé).	X	
13. La déclaration du Demandeur est remplie et signée.	X	

⁵⁷ Veuillez vérifier les Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions, Section 1,3 pour l'information sur la quantité maximum des subventions.

VI. DECLARATION DU DEMANDEUR

Le Demandeur, représenté par le soussigné, signataire autorisé du Demandeur, y compris de chaque partenaire, déclare par la présente que

- le Demandeur et chaque Partenaire du Partenariat disposent des sources de financement et des compétences et qualifications professionnelles mentionnées au Section 2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions ;
- le Demandeur s'engage à respecter les obligations prévues dans la Déclaration de partenariat du Formulaire de demande de subvention et les principes de partenariat ;
- le Demandeur est directement responsable de la préparation, de la gestion et de la mise en œuvre de l'Action avec ses Partenaires, et n'agit pas en qualité d'intermédiaire ;
- le Demandeur et ses Partenaires ne se trouvent dans aucune des situations les excluant de la participation aux marchés et qui sont énumérées au Section 2.3.3 du « *Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures* » de la CE (disponible à l'adresse Internet suivante : http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/practical_guide/documents/new_prag_final_fr.pdf). En outre, nous reconnaissons et acceptons que si nous participons tout en nous trouvant dans l'une quelconque de ces situations, nous pouvons être exclus d'autres procédures conformément au Section 2.3.5 du Guide pratique ;
- s'il est sélectionné, le Demandeur peut fournir immédiatement, sur demande, les documents justificatifs mentionnés au Section 2.4 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions;
- le Demandeur et chaque Partenaire est éligible conformément aux critères définis au Section 2.1.1 et 2.1.2 des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions ;
- si recommandé pour l'octroi d'une subvention, le Demandeur accepte les conditions contractuelles telles que fixées dans le Contrat standard annexé aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Annexe F) ;
- le Demandeur et ses Partenaires sont conscients que pour assurer la protection des intérêts financiers des Communautés européennes, leurs données à caractère personnel peuvent être communiquées aux services d'audit interne, à la Cour des comptes européenne, à l'instance spécialisée en matière d'irrégularités financières ou à l'Office européen de lutte antifraude.

Les demandes de subvention suivantes ont été soumises (ou sont sur le point d'être soumises) aux institutions européennes, au Fonds Européen de Développement et aux Etats membres de l'UE pendant l'année en cours:

- *EuropeAid/127763/C/ACT/TPS Promotion, divulgation et partage des bonnes pratiques en matière de valorisation et de gestion participative des ressources localement disponibles: le défi du karité et du baobab au Sénégal, Mali et Burkina Faso- Appel a proposition :*
- *EuropeAid/127760/L/ACT/NI Renforcement des capacités de gestion communautaire des ressources hydrique et des services d'assainissement pour le Municipe de Saint Nicolas de Oriente et la population locale(Nicaragua)*
- *EuropeAid/127760/L/ACT/NI Municipe de Mozonte: vulnérabilité environnementale et alimentaire et durabilité grâce à la participation citoyenne (Nicaragua)*
- *Europeaid/127901/L/ACT/HN renforcement des acteurs de la société civile et des Municipales de Santa Elena et Yaroula pour la gestion participatif des ressources naturelles. (Honduras)*

Le Demandeur est pleinement conscient de l'obligation d'informer sans délai le Secrétariat ACP à laquelle cette demande est soumise si la même demande de financement faite à d'autres services de la Commission européenne ou à des institutions européennes ou toute autre institution a été acceptée par eux après soumission de cette demande de subvention.

Signée au nom et pour le compte du Demandeur

Nom	Angelo Locatelli
Signature	
Fonction	Président et Représentant Légal
Date	10 Mars 2009

VII. GRILLE D'EVALUATION

(réservée à l'usage du Secrétariat ACP)

	OUI	NON
ETAPE 1: OUVERTURE ET VERIFICATION ADMINISTRATIVE		
1. La Date d'échéance a été respectée.		
2. Le Formulaire de demande de subvention satisfait tous les critères indiqués dans la liste de contrôle (Section V de la Partie B du Formulaire de demande de subvention).		
La vérification administrative a été menée par : Date:		
DECISION 1: Le Comité d'évaluation a recommandé la Note succincte de présentation en vue d'une évaluation après une vérification administrative réussie.		
ETAPE 2: EVALUATION DE LA NOTE SUCCINCTE DE PRESENTATION		
DECISION 2: Le Comité d'évaluation a approuvé la Note succincte de présentation et décidé de procéder à l'évaluation de la proposition complète après avoir présélectionné les meilleures Notes succincte de présentation.		
L'évaluation de la Note succincte de présentation a été menée par: Date:		
ETAPE 3: EVALUATION DU FORMULAIRE COMPLET DE DEMANDE		
DECISION 3:		
A. Le Comité d'évaluation a recommandé la proposition pour Vérification de l'éligibilité après l'avoir sélectionnée provisoirement parmi les propositions les mieux notées dans les limites de l'enveloppe financière disponible.		
B. Le Comité d'évaluation a recommandé la proposition pour Vérification de l'éligibilité après l'avoir mis sur liste de réserve au vu des propositions les mieux notées.		
La vérification de la proposition a été menée par: Date:		
ETAPE 4: VERIFICATION DE L'ELIGIBILITE		
3. Les documents justificatifs énumérés ci-dessous, soumis conformément aux Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions (Section 2.4), ont rempli les critères d'éligibilité du Demandeur et de son/ses partenaire(s).		
a. Les statuts du Demandeur.		
b. Les statuts ou articles d'association de <u>tous les partenaires et dûment signés</u> .		
c. Le rapport d'audit externe du Demandeur (le cas échéant).		
d. La Fiche d'entité légale (voir Annexe D des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions) est dûment complétée et signée par le Demandeur et est accompagnée des documents justificatifs requis.		
e. Une fiche "signalétique financier" (voir Annexe E des Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions) est dûment complétée et visée par le Demandeur et son banque.		
f. Copie des derniers états financiers du Demandeur.		
La vérification de l'éligibilité a été menée par: Date:		
DECISION 4: Le Comité d'évaluation a sélectionné la proposition pour financement après vérification de son éligibilité selon les critères stipulés dans les Lignes directrices à l'intention des demandeurs de subventions.		